



Small Arms Survey  
Institut universitaire de hautes études internationales  
47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse  
Tél. : +41 22 908 5777  
Fax : +41 22 732 2738  
E-mail : [sas@smallarmssurvey.org](mailto:sas@smallarmssurvey.org)  
Site web : [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LES  
ARMES LÉGÈRES : UNE POUDRIÈRE RÉGIONALE

Par Eric G. Berman avec la participation de Louisa N. Lombard

# LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LES ARMES LÉGÈRES

## UNE POUDRIÈRE RÉGIONALE

« *La République centrafricaine et les armes légères* est le rapport le plus complet et le mieux documenté qui traite du volume, des origines et de la distribution des armes légères dans un État africain. Mais il n'aborde pas uniquement la question des armes légères, il va bien au-delà. En effet, il décrit également les bouleversements politiques compliqués qui ont fait de la RCA une poudrière régionale. Il n'existe pas de meilleure source pour les personnes désireuses de replacer la crise actuelle dans son contexte. »

—**Dr René Lemarchand**

Professeur émérite, Université de Floride et auteur de  
*The Dynamics of Violence in Central Africa*

« La République centrafricaine, qui est entourée de parties en guerre au Soudan, au Tchad et en République démocratique du Congo, connaît à la fois l'engagement de la communauté internationale en faveur du désarmement et la tendance qu'ont les conflits africains à s'étendre aux pays voisins. *La République centrafricaine et les armes légères* révèle les secrets de l'effondrement de la capacité d'un État qui est peu connu mais qui occupe pourtant une place capitale au cœur de l'Afrique. Ce livre présente également un nouvel aperçu des options qui s'offrent aux décideurs politiques ainsi qu'aux organisations intéressées afin de promouvoir la paix dans des situations complexes. »

—**Professeur William Reno**

Professeur agrégé et Directeur des études universitaires,  
Département des sciences politiques, Université de Northwestern

Photo: Un mutiné pendant les troubles militaires de mai 1996. © Pascal Le Segretain/Corbis Sygma

Par Eric G. Berman avec la participation de Louisa N. Lombard



Une publication du Small Arms Survey



Par Eric G. Berman avec la participation de Louisa N. Lombard

# LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LES ARMES LÉGÈRES

UNE POUDRIÈRE RÉGIONALE

Une publication du Small Arms Survey



# Droits de reproduction

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut universitaire de hautes études internationales,  
Genève 2008

Publié pour la première fois en décembre 2008

Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction réservés pour tous pays. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous aucune forme ou par aucun moyen, sans la permission écrite préalable du Small Arms Survey, ou ainsi qu'expressément autorisé par la loi, ou en vertu des accords sur les droits de reprographie. Toute question concernant la reproduction en dehors du domaine mentionné ci-dessus doit être adressée au Responsable des publications du Small Arms Survey, à l'adresse suivante.

Small Arms Survey

Institut universitaire de hautes études internationales

47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Pour la version originale, révision par Michael James

Correction par Donald Strachan

Design par Richard Jones, Exile : Design & Editorial Services (rick@studioexile.com)

Cartographie par MAP*grafix*

Version française imprimée par Hayez, Bruxelles, Belgique

ISBN 978-2-87291-027-4

## À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, Suisse. Fondé en 1999, il est soutenu par le département fédéral suisse des Affaires étrangères et reçoit régulièrement des fonds des gouvernements belge, britannique, canadien, finlandais, néerlandais, norvégien et suédois. Le Small Arms Survey est également reconnaissant des contributions apportées dans le cadre de projets spécifiques antérieurs ou actuels par les gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la France et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que par plusieurs agences, programmes et institutions des Nations unies.

Le Small Arms Survey a pour but : d'être la principale source d'informations publiques sur tous les aspects des armes légères et de la violence armée ; de servir de centre de documentation à la disposition des gouvernements, décideurs politiques, chercheurs et acteurs engagés dans ce secteur ; d'observer les initiatives nationales et internationales (gouvernementales et non gouvernementales) sur les armes légères ; d'encourager les efforts visant à aborder les effets de la prolifération et de la mauvaise utilisation des armes légères ; et d'être un forum favorisant l'échange d'informations et la diffusion des meilleures pratiques. Le programme parraine également des recherches sur le terrain et des collectes d'informations notamment dans des États et régions touchés par la violence armée. Le projet est conduit par une équipe internationale composée d'experts dans les domaines de la sécurité, des sciences politiques, du droit, de l'économie, du développement et de la sociologie. Cette équipe collabore étroitement avec un réseau de chercheurs, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Small Arms Survey

Institut universitaire de hautes études internationales

47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Tél. +41 22 908 5777

Fax +41 22 732 2738

E-mail [sas@smallarmssurvey.org](mailto:sas@smallarmssurvey.org)

Site web [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)

## À propos des auteurs

**Eric G. Berman** est le Directeur général du Small Arms Survey. Il a initié cette étude en qualité de consultant pour le Survey alors qu'il était expert invité au Thomas Watson Institute for International Studies à l'Université Brown à Providence, Rhode Island. Auparavant, il a travaillé pour les Nations unies au Département des affaires de désarmement à New York et il a par la suite occupé les fonctions d'assistant du porte-parole pour l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge, d'assistant spécial du Directeur général de l'Office des Nations unies à Genève et de responsable des affaires politiques pour la Commission internationale d'enquête des Nations unies (Rwanda). Il a publié de nombreux ouvrages sur les questions de sécurité en Afrique et au sein des Nations unies. Son prochain livre, *U.S. Policy Toward Peace Operations and Peacekeeping Capacity-building in Africa*, a été publié début 2009 par le Strategic Studies Institute of the U.S. Army War College.

**Louisa N. Lombard** est étudiante à l'Université Duke, où elle poursuit un doctorat en anthropologie culturelle. Ses recherches se concentrent sur les conflits et la gouvernance en Centrafrique, plus particulièrement dans la région englobant la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan. Elle a mené des recherches en RCA depuis le mois de juin 2003 et a effectué de nombreux voyages dans le pays. Ayant travaillé en qualité de consultante pour le Small Arms Survey, la Banque mondiale, Human Rights Watch ainsi que d'autres organisations, elle compte notamment parmi ses publications des articles sur des sujets comme les groupes armés, la sécurité humaine, le désarmement et le droit international. Elle parle anglais, français, norvégien, arabe (conversation courante) et sangho (rudiments). Elle souhaite remercier toutes les personnes qui l'ont aidée à mener ce projet à bien et en particulier les nombreux Centrafricains dont les compétences sont reflétées dans cet ouvrage.

## Remerciements

Cette étude a une longue histoire. La décision d'entreprendre ce travail remonte à une réunion qui s'est tenue en juillet 2002 à Genève avec mon prédécesseur, Peter Batchelor, lorsque j'étais consultant pour le Survey à Boston. Nous avons passé en revue des zones de conflits en Afrique qui ont été peu étudiées et où les flux d'armes légères méritaient sans doute une plus grande attention. Nous avons finalement décidé que je devais me rendre à Bangui. Je suis reconnaissant de l'intérêt initial de Peter, ainsi que du soutien permanent de Keith Krause, le directeur du programme de Small Arms Survey. Thomas Biersteker et le Watson Institute for International Studies dont il était le directeur, méritent également d'être mentionnés ici. Une grande partie des recherches menées pour ce livre ont été réalisées lorsque j'étais expert invité à l'institut Watson et j'ai beaucoup apprécié cette période passée à Providence (ainsi que les différents allers et retours).

Des versions plus courtes de cette étude ont été publiées dans *l'Annuaire sur les armes légères 2005* ainsi que dans le cadre d'un rapport spécial (en français) en 2006. Le présent ouvrage est beaucoup plus détaillé et inclut un chapitre distinct qui recouvre les événements qui se sont déroulés jusqu'en juin 2007. Je dois beaucoup à Louisa Lombard, auteur de l'épilogue, pour son travail, sa bonne humeur, son professionnalisme et son enthousiasme. Je l'ai rencontrée à l'Université Brown et nous avons parcouru ensemble la République centrafricaine et la région. Elle est ainsi devenue elle-même spécialiste de ce pays et a considérablement enrichi, grâce à sa contribution et sa persévérance, l'ensemble de cette étude.

Ayant travaillé pour et avec les Nations unies, je suis conscient de l'« enthousiasme » que les antennes sur le terrain montrent envers les chercheurs qui leur rendent visite, leur apportant bien plus qu'une lettre de recommandation du quartier général de New York et dont les exigences d'ordre logistique sont nombreuses. Si Lamine Cisse et son équipe du bureau de l'ONU en République centrafricaine (BONUCA) émettaient quelques réserves sur mes voyages répétés, ils n'en ont rien montré. Ils ont généreusement donné de leur temps et m'ont apporté un soutien logistique. Je suis particulièrement reconnaissant envers Maiga Sidi Mamoudou et Saidou Nya.

Plusieurs personnes des gouvernements africains et occidentaux m'ont aidé dans ce projet mais ont demandé à ne pas être citées. Je me contenterai donc de dire que de nombreuses visites n'auraient pas pu avoir lieu, que des réunions n'auraient pas pu être organisées ou que des informations n'auraient pas pu être obtenues sans leur intervention. J'espère que ces personnes qui ont souhaité rester dans l'anonymat se souviendront de ma gratitude pour les efforts qu'ils ont fournis pour moi.

Parmi ceux dont je peux citer le nom, j'aimerais remercier Allard Blom, Ray Boisvert, Marielle Debos, Jean-Jacques Demafouth, Fred Duckworth, Sandrine Einhorn-Heiser, Robert Esposti, William Foltz, Alphonse Mombeka, Joseph Ngozo, Patrice Sartre, Peter Swarbrick, Emmanuel Touaboy, Siemon Wezeman et Bob Winful. Je remercie aussi tout spécialement Olivier Nyirubugara qui, à de nombreuses occasions, s'est donné beaucoup de mal pour m'aider.

Merci aussi à l'équipe de chercheurs, aux assistants de recherche et aux responsables des publications du Small Arms Survey, en particulier Alessandra Allen, Nicolas Florquin, Samar Hasan, Tania Inowlocki et Stephanie Pézard, dont le savoir-faire et le dévouement ont permis d'améliorer le manuscrit. Plusieurs personnes ayant offert leur aide en termes de logistique et de contacts, et généreusement donné de leur temps et partagé leur expertise, ont également commenté certaines parties de ce texte. D'autres ont relu le manuscrit, comme Thierry Bingaba, Christophe Boissouvier, Fabrice Boussalem, Geraldine Faes et Desire Bango Sambia. Si le texte est plus cohérent, c'est grâce à leur contribution à tous.

Dans tout remerciement, il arrive que l'auteur oublie de citer des personnes qui méritent toutefois d'être mises à l'honneur. Ce risque s'accroît avec le temps qui passe. Je présente dès lors toutes mes excuses à tous ceux et celles que j'ai involontairement omis.

Pour finir, je souhaiterais remercier ma femme, Liz Umlas, et nos enfants, Rachel et Jonah, pour leurs encouragements et leur compréhension.

Pour la version française, la coordination de la traduction et de la mise en page a été assurée par Danièle Fayer-Stern et Marc Schmitz, du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Bruxelles). Traduction : Magali Lecouturier ; relectures : Georges Berghezan, Olivier Lanotte, Pamphile Sebahara (chercheurs au GRIP) et Émilie Pézard. Mise en page : Grégory Georges, Goliards Presse, Lyon).

## Avant-propos

L'origine de cette étude remonte à une réunion qui s'est tenue début 2002 dans les bureaux du Small Arms Survey à Genève. Avec Peter Batchelor, mon prédécesseur au poste de Directeur général, nous discutons de futurs projets de recherche en Afrique. Nous parlions des perspectives de paix en République démocratique du Congo (RDC), y compris les défis entourant le dialogue intercongolais naissant, les vides sécuritaires attendus qui devaient être créés à la suite du départ prévu des troupes étrangères du pays et le mandat limité de la Force des Nations unies (ONU) chargée du maintien de la paix. Nous savions que bon nombre d'autres organisations se penchaient aussi sur ces sujets. Voilà pourquoi nous avons décidé, en concertation avec des collègues des Nations unies, d'entreprendre des recherches de terrain en République centrafricaine (RCA). Contrairement à la RDC, la RCA n'est pas sous le feu des projecteurs internationaux. Elle est considérée comme un pays instable et comme un faire-valoir potentiel aux progrès réalisés chez son voisin du sud en matière de politique et de sécurité. Nous avons en outre été étonnés du peu d'informations et d'analyses existantes sur la RCA.

La recherche initiale dans le cadre de ce rapport a été entreprise en 2003. Cette année-là, j'ai effectué trois voyages en RCA et dans la région. En février, j'ai parcouru la RCA et la RDC. Je suis ensuite retourné en RCA au mois de juin et je me suis également rendu au Gabon. Le troisième voyage en RCA s'est déroulé au mois de décembre. Le rapport repose également sur le travail réalisé par une assistante de recherche, Louisa Lombard, au Cameroun et en RCA en juin 2003. La situation en RCA en termes de sécurité avant le coup d'État de mars 2003 ne m'a pas permis de m'aventurer au-delà de Bangui, la capitale. Les visites effectuées par la suite cette année-là se sont également limitées à la ville de Bangui par manque de temps et pour des raisons logistiques. D'autres recherches ont été menées aux États-Unis, en France, au Nigeria, en Suisse et au Tchad.

Le Survey n'a pas cessé de s'impliquer en RCA et dans la région : ce rapport s'appuie sur plusieurs recherches successives, et en particulier sur l'expérience et les voyages de Louisa Lombard. Elle est en effet régulièrement retournée en

RCA depuis 2004 – à la fois pour le Survey et pour d’autres programmes. Elle est responsable de l’épilogue qui a été rédigé en 2005 et 2006 et mis à jour début 2007.

Depuis 2006, de nouveaux groupes armés ont été constitués et les *coupeurs de routes* ou *zaraguïnas*, qui agissent sans scrupules depuis plus de 20 ans, continuent de terroriser la population, de piller et de saccager en toute impunité. L’avancée de l’opération de maintien de la paix de petite envergure de la Communauté économique et monétaire d’Afrique centrale (CEMAC), qui entame sa septième année, reste limitée. En septembre 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies a finalement envoyé des Casques bleus en RCA et au Tchad, mais leur nombre est insuffisant pour améliorer la sécurité.

La bonne nouvelle est que la communauté internationale a accordé plus d’attention à la RCA, comme le prouve la mission (quoique de faible envergure) des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). En mai 2008, la Cour pénale internationale a délivré un mandat d’arrêt contre Jean-Pierre Bemba, ancien chef militaire congolais et candidat aux élections présidentielles, pour crimes de guerre et crimes contre l’humanité commis en RCA. Le lendemain, il était arrêté par le gouvernement belge. Et au mois de juin, la Commission de consolidation de la paix des Nations unies inscrivait officiellement la RCA à son ordre du jour en tant que pays nécessitant une aide internationale concertée et continue.

La mauvaise nouvelle est que la République centrafricaine reste un pays à problèmes. La généralisation des armes légères et des groupes armés dans le pays, l’impuissance des forces de sécurité de l’État, qui sont de petite envergure, la porosité des frontières, la tradition dans la politique centrafricaine des gouvernements en évolution préférant les armes aux bulletins de vote, les conflits dans les pays voisins et la tendance qu’ont les chefs des autres pays à intervenir militairement par-delà les frontières en utilisant des forces agissant pour leur compte, tels sont quelques-uns des défis auxquels sont confrontés le gouvernement et la communauté internationale. Chacun de ces défis nécessiterait d’être abordé séparément et de manière concertée. Si l’on considère toutes ces questions ensemble, cela implique que les citoyens de la République centrafricaine continueront de subir la violence armée et de connaître l’insécurité, et que le gouvernement aura toujours recours à l’insurrection armée. Les résultats des recherches qui sont présentés dans cet ouvrage ont pour but d’aider celles et ceux qui mettent sur pied des politiques et programmes visant une amélioration des mesures précédentes pour que la population de ce pays puisse en tirer avantage.

L'histoire des armes légères et de la République centrafricaine montre clairement que les conflits locaux, quand ils sont négligés, peuvent toucher et déstabiliser les pays voisins. Elle souligne l'importance de viser les munitions dans tout programme de désarmement ou de collecte d'armes – et prouve que le *matériel* récupéré est souvent remis en circulation s'il n'est pas détruit. L'étude met également en évidence l'importance d'une réintégration réussie des anciens combattants dans la société et montre les répercussions qu'un échec à cet égard peut avoir dans toute la région.

Bien que ce livre se concentre sur un pays enclavé et peu peuplé pour lequel la communauté internationale n'a historiquement montré que peu d'intérêt, les leçons qu'il faut tirer de cette étude sont extrêmement pertinentes.

**Eric G. Berman**

Genève, octobre 2008

# Table des matières

Liste des encadrés, graphiques et tableaux .....	xiii
Liste des cartes .....	xv
Liste des abréviations .....	xvi
Synthèse .....	xxi
Introduction .....	1
L'histoire de la RCA en bref	1
L'étude	6
<b>PARTIE I Disponibilité et distribution des armes légères .....</b>	<b>11</b>
Les institutions gouvernementales équipées en armes légères	11
<i>Forces armées centrafricaines (FACA)</i>	11
<i>Gendarmerie</i>	15
<i>Garde présidentielle</i>	16
<i>Police</i>	18
<i>Autres</i>	20
Groupes armés	21
<i>Mouvement de libération du peuple centrafricain</i>	23
<i>Karakos, Balawas, et Sarawis</i>	24
<i>Société centrafricaine de protection et de surveillance</i>	26
<i>Abdulaye Miskine</i>	26
<i>Mutinés</i>	27
<i>Unités d'autodéfense et groupes de vigilance</i>	28
<i>Divers</i>	29
Initiatives de lutte contre le braconnage	30

Stock	33
<i>Institutions gouvernementales</i>	33
<i>Groupes armés</i>	37
<b>PARTIE II Circulation et trafic d'armes légères</b> .....	<b>41</b>
Transferts directs en provenance d'États	42
<i>France</i>	42
<i>Libye</i>	47
<i>Tchad</i>	49
<i>Chine</i>	50
<i>Israël</i>	52
<i>Roumanie/Union soviétique</i>	52
Transferts indirects en provenance des armées régionales et des groupes armés	53
<i>Tchad</i>	53
<i>Soudan</i>	57
<i>République démocratique du Congo (ex-Zaire)</i>	58
<i>République du Congo</i>	63
<i>Rwanda</i>	64
Armes produites en RCA	65
<i>Production indigène</i>	65
<i>Saisies effectuées par les forces gouvernementales</i>	65
<i>Armes perdues par les forces africaines de maintien de la paix</i>	66
<b>PARTIE III Effets et impacts des armes légères</b> .....	<b>69</b>
Les morts et les blessés	70
Le braconnage	71
Les mutineries et tentatives de coup d'État	73
Les vols et attaques à main armée	75
Les barrages routiers	77
<b>PARTIE IV Récupération des armes et efforts de désarmement</b> .....	<b>81</b>
Initiatives nationales unilatérales	81

Initiatives bénéficiant d'une aide internationale	84
<i>Les efforts de lutte contre le braconnage</i>	84
<i>La MISAB et la MINURCA</i>	86
<i>Le Programme national de désarmement et de réinsertion</i>	92
<i>Les opérations des Forces multinationales de la CEMAC (FOMUC)</i>	99
<i>Autres</i>	101
<b>Conclusion</b> .....	<b>103</b>
<b>Epilogue par Louisa N. Lombard</b> .....	<b>107</b>
Introduction	107
La situation sécuritaire en RCA	108
<i>Bangui</i>	108
<i>Les coupeurs de routes/kidnappeurs</i>	110
<i>Ex-combattants</i>	111
<i>La rébellion dans le nord</i>	112
Les efforts en vue d'améliorer la situation sécuritaire	116
<i>La réforme du secteur de la sécurité</i>	117
<i>Les Forces multinationales de la CEMAC (FOMUC)</i>	121
Vers une stratégie nationale de contrôle des armes légères	121
<i>Le Programme de réinsertion et d'appui</i>	
<i>aux communautés (PRAC)</i>	122
<i>La Commission nationale contre la prolifération des armes légères et</i>	
<i>de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion (CNPDR)</i>	125
<i>La commission tripartite (RCA, Cameroun, Tchad)</i>	
<i>sur la sécurité transfrontalière</i>	126
Conclusion	127
<b>ANNEXE Chronologie des événements clés dans l'histoire de la RCA</b> .....	<b>129</b>
<b>Notes</b> .....	<b>135</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>150</b>

# Liste des encadrés, graphiques et tableaux

## Encadrés

- Encadré 1 Yaya Ramadan et ses unités d'autodéfense dans la préfecture de Vakaga (p. 33)
- Encadré 2 La RCA, le Tchad et les missiles sol-air portables (p. 49)
- Encadré 3 Saisie d'armes par les soldats mutinés des FACA et restitution des fusils de 5,56 mm (p. 61)
- Encadré 4 Les répercussions des mutineries de 1996 sur l'économie et la société civile centrafricaines (p. 74)
- Encadré 5 Pertes de revenus dues à la diminution des safaris de chasse en 2003 (p. 78)

## Graphiques

- Graphique 1 Organisation des Forces armées centrafricaines (FACA), 2000 (p. 14)
- Graphique 2 Organisation de la gendarmerie centrafricaine, décembre 2003 (p. 16)
- Graphique 3 Organisation de la police centrafricaine, décembre 2003 (p. 19)
- Graphique 4 Les relations diplomatiques de la RCA avec la Chine et Taiwan depuis son indépendance en 1960 (p. 51)
- Graphique 5 Organisation des FACA, octobre 2005 (p. 118)

## Tableaux

- Tableau 1 Les chefs d'État centrafricains, de 1960 à 2007 (p. 2)
- Tableau 2 Les sociétés de sécurité privées en République centrafricaine, décembre 2003 (p. 29)
- Tableau 3 « Zones protégées » nationales et initiatives étrangères de lutte contre le braconnage en République centrafricaine (p. 32)
- Tableau 4 Armes utilisées par les acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963 (p. 35)

Tableau 5	Effectifs des acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963 (p. 36)
Tableau 6	Effectifs des acteurs de l'État centrafricain et stocks estimés d'armes légères et de petit calibre, septembre 2003 (p. 37)
Tableau 7	Estimation des armes légères et de petit calibre détenues par une sélection de groupes armés non étatiques en République centrafricaine, novembre 2003 (p. 38)
Tableau 8	Armes utilisées par les acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963 (p. 44)
Tableau 9	Transferts d'armes de la France à la République centrafricaine, 1981-2003 (p. 45)
Tableau 10	Missions de maintien de la paix en République centrafricaine, décembre 2006 (p. 66)
Tableau 11	Armes récupérées par l'OCRB, 1er janvier – 19 décembre 2003 (p. 82)
Tableau 12	Armes et munitions saisies dans la forêt de Ngotto par les écogardes financés par l'UE, 1997-2003 (p. 85)
Tableau 13	Rémunération offerte aux individus qui rendent leurs armes et munitions dans le cadre des programmes de désarmement officiels, 1997-2002 (p. 87)
Tableau 14	Armes récupérées dans le cadre de la MISAB (p. 88)
Tableau 15	Pièces d'artillerie récupérées dans le cadre de la MISAB, 31 décembre 1997 (p. 89)
Tableau 16	Armes récupérées par le PNDR, entre le 23 janvier et le 31 mai 2002 et le 15 juin 2002 et le 14 mai 2003 (p. 94)
Tableau 17	Pièces d'artillerie récupérées par le PNDR, entre le 23 janvier 2002 et le 14 mai 2003 (p. 96)
Tableau 18	Pièces d'artillerie détruites par le PNDR, entre le 22 juillet et le 2 août 2003 (p. 98)
Tableau 19	Matériel récupéré par la FOMUC, au 17 décembre 2003 (p. 100)
Tableau 20	Ex-combattants démobilisés, par lieu, décembre 2006 (p. 123)
Tableau 21	Armes collectées par le PRAC, 30 juin – 31 décembre 2005 (p. 124)

## Liste des cartes

### Cartes

- Carte 1 La République centrafricaine (p. xx)
- Carte 2 La République centrafricaine et ses voisins (p. xxi)
- Carte 3 Bangui (p. 25)
- Carte 4 Transferts indirects d'armes légères en RCA en provenance d'armées régionales et de groupes armés (p. 53)
- Carte 5 Le Tchad (p. 54)
- Carte 6 La République démocratique du Congo (p. 60)

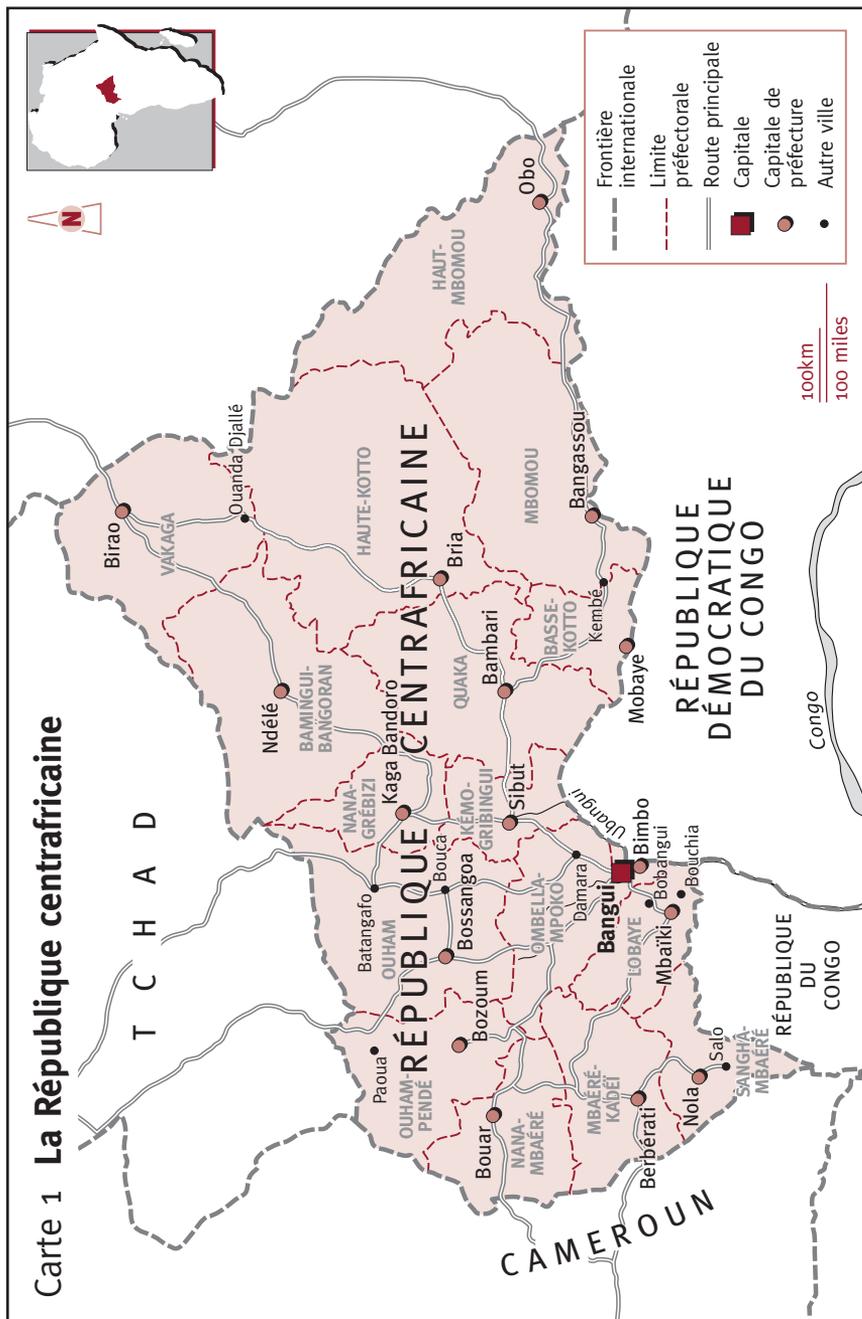
## Liste des abréviations

AEF	Afrique équatoriale française
AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre
APFC	Association pour la protection de la faune de Centrafrique
APLS/MPLS	Armée populaire de libération du Soudan / Mouvement populaire de libération du Soudan
APRD	Armée pour la restauration de la république et la démocratie
ARRC	Africa Rainforest and River Conservation (organisme pour la conservation des forêts tropicales et des fleuves en Afrique)
ASSOMESCA	Association des œuvres médicales des églises pour la santé en Centrafrique
BCAGS	Bureau centrafricain de gardiennage et de surveillance
BMIA	Bataillon mixte d'intervention et d'appui
BONUCA	Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine
BPSI	Bataillon de protection et de sécurité des institutions
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CLD	Comité local de désarmement
CMRN	Comité militaire de redressement national
CNDDR	Commission nationale de désarmement, démobilisation, et réinsertion
CNPDR	Commission nationale contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion
CNRI	Centre national de recherche et d'information
CNS	Compagnie nationale de sécurité
COOPI	Cooperazione Internazionale
CPI	Cour pénale internationale

CTD	Comité technique de désarmement
DDR	Désarmement, démobilisation, et réintégration
DGRE	Direction générale de la documentation et des enquêtes
EAFF	Enfants associés aux forces armées
ECOFAF	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d’Afrique centrale
FAC	Forces armées congolaises
FACA	Forces armées centrafricaines
FAN	Forces armées du nord
FANT	Forces armées nationales tchadiennes
FAP	Forces armées populaires
FAR	Forces armées rwandaises
FAT	Forces armées tchadiennes
FAZ	Forces armées zairoises
FCFA	Franc CFA
FDPC	Front démocratique du peuple centrafricain
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l’homme
FMI	Fonds monétaire international
FNI	Front national islamique
FOMUC	Forces multinationales de la CEMAC
FORS DIR	Force spéciale de défense des institutions républicaines
PPP	Front patriotique pour le progrès
FROLINAT	Front de libération nationale du Tchad
FSA	Fusil semi-automatique
FUC	Front uni pour le changement
GTZ	Office allemand de la coopération technique
GUNT	Gouvernement d’union nationale de transition
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
MAMICA	Manufacture militaire centrafricaine
MANPAD	Système portatif de défense aérienne
MCLN	Mouvement centrafricain de libération nationale
MDD	Mouvement pour la démocratie et le développement
MECAR	Mutuelles d’épargne et de crédit en appui à la reconversion
MINURCA	Mission des Nations unies en République centrafricaine

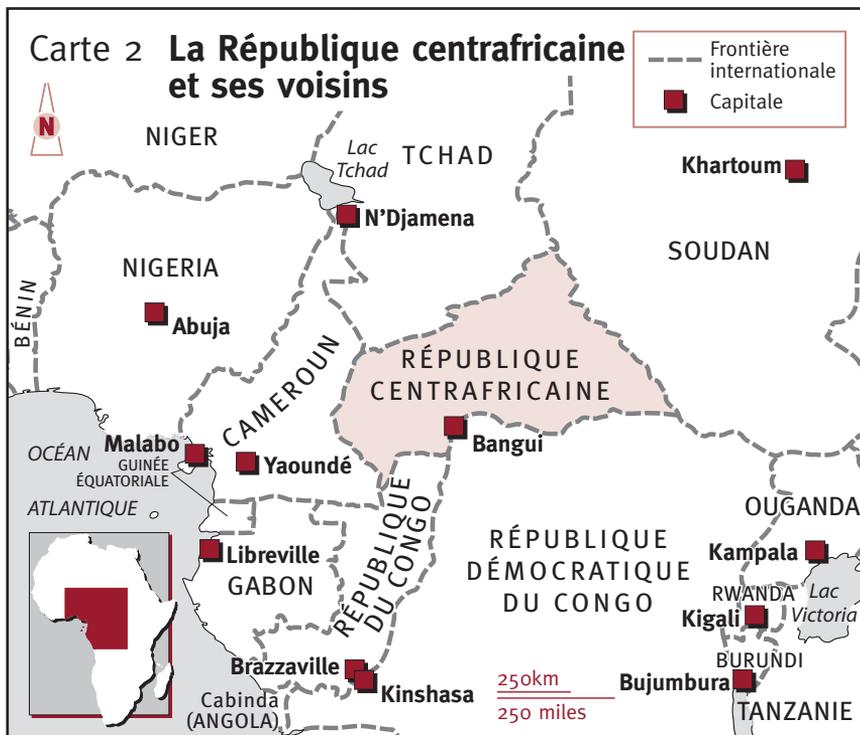
MINURCAT	Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad
MISAB	Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui
MLC	Mouvement de libération du Congo
MLPC	Mouvement de libération du peuple centrafricain
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo
MSF	Médecins sans frontières
MSG	Multiservice conseil gérance
OCRB	Office central de répression du banditisme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personne déplacée à l'intérieur du territoire
PDRN	Programme de développement de la région nord
PDZCV	Programme de développement des zones cynégétiques villageoises
PNDR	Programme national de désarmement et de réinsertion
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRAC	Programme de réinsertion et d'appui aux communautés
RDC	Rassemblement démocratique centrafricain
RC	République du Congo
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RPG	Lance-roquettes antichar
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SAPL	Société d'application des procédés Lefèbvre
SCPS	Société centrafricaine de protection et de surveillance
SERD	Section d'enquête, de recherche et de documentation
SRI	Section de recherche et d'investigation
UAD	Unité d'autodéfense
UE	Union européenne
UFDR	Union des forces démocratiques pour le rassemblement
UFR	Union des forces républicaines

UN Comtrade	Base de données de l'ONU sur le commerce de marchandises
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UPDF	Forces de défense du peuple ougandais
USD	Dollar américain
USP	Unité de la sécurité présidentielle
WWF	World Wildlife Fund / Fonds mondial pour la protection de la nature
ZCV	Zones cynégétiques villageoises



## Synthèse

Entre 1997 et 2006, la République centrafricaine (RCA) a accueilli quatre opérations internationales de maintien de la paix et a été témoin, dans les États voisins, de conflits souvent très médiatisés. Or, la bibliographie disponible sur ce pays est relativement limitée. Comme on le verra, cette étude ne s'intéresse pas uniquement à cette nation agitée et enclavée. Elle remet en question de nombreuses hypothèses largement répandues à propos de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui ont des implications au niveau continental et mondial. Cette étude apporte également un meilleur éclairage du contexte dans le but de mieux comprendre les menaces permanentes pour la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Elle souligne combien les conflits sont étroitement liés et combien les progrès dans un pays peuvent nuire à ceux d'un autre si l'on n'y prend pas garde.



La RCA – un pays qui couvre 623 000 kilomètres carrés (soit un peu plus que la péninsule ibérique) – n’a pas connu de réussite économique et a été le théâtre de troubles importants depuis qu’elle a obtenu son indépendance de la France en 1960. Ses 3,9 millions de citoyens figurent parmi les plus pauvres au monde. Il y a eu quatre coups d’État (et beaucoup d’autres tentatives), le dernier datant du 15 mars 2003, lorsque l’ex-chef de l’état-major de l’armée, le général François Bozizé, a renversé le président élu Ange-Félix Patassé.

Malgré toutes ces perturbations, la prolifération et l’utilisation des armes légères n’occupaient pas une place importante dans les déboires du pays avant 1982. C’est ensuite, après une tentative de coup d’État avortée, que des acteurs non étatiques centrafricains ont commencé à recevoir des armes venues de l’étranger. Le changement de gouvernement au Tchad en 1982 a également eu de graves répercussions sur la RCA, dont la frontière a été traversée par des forces armées étrangères. Les années 1980 et le début des années 1990 ont connu plusieurs tentatives de coup d’État, suspectées ou avérées, et des actes de violence à échelle relativement réduite, impliquant des factions mécontentes et les Forces armées centrafricaines (FACA) (Kalck, 1992, p. xlv-lv).

La situation s’est fortement détériorée après 1995. En 1996, des éléments des FACA se sont mutinés, avec comme résultat le pillage du dépôt d’armes dans les casernes de Kassai à Bangui, la capitale. L’année suivante, des milliers d’armes supplémentaires se sont répandues en RCA lorsque le président zaïrois, Mobutu Sese Seko, a été renversé. Davantage d’armes sont entrées en RCA deux années plus tard lorsque le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, un groupe rebelle soutenu par l’Ouganda, a défait les Forces armées congolaises (FAC) de Laurent-Désiré Kabila, successeur de Mobutu, au nord de la RDC, le long de la frontière avec la RCA. Le Tchad a introduit encore plus d’armes en RCA lorsqu’il a soutenu François Bozizé, ancien chef d’état-major des FACA, dans sa lutte, longue de 17 mois, contre le président centrafricain Ange-Félix Patassé. C’est en mars 2003 que Bozizé est parvenu à renverser Patassé.

Le présent ouvrage comporte quatre parties. La première examine la disponibilité et la distribution des armes légères au niveau des acteurs étatiques et non étatiques en RCA. La deuxième partie se penche sur la circulation et le trafic des armes légères, tant les transferts directs depuis certains États que les transferts indirects depuis certains États et certains groupes armés. La troisième partie évalue les incidences de l’utilisation et de la disponibilité des armes légères. Quant à la quatrième partie, elle analyse les divers efforts de désarmement entrepris en RCA au cours de ces dernières années.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les éléments armés en RCA ont une puissance de feu qui dépasse largement celle des forces gouvernementales (à l'exception de la garde présidentielle), qui ne sont pas préparées à s'y opposer.
- Le gouvernement, qui affirmait en octobre 2003 que près de 50 000 armes légères circulaient en dehors de son contrôle sur le territoire national, pourrait avoir *sous-estimé* la gravité du problème.
- Les taux d'armement établis de longue date pour les FACA sont extrêmement réduits. Par conséquent, les calculs antérieurs concernant les détentions d'armes légères dans l'ensemble de l'Afrique pourraient bien être inférieurs aux estimations actuelles.
- Les fusils d'assaut de type Galil et M-16 ne sont pas beaucoup utilisés en raison de la pénurie des munitions de 5,56 mm nécessaires à ce type d'arme.
- Les opérations de maintien de la paix n'ont pas constitué une source significative d'armes.
- Alors que les États régionaux ont fourni des armes aux forces gouvernementales et aux rebelles qui cherchaient à s'emparer du pouvoir, le type de matériel a été relativement limité et n'a pas compris de missiles sol-air.
- Non seulement les acteurs non étatiques reçoivent du matériel et d'autres types d'aide des gouvernements, mais ils peuvent aussi jouer un rôle crucial en apportant une aide militaire aux gouvernements.
- Alors que les taux de morts et blessés par armes à feu en RCA peuvent être inférieurs par comparaison à d'autres zones de conflit dans la région, le pays souffre gravement des effets économiques et psychologiques liés à l'utilisation et à la disponibilité des armes légères.
- Les programmes de récupération d'armes en RCA ont été mal conçus et mis en œuvre dans de mauvaises conditions. En outre, ils ont connu un succès nettement inférieur à ce qui était prévu et ont miné, semblerait-il, la sécurité nationale.
- Les safaris de chasse sont une industrie qui peut jouer un rôle favorable en vue de contrer les effets socioéconomiques nuisibles du braconnage.
- Alors que la prolifération des armes légères n'a historiquement pas été considérée comme un problème en RCA, elle continue de s'accroître.

Il faut espérer que les conclusions de cette étude aideront les décideurs politiques à concevoir une nouvelle réforme du secteur de la sécurité ainsi que de nouveaux programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion – aussi bien en RCA qu'ailleurs. Quant aux défis que doit affronter la République centrafricaine – un gouvernement central faible, des conflits régionaux, la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour n'en citer que quelques-uns –, ils ne sont pas uniquement propres à la RCA. ■

Un mutiné pendant les troubles militaires de 1996.

© Desiray Minkoh/AFP



# Introduction

Depuis la fin de la Guerre froide, les conflits armés ont détruit une grande partie du continent africain. La guerre en République démocratique du Congo (RDC), qui, à un moment donné, a concerné les forces armées de jusqu'à huit pays et autant de groupes armés non étatiques, a illustré les défis de la paix et les menaces pour la sécurité humaine. La demande parfois insatiable en armes légères et de petit calibre (ALPC)<sup>1</sup> ne semblait jamais dépasser l'offre. Les armes à feu étaient importées auprès de fabricants et de courtiers d'outre-mer et provenaient aussi de la région et du continent. Une mauvaise gestion des stocks, la corruption et la saisie aggravent la situation : les transferts légaux d'armes deviennent souvent illégaux.

De nombreuses études ont été réalisées sur des pays ou régions en particulier afin d'évaluer les problèmes de la prolifération et du commerce illicite des armes légères. Toutefois, l'attention accordée à la République centrafricaine (RCA) a été minime alors que le pays était quasi exclusivement entouré de pays en guerre et souffrait d'une instabilité politique. Devant cette incohérence, le Small Arms Survey a entrepris la présente étude de cas afin d'en savoir plus sur les conséquences de l'utilisation et de la disponibilité des armes légères en RCA et dans la région. Les défis auxquels est confrontée l'opération de maintien de la paix des Nations unies en RDC, en particulier dans la région instable du nord-est du pays, et sa proximité avec la RCA, ont donné un élan supplémentaire à la réalisation de ce projet. De même, la crise humanitaire qui dure depuis 2003 au Darfour, région du Soudan, pays frontalier de la RCA, a permis de comprendre que le conflit en RCA s'inscrit dans un contexte régional de sécurité des plus préoccupants. À l'heure actuelle, la RCA fait face à de nombreux groupes armés qui veulent renverser le pouvoir à Bangui, et la prolifération des armes légères semble s'accroître (voir l'épilogue). Le but de cette étude est de mettre en lumière le contexte de la naissance de cette situation pour le moins préoccupante.

## L'histoire de la RCA en bref

La RCA a connu quatre coups d'État – et beaucoup d'autres tentatives – depuis qu'elle a acquis son indépendance vis-à-vis de la France en 1960 (voir le tableau 1). Le plus récent date de mars 2003, lorsque François Bozizé s'est emparé du pouvoir. Le président de

Tableau 1

**Les chefs d'État centrafricains, de 1960 à 2007**

Président	Mandat	Groupe ethnique	Lieu de naissance / ville d'origine (préfecture)	Poste avant la présidence	Raison du départ (date)
David Dacko	1960–65	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Ministre de l'Intérieur, de l'Économie et du Commerce <sup>1</sup>	Coup d'État (31 décembre 1965)
Jean-Bédel Bokassa	1966–79	Ngbaka	Bobangui (Lobaye)	Chef d'état-major des forces armées	Évincé en son absence par des soldats français (20-21 septembre 1979)
David Dacko	1979–81	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Conseiller personnel de Bokassa	Coup d'État (1 <sup>er</sup> septembre 1981) <sup>2</sup>
André Kolingba	1981–93	Yakoma	Kembe (Basse-Kotto)	Chef d'état-major des forces armées	Défaite aux élections (19 septembre 1993)
Ange-Félix Patassé	1993–2003	Sara	Paoua (Ouham-Rende)	Ex-premier ministre	Coup d'État (15 mars 2003)
François Bozizé	2003–	Gbaya	Bossangoa (Ouham) <sup>3</sup>	Ex-chef d'état-major des forces armées	–

**Notes:**

<sup>1</sup> La RCA jouissait d'une large autonomie avant son indépendance.

<sup>2</sup> Dacko a transmis ses pouvoirs à Kolingba dans le calme lors d'un coup d'État qui a suivi des élections disputées.

<sup>3</sup> Le président Bozizé est né à Mouila, au Gabon, mais est originaire de Bossangoa où il a grandi.

**Sources:** BBC (2005); Sangonet (2005); *Telegraph* (2003); Fundación CIDOB (2001a; 2001b); Kalck (1992); O'Toole (1986).

L'époque, Ange-Félix Patassé, avait remporté les élections multipartites en 1993 et en 1999. Les rares élections présidentielles qui s'étaient tenues précédemment étaient loin d'être libres et équitables. Bozizé<sup>2</sup> a obtenu le pouvoir de la même manière que les deux anciens présidents centrafricains : Jean-Bédel Bokassa et André Kolingba. Tous deux ex-chefs de l'état-major des forces armées, Bokassa et Kolingba avaient également comme point commun d'avoir renversé David Dacko. Dacko a gouverné la RCA de l'indépendance à 1965, et ensuite de 1979 à 1981.



De tous les présidents centrafricains qui ont été évincés lors de coups d'État, aucun n'a été tué, et tous ont bien mieux réussi leur vie que tous les Centrafricains qui n'ont pas eu la chance d'occuper le poste de chef de l'État. Ce pays enclavé de 623 000 km<sup>2</sup> (soit un peu plus que la péninsule ibérique) est en grande partie inexploité. Les 3,9 millions de citoyens centrafricains, qui se répartissent en quelque 80 groupes ethniques, figurent parmi les plus pauvres du monde, le revenu moyen étant inférieur à un dollar par jour. Selon un rapport de l'ONU datant de 2003, la RCA affichait l'indice le plus élevé de mortalité maternelle à l'accouchement, un taux d'infection par le VIH/SIDA en hausse et une population en grande partie non instruite (OCHA, Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies, 2003c). Selon l'indice du développement humain de 2006, qui mesure

plusieurs indicateurs socioéconomiques de 177 pays, la RCA est classée sixième en partant de la fin (PNUD, 2006, p. 286).

La période précédant l'indépendance a certainement contribué à créer les défis actuels du pays. Il a en effet connu une situation économique particulièrement médiocre en tant que colonie française mais aussi depuis la traite arabe. Faisant partie de l'Afrique équatoriale française (AEF), l'Oubangui-Chari – tel était le nom de la RCA de 1910 à 1958<sup>3</sup> – n'a reçu que peu d'attention et de ressources en comparaison des autres territoires AEF, les actuels République du Congo (RC), Gabon et Tchad. Des milliers d'habitants de l'Oubangui-Chari ont été contraints de travailler sur des projets d'infrastructure ailleurs en AEF, projets qui n'ont présenté qu'un faible avantage économique pour la RCA. Qui plus est, pendant la traite arabe, des raids qui portaient des pays que sont aujourd'hui le Tchad et le Soudan ont été la source d'une sérieuse baisse de la population dans de grandes zones de la RCA actuelle, entraînant ainsi des répercussions sur le développement et sur les tensions ethniques et religieuses.



Des soldats indigènes s'entraînent pour faire partie de l'armée coloniale française libre, 1941. © George Rodger/Time Life Pictures/Getty Images

La RCA a néanmoins été un pays relativement paisible par comparaison avec la majorité de ses voisins. Des cinq frontaliers de la RCA, seul le Cameroun peut en dire autant. Le Tchad, la RDC, la RC et le Soudan ont tous connu des guerres civiles et des insurrections. Le Tchad, deux fois plus grand et deux fois plus peuplé que la RCA, a essuyé des décennies de conflits armés sporadiques. Le Soudan, deux fois plus grand que le Tchad, avec une population de plus de 35 millions d'habitants, est parvenu à un accord avec son principal groupe d'insurgés établi au sud du pays après plus de 20 années de lutte, mais est actuellement impliqué dans un conflit dans la région du Darfour, à l'ouest du pays. La RDC, ex-Zaïre, qui a une superficie légèrement inférieure à celle du Soudan mais avec 50 % d'habitants en plus, a connu des conflits armés pendant quasiment toute la période de 1996 à 2003 et abrite de nombreux groupes armés. Quant à la RC, elle a essuyé des périodes de lutte sanglante (1993), une guerre civile (1997-1999) et une reprise des hostilités (2002). Le Cameroun est le seul État à connaître une relative stabilité, son unique passation des pouvoirs présidentiels, en 1982, s'étant déroulée dans le calme<sup>4</sup>. Malheureusement pour la RCA, 80 % de ses 3 600 km de frontières internationales sont contigus aux trois pays voisins qui ont été confrontés aux plus importants troubles politiques et qui se caractérisent par les taux d'armement les plus élevés.

Jusqu'en 1982, les armes légères n'occupaient pas une place importante dans les déboires du pays. C'est ensuite, après une tentative de coup d'État avortée (Kalck, 1992, p. xlii), que des acteurs non étatiques centrafricains ont commencé à recevoir des armes venues de l'étranger. Le changement de gouvernement au Tchad en 1982 a également

eu de graves répercussions sur la RCA, notamment la violation de ses frontières par des forces armées étrangères. Par voie de conséquence, la RCA a connu, au cours des années 1980 et au début des années 1990, plusieurs tentatives - suspectées ou avérées - de coups d'État, et des actes de violence à une échelle relativement réduite, impliquant des factions mécontentes et les Forces armées centrafricaines (FACA) (Kalck, 1992, p. xliv-lv).

Toutefois, la situation s'est fortement détériorée en 1996, lorsque des éléments de l'armée se sont mutinés. Il y a eu en tout trois soulèvements distincts cette année-là. La troisième mutinerie a eu comme point d'orgue le pillage du dépôt d'armes du pays dans les casernes de Kassai à Bangui (McFarlane et Malan, 1998, p. 49-51)<sup>5</sup>.

En 1997, après le renversement du président zaïrois (plus tard la RDC) Mobutu Sese Seko, des milliers d'armes supplémentaires se sont répandus en RCA. Une situation similaire a été enregistrée deux ans plus tard, lorsque le Mouvement de libération du Congo (MLC) soutenu par l'Ouganda, un groupe rebelle conduit par Jean-Pierre Bemba, a défait les FAC de Laurent-Desiré Kabila, successeur de Mobutu, au nord de la RDC. En 2001, Bemba a envoyé des centaines de soldats du MLC en RCA (en réponse à la tentative de coup d'État de Kolingba) pour aider le président Patassé alors aux abois, soldats qui ont laissé derrière eux de nombreuses armes légères. Au cours des années 2002 et 2003, de nouvelles armes ont pénétré en RCA via le Tchad, qui soutenait la campagne militaire du général Bozizé<sup>6</sup>.

L'instabilité politique croissante en RCA pendant les années 1980 et 1990 peut en partie être attribuée à la manipulation des allégeances ethniques par les chefs. Jusqu'au mandat de Kolingba, en dépit de l'inefficacité de Dacko et des graves violations des droits de l'homme de Bokassa, la RCA a été relativement épargnée par les tensions ethniques. Les groupes ethniques à proximité du fleuve Oubangui – notamment les Ngbakas (M'bakas), dont faisaient partie Dacko et Bokassa<sup>7</sup>, et les Yakomas – ont été avantagés par l'autorité coloniale française de manière disproportionnée. Ces deux groupes ethniques réunis, qui ont un taux de population similaire, représentent moins de 10 % de l'ensemble des citoyens du pays. Les groupes ethniques les plus importants en RCA – les Gbayas (Bayas), Bandas, Mandjas et Saras – vivent dans les savanes au nord de la capitale et englobent plus de 80 % de la population. (Les Mboum, au sud-est du pays, constituent le plus important des quelque 60 groupes ethniques restants.) Kolingba a bouleversé le *statu quo* lorsqu'il a introduit des Yakomas dans son gouvernement, et en particulier dans l'armée, à une échelle sans précédent. Patassé, un Sara du nord, n'a jamais eu confiance en l'armée. Au lieu d'essayer de la réformer, il a créé la Garde présidentielle au détriment de l'armée. Cette dynamique aide à expliquer le contexte des mutineries de l'armée en 1996 qui ont donné lieu à une série de crises politiques qui se sont terminées par l'éviction de Patassé en mars 2003.

L'effondrement économique du pays est un élément tout aussi essentiel pour comprendre sa plongée dans la violence au milieu des années 1990. Sous la pression internationale et dans la perspective d'une aide accrue, Patassé a mis en œuvre une série de réformes économiques, y compris la dévaluation de la monnaie (de 50 %), ce qui a davantage appauvri la population. Le Fonds monétaire international (FMI) a annulé le programme d'aide promis fin 1995, pointant du doigt la mauvaise gestion gouvernementale des fonds. De 1994 à 1996, la dette extérieure a gonflé de 120 millions USD (de 824 millions USD à 944 millions USD), alors que la croissance économique était insignifiante. Même la compagnie pétrolière nationale s'est montrée incapable de payer ses taxes et la somme des arriérés des fonctionnaires a atteint la valeur de plusieurs années de salaires (McFarlane et Malan, 1998, p. 49 ; 58, n° 2). La frustration par rapport au gouvernement est devenue palpable et les grèves et manifestations se sont répétées.

Indépendamment des compétences politiques de Bozizé et de son zèle réformiste proclamé, la prolifération des armes légères sur tout le territoire centrafricain a compliqué davantage une situation déjà difficile. Cette étude se penche sur les événe-



Un jeune soldat du MLC à Sibut, 2003. © Marco Longari/AFP

ments survenus entre 1996 et 2003 qui ont influé sur la capacité de l'État à réglementer la circulation d'armes parmi les civils et qui ont engendré l'arrivée massive d'armes dans de larges régions du pays. Ces deux phénomènes constituent une menace évidente pour la sécurité nationale et l'ordre public. Ces développements risquent en effet de rendre encore plus dangereuse l'hypothèse selon laquelle d'anciens dirigeants feraient leur retour et revendiqueraient la présidence de manière violente. Les troubles permanents dans les pays voisins, notamment au Tchad et au Soudan, mettent en évidence les risques régionaux pour le territoire centrafricain qui est hautement armé mais peu contrôlé.

## L'étude

La présente étude comporte quatre parties.

La *Partie I* traite de la disponibilité et de la circulation des armes légères dans le pays. Elle fait le point sur les armes détenues par les acteurs étatiques et non étatiques. Chaque branche du secteur de la sécurité de l'État est examinée de manière distincte, ainsi que chaque groupe armé. Les initiatives de lutte contre le braconnage, qui dépendent d'un financement et d'une planification internationale, sont abordées dans une troisième section. La composition, la puissance, la structure et l'armement de chacun de ces groupes sont ensuite décrits. Tout en se concentrant sur les années 1996 à 2003, soit la période où la situation des armes légères a le plus évolué, cette section retrace également l'essentiel des tendances et changements historiques. Elle s'efforce enfin d'évaluer les stocks d'armes détenus par les acteurs institutionnels.

La *Partie II* aborde la circulation et le trafic des armes légères et se compose de trois sections. La première fait le point sur les armes qui sont entrées en RCA en provenance de l'étranger *à la suite de politiques gouvernementales officielles*. Cette catégorie inclut à la fois les transferts d'État à État (légaux) et les transferts d'État à non-État (illégaux). Cette section se termine sur l'étude du cas plutôt inhabituel d'un acteur non étatique qui a fourni des armes à un acteur étatique. Les armes provenant de forces armées régionales qui ont transité ou trouvé refuge en RCA sont analysées dans la deuxième section. Bien que ces armes proviennent de l'extérieur de la RCA, elles sont traitées séparément dans la mesure où elles sont *arrivées indépendamment de la volonté politique*. Les États ayant une frontière commune avec la RCA sont passés en revue, ainsi que le Rwanda. La troisième section est consacrée aux armes qui ont été produites au sein de l'État ; il s'agit des entreprises publiques légales, des industries familiales et des productions artisanales. Le rôle des forces armées et de la police centrafricaines en tant que sources d'armement par le biais de la corruption, de l'indisci-

pline et de la saisie, est également examiné. De même, les forces de maintien de la paix établies en RCA sont passées en revue dans le but de découvrir si certaines de leurs armes ont été saisies, perdues ou sont manquantes. Cette section se termine par des exemples d'itinéraires utilisés pour le trafic illégal des armes légères qui traversent la RCA.

Les répercussions de l'utilisation et de la disponibilité des armes légères sont abordées à la *Partie III*. Cette section tente ainsi de distinguer les effets directs et indirects de ces armes, et ce tant sur les êtres humains que sur la faune et la flore. Les conséquences directes comprennent la mort et les blessures ainsi que les traumatismes psychologiques. L'étude se penche également sur les incidences politiques, économiques et sociales indirectes de ces armes sur la société centrafricaine. L'attention est spécialement attirée sur les conséquences des mutineries et tentatives de coups d'État, des vols à main armée, des barrages routiers et du braconnage. Bien que les raisons expliquant la difficulté de vivre en République centrafricaine soient multiples, les armes légères sont néanmoins au centre de bon nombre de ces défis du fait de l'instabilité favorisée par leur mauvaise utilisation.

La *Partie IV* de l'étude décrit et évalue les récents programmes de désarmement et de récupération des armes en République centrafricaine. Dans un premier temps sont examinés les programmes nationaux de collecte d'armes et les politiques et procédures des agents du secteur de la sécurité de l'État chargés de cette mission. Ensuite sont analysés les efforts qui sont financés à l'échelle internationale, y compris les projets de lutte contre le braconnage de même que les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Les divers programmes et tentatives d'évaluation des collectes sont décrits ici. Il est tout aussi important de s'interroger sur ce qui est advenu des armes récupérées. Cette partie de l'étude cherche à identifier les principaux défis et succès et évalue l'importance relative des facteurs tels que les ressources financières et humaines, la création de programme et la volonté politique.

Cette étude définit le contexte historique – les facteurs nationaux et régionaux entraînant la prolifération des armes légères en RCA, un phénomène assez récent – pour comprendre ce qui a mené le pays vers une telle situation. Elle permet également de comprendre que la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement peuvent aussi bien contribuer à une amélioration qu'à une détérioration de la situation, en fonction de la manière dont ces programmes sont organisés et mis en œuvre. Des stratégies claires pour une efficacité accrue voient le jour. La mise en place d'une commission nationale sur les armes légères et le désarmement témoigne du sérieux avec lequel le gouvernement centrafricain s'attaque à ces problèmes. Nous espérons que l'analyse ci-après servira de base pour développer ces efforts. Il faut espérer que les conclusions

de cette étude seront utiles aux décideurs politiques centrafricains, mais aussi qu'elles pourront servir par-delà les frontières de la RCA. Le problème de la prolifération illégale des armes légères n'est malheureusement pas propre à la RCA. 🇷🇨

Des soldats des FACA paraded à Bangui, mars 2004.

© Desirey Minkoh/AFP



## PARTIE I

# Disponibilité et distribution des armes légères

Les gouvernements centrafricains se sont appuyés sur différents services (qu'ils ont soutenus à des degrés divers) au sein des forces armées et du secteur de la sécurité. Pendant les vingt premières années de l'indépendance, toutefois, l'État a monopolisé de manière plus ou moins efficace – et, parfois, sans pitié – l'usage coercitif de la force<sup>8</sup>. Ceci a changé au début des années 1980 avec la mise en place des premiers groupes d'opposition armés<sup>9</sup>.

Le président Patassé n'a jamais fait confiance à l'armée, étant donné la décision de son prédécesseur Kolingba d'introduire des Yakomas au sein de celle-ci. Au lieu de tenter de réformer l'institution, Patassé a constitué la Garde présidentielle à ses frais, ce qui explique largement pourquoi, en 1996, tant de soldats ont opté pour la mutinerie. Plus tard, lorsque la Garde présidentielle s'est avérée incapable de lui apporter la protection qu'il cherchait, Patassé a créé une série de milices pro-gouvernementales.

Patassé n'a jamais exercé un contrôle efficace sur les armes que son régime distribuait à ces entités. Ces milices étaient relativement bien armées, nombre d'entre elles recevant des fusils d'assaut de type Kalachnikov (ou le modèle chinois 56)<sup>10</sup>. En revanche, de nombreux soldats gouvernementaux possédaient des armes dépassées, comme des fusils à verrou à un coup MAS-36.

## Les institutions gouvernementales équipées en armes légères

### Les Forces armées centrafricaines (FACA)

Les tentatives de coups d'État, les mutineries et la négligence pour raisons politiques – de même que des processus de récompense sélectifs – ont sévèrement affecté les FACA qui, même après les mutineries de 1996, n'ont reçu qu'un soutien limité. Toutefois, durant toute sa carrière, le président Bozizé a montré son intérêt pour l'armée en réformant et en renforçant l'institution (*Frères d'armes*, 2000, p. 22-24).

Le premier président du pays, David Dacko, a délibérément choisi d'avoir des forces armées faibles et de petite envergure. Durant les premières années d'existence des FACA, tous les officiers étaient français et Dacko a en grande partie laissé le dévelop-

pement des forces à un conseiller militaire français (Kalck, 1992, p. 13). Ce sont des événements qui ont eu lieu ailleurs sur le continent qui ont influencé ses décisions. On a cru Dacko perturbé par le coup militaire au Togo qui, en janvier 1963, a entraîné le meurtre du premier président d'un État africain pendant la période postcoloniale, ainsi que par la démission en août 1963 du président de la RC en réponse aux troubles politiques croissants et dont le but était d'éviter une éventuelle guerre civile. Dacko a interrompu le recrutement dans l'armée pendant l'année 1963. Il est quelque peu ironique qu'il ait désigné cette année-là son cousin Jean-Bédél Bokassa en tant que chef de l'état-major de son armée dans le but de renforcer son emprise sur le pouvoir (SHAT, 1963, p. 10).

Bokassa a tout d'abord récompensé les forces armées. Il a augmenté leurs salaires, promu de nombreux officiers et leur a procuré de nouvelles armes. Le budget de la Défense a doublé rien qu'entre 1967 et 1969 (Decalo, 1989, p. 157).

Toutefois, les forces armées ont en définitive beaucoup souffert sous Bokassa, qui au fil du temps, a semé un doute croissant sur leur loyauté et a parfois tué des officiers supérieurs pour en promouvoir d'autres apparemment au hasard. Outre sa tentative d'établir un fragile équilibre entre la peur et la cupidité, Bokassa a déployé la plupart des troupes à Bouar et le long de la frontière soudanaise, loin de la capitale, et n'aurait pas fourni de munitions réelles aux troupes régulières. Lorsque Dacko a repris le pouvoir en 1979, les FACA étaient l'une des armées les plus mal entraînées et les moins bien équipées d'Afrique (Decalo, 1989, p. 157, 168).

La composition ethnique des forces armées a radicalement changé pendant les années 1980. En tant que premier président centrafricain non Ngbaka, Kolingba a engagé et promu des Yakomas, sa propre ethnie, au sein des FACA, à des niveaux sans précédent. Bien que l'ethnie Yakoma constituait à peine 5 % de la population, elle a rapidement représenté entre un quart et un tiers des effectifs totaux de l'armée et peut-être la moitié de ses officiers pendant le mandat de Kolingba (Faltas, 2001, p. 82-83).

Aidé par les Français, Bozizé s'est attelé à réformer et à renforcer l'armée. Après les mutineries de 1996, l'armée, en qui Patassé n'a jamais eu confiance depuis le début de sa présidence, n'a reçu que peu de soutien. Bozizé a rapidement intégré dans l'armée plusieurs centaines de ses partisans armés après deux mois de formation de base. Mais les avantages de l'intégration et de la démobilisation se sont fait attendre trop longtemps pour certains de ses anciens partisans armés, dont bon nombre ont protesté. De nombreux ex-soldats de la RCA qui s'étaient enfuis en RDC à la suite de la tentative de coup d'État avortée de Kolingba en 2001, sont rentrés en RCA et se sont vu offrir la perspective de rejoindre l'armée. Anicet Saulet, un fonctionnaire de l'ad-

ministration et un ex-chef de la mutinerie militaire de 1997, a déclaré que certains retards de recrutement ont été causés par des difficultés administratives, mais il a ajouté que les considérations ethniques constituaient également une autre explication (OCHA, 2003d).

Cette force n'a jamais été très importante et sa puissance semble avoir atteint son point culminant sous le président Jean-Bédél Bokassa. À la fin de sa présidence en septembre 1979, les forces armées comprenaient en effet 7 500 soldats (Decalo, 1989, p. 165). Au début des années 1980, toutefois, la puissance de cette armée était considérablement réduite.

Tout en défendant les intérêts de l'ethnie Yakoma, Kolingba a gardé une armée plus petite que sous Bokassa et a endossé des responsabilités supplémentaires pour sa surveillance. Après s'être emparé du pouvoir, il a dissous le gouvernement tel qu'il avait été constitué et a créé à la place un Comité militaire de redressement national (CMRN) fort de 23 membres (O'Toole, 1986, p. 68). En qualité de président du CMRN, il a également occupé le poste de chef d'état-major des forces armées et de ministre de la Défense. Pendant les premières années de son mandat, l'armée a été jusqu'à ne compter qu'un simple bataillon d'infanterie et des unités d'appui, une majorité des soldats étant basée à Bouar, loin de la capitale (voir Keegan, 1983, p. 100).

Kolingba comptait dans une grande mesure sur la France pour sa propre sécurité et celle de son pays. C'est ainsi que le nombre de troupes françaises basées dans le pays a considérablement augmenté sous son règne. Pendant les années 1980, les troupes françaises se sont multipliées par huit<sup>11</sup> et étaient bien plus nombreuses que leurs homologues centrafricaines. Apporter un soutien à Kolingba n'était toutefois pas le principal objectif de la France, dont les efforts pour surveiller l'activité militaire libyenne au Tchad et dans la sous-région (Bigo, 1988, p. 277) expliquaient la multiplication des troupes françaises en RCA, dont le président Kolingba a néanmoins profité.

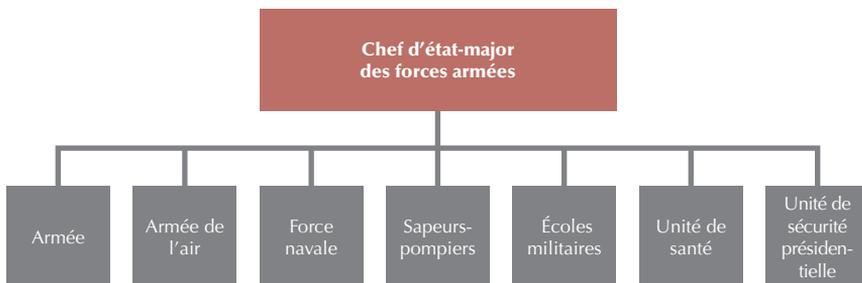
La France a toutefois fermé ses bases militaires en RCA pendant le premier mandat de Patassé. Bien que Paris ait considérablement réduit sa présence militaire en RCA pendant les années 1990 en comparaison des niveaux atteints pendant les années 1980 (à titre d'exemple, Dumoulin enregistre le nombre de troupes françaises en RCA à 1 500 [1997, p. 113]), l'armée française a aidé Patassé pendant les troubles militaires de 1996 et 1997 et a apporté son soutien à la force africaine de maintien de la paix *ad hoc* connue sous le nom de Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) qui a été déployée à la suite des mutineries. Mais dans les deux semaines qui ont suivi le vote de la résolution du 27 mars 1998 du Conseil de sécurité des Nations unies visant à mettre en place la Mission des Nations unies en République centrafri-

caine (MINURCA) en remplacement de la MISAB, la France a fermé ses bases militaires en RCA et retiré ses troupes, à l'exception de quelques centaines de soldats restés dans le but de soutenir l'opération de maintien de la paix des Nations unies<sup>12</sup>.

On en sait bien plus sur les FACA sous la présidence de Patassé, quand le pays a connu une période particulièrement difficile. En 2000, selon Jean-Jacques Demafouth, alors ministre centrafricain de la Défense, 500 nouvelles recrues ont rejoint les rangs des FACA (*Frères d'armes*, 2000, p. 19). Leur arrivée, ainsi qu'un apport de plusieurs centaines de membres de la Garde présidentielle, ont porté les effectifs des FACA à près de 4 000 hommes. En 2000, les FACA étaient principalement composées de cinq bataillons d'infanterie. (L'effectif d'un bataillon moyen semble se monter à environ 400 hommes, bien qu'il varie en fonction du nombre de compagnies par bataillon.) La force navale et l'armée de l'air comptaient chacune près de 200 hommes<sup>13</sup>. Le bataillon des sapeurs-pompier, créé en 1988, comptait 80 hommes en 2000, année pendant laquelle un programme de recrutement a été mis sur pied pour faire passer l'effectif de cette unité à 150 hommes. Quelque 300 soldats servaient au sein du service de santé des FACA. En 2000, dans le cadre d'une mesure de réforme négociée, la Garde présidentielle (décrite ci-dessous) a été placée sous les ordres du chef d'état-major de l'armée – du moins sur le papier. (Voir le graphique 1 relatif à la structure des FACA en 2000.)

En mai 2001, après la tentative de coup d'État manquée de Kolingba, environ 1 250 soldats des FACA se seraient enfuis en RDC<sup>14</sup>. 300 autres hommes ont, semble-t-il, rejoint les forces rebelles du général Bozizé en novembre 2001.

**Graphique 1**  
**Organisation des Forces armées centrafricaines (FACA), 2000**



Sources: *Frères d'armes* (2000) ; entretiens et correspondance écrite

Il est difficile d'évaluer la quantité et le type d'armement utilisé par les FACA. En octobre 1963, peu après l'indépendance, l'armée ne possédait que 1 017 armes dont toutes, à l'exception de dix d'entre elles, étaient des armes de petit calibre. Le seul fusil distribué était le MAS-36, qui comptait pour près des 2/3 des armes à feu du stock de l'armée. Les armes légères consistaient en deux mitrailleuses de 12,7 mm, quatre mortiers de 60 mm et quatre mortiers de 81 mm (SHAT, 1963, p. 38). L'introduction, au fil des ans, de fusils d'assaut Kalachnikov et d'un assortiment d'armes légères (en 1977, par exemple, l'arsenal des FACA comprenait, selon les dires, des mortiers légers soviétiques et des lance-roquettes antichars – Clayton 1986, p. 237, 240) n'a pas fondamentalement changé la donne : les FACA sont une force faiblement armée.

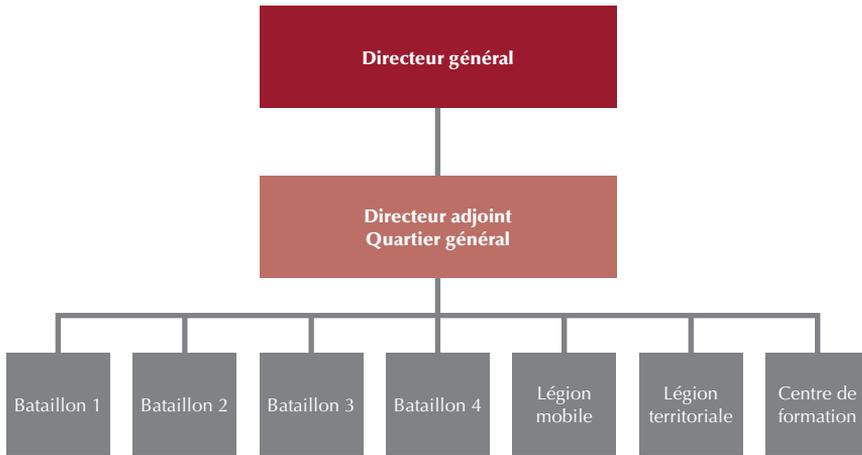
## La gendarmerie

Au lieu d'être complémentaire avec l'armée, la gendarmerie a toujours été en compétition avec celle-ci – ou avec d'autres agences de sécurité gouvernementales – pour gagner la confiance et le soutien du président. Depuis qu'elle a été officiellement créée peu après l'indépendance, la gendarmerie a tantôt fonctionné de manière autonome, tantôt été au service du chef d'état-major des forces armées. Au début, Dacko favorisait la gendarmerie par rapport à l'armée (Decalo, 1989, p. 145). Pour sa part, Bokassa s'est toujours méfié de la gendarmerie, méfiance compréhensible vu qu'il était issu des forces armées dont il était le chef d'état-major au moment de sa prise de pouvoir. En outre, le chef de la gendarmerie, le commandant John Izamo, avait été choisi par la France pour sa loyauté. En effet, les Français planifiaient un coup d'État dans le cadre duquel Izamo aurait pris le contrôle du pays, mais Bokassa a été le premier à agir et a arrêté Izamo au début de sa prise de pouvoir (O'Toole, 1986, p. 48-49). Lors des mutineries de 1996, la gendarmerie s'est montrée loyale à Patassé. En dépit de ce soutien, elle est restée relativement faible pendant tout son mandat. Patassé s'est appuyé essentiellement sur la Garde présidentielle, plusieurs milices et les forces internationales pour le protéger.

L'effectif de la gendarmerie est resté relativement constant. Les gendarmes étaient au nombre de 1 600 en 1970, près de 1 000 en 1983, et environ 1 300 en 2000, des programmes étant mis en place pour porter l'effectif à 1 800 hommes (*Frères d'armes*, 2000, p. 34 ; Keegan, 1983, p. 100). En juin 2002, 200 nouvelles recrues (les premières depuis 1994) ont entamé une formation de neuf mois à l'école de gendarmerie de Kolongo (*Frères d'armes*, 2002, p. 40), ce qui semble indiquer que le renforcement programmé n'avait pas encore eu lieu ou que les intentions avaient entre-temps changé. Selon le président Bozizé, les gendarmes étaient au nombre de 1 310 en 2003 (RCA, 2003b, p. 6).

## Graphique 2

### Organisation de la gendarmerie centrafricaine, décembre 2003



Source: Gendarmerie centrafricaine

Les gendarmes sont principalement armés de pistolets, de mitraillettes MAT-49, de fusils à verrou MAS-36 et de fusils d'assaut Kalachnikov<sup>15</sup>. En 2002, les forces loyales au général Bozizé avaient pillé nombre de leurs dépôts si bien qu'en 2004, l'armement de la gendarmerie se limitait essentiellement à des fusils MAS-36. Les gendarmes dispersés dans tout le pays sont finalement généralement bien moins armés que les bandits de grand chemin qui disposent de Kalachnikov ou d'armes légères (MCE, n.d.).

### La Garde présidentielle

La principale force de protection du président a connu différentes appellations au cours des années. Connue initialement sous le nom de Garde républicaine après que la RCA a gagné son indépendance, elle a ensuite été appelée Garde présidentielle, puis Garde impériale sous Bokassa. Pour distancier sa présidence des violations des droits de l'homme perpétrées par la Garde impériale, Dacko a changé le nom en Garde prétorienne. Sous la présidence de Kolingba, elle était connue sous le nom de Garde présidentielle et était placée sous commandement français<sup>16</sup> (Decalo, 1989, p. 169). L'influence de la France est restée importante pendant les premières années de la présidence de Patassé, mais en février 1997, Paris a retiré les 23 conseillers techniques français chargés de la sécurité personnelle du président (Kalck, 2005, p. lii).



Le président de la RCA, Ange-Félix Patassé, escorté par ses gardes à Bangui, mai 1996. © François Mori/AP Photo

Deux éléments sont toutefois restés relativement constants en ce qui concerne l'unité principale chargée de protéger le chef d'État centrafricain : elle a été comparative-ment bien pourvue en effectifs et relativement bien traitée. Bokassa réservait des places dans la Garde présidentielle pour des hommes provenant de son village d'origine (Decalo, 1989, p. 157). Sous le président Patassé, les rangs de la Garde présidentielle auraient compté des mercenaires tchadiens (*Africa Confidential*, 2001), bien que des sources proches de Patassé aient contesté cette affirmation en 2004<sup>17</sup>. En 2006, le président Bozizé aurait pour sa part disposé d'un contingent tchadien pour assurer sa sécurité personnelle<sup>18</sup>.

En 1997, le président Patassé a entrepris de transformer la Garde présidentielle en Force spéciale de défense des institutions républicaines (FORSDIR), processus achevé début 1998 (Bureau pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail, 1999). En 2000, dans le cadre d'une série de réformes négociées, le président Patassé a transformé la FORSDIR en Unité de la sécurité présidentielle (USP) et l'a intégrée, du moins sur le papier, aux FACA. Même si l'USP était supposée être sous les ordres du chef

d'état-major des forces armées et, en définitive, responsable devant le ministre de la Défense, elle continuait en réalité à être subordonnée au président et à prendre ses ordres directement auprès de celui-ci tout en conservant une très large autonomie<sup>19</sup>. À la fin de 1999, l'effectif de la FORSDIR était officiellement de 642 hommes, mais Sami Faltas indique qu'il était plus proche de 900 (Faltas, 2001, p. 92).

En outre, ses membres sont mieux armés que les collègues servant au sein d'autres services armés et des institutions de sécurité publique dans le pays. Ainsi, sous le président Patassé, le personnel responsable de la sécurité du président, en uniforme ou non, pouvait être identifié aux armes à feu personnelles qu'il portait. Ce personnel était en général équipé de fusils d'assaut Kalachnikov, de mitraillettes légères AA-52 et de lance-roquettes antichars (RPG)<sup>20</sup>.

## La police

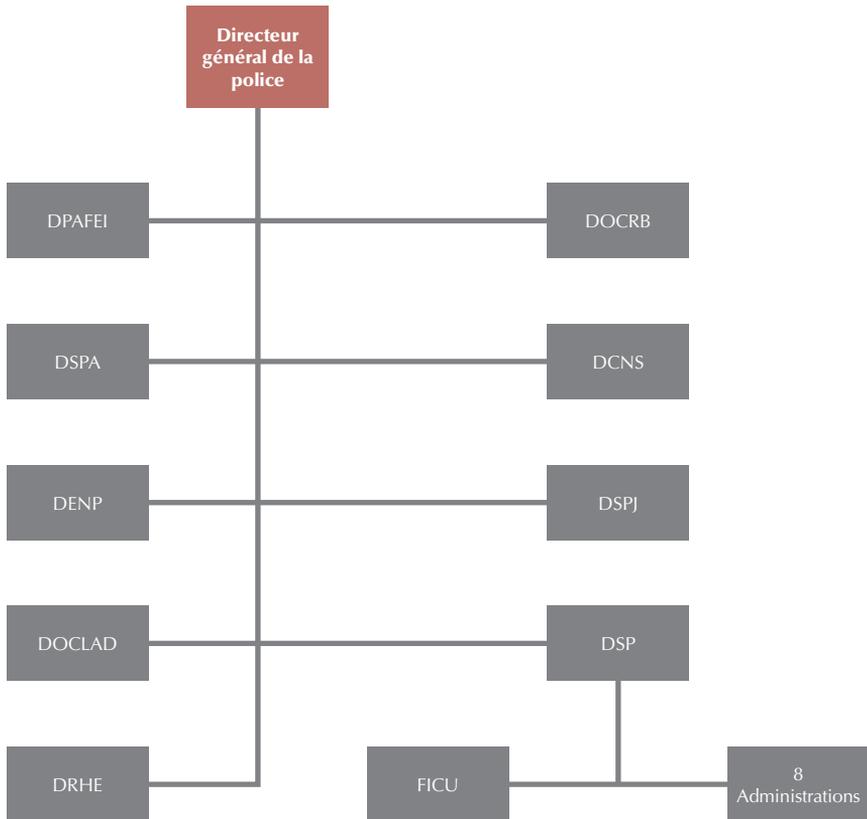
Les services de police en RCA n'ont jamais bénéficié d'un soutien gouvernemental important. En 1963, par exemple, la police, dont l'effectif était de 315 hommes, possédait exactement 61 armes à feu : 6 pistolets, 40 mitraillettes et 15 fusils. Ces derniers étaient tous des mousquetons à verrou dont les premiers avaient été produits au 19<sup>ème</sup> siècle (SHAT, 1963, p. 62-63). Par la suite, les policiers ont généralement été équipés de fusils français MAS-36, autres fusils à culasse mobile, mais d'origine plus récente (Seconde Guerre mondiale). En 2004, cependant, ces policiers n'étaient plus armés. La plupart des dépôts de la police avaient été pillés pendant les mutineries et tentatives de coups d'État de 1996-1997 et 2001-2002.

Tout comme les autres forces de sécurité de l'État, la composition de la police reflétait l'ethnie du président au pouvoir. On peut citer l'exemple des Ngbakas introduits dans la police par Bokassa (Decalo, 1989, p. 157).

La structure de la police repose sur le système français (MCE, n.d.). En décembre 2003, la police se composait de neuf *directions*<sup>21</sup> (voir le graphique 3), à savoir : la compagnie nationale de sécurité ; l'académie nationale de police ; l'office central de lutte anti-drogue ; l'office central de lutte contre le vol ; l'office du trafic aérien, du contrôle des frontières, de l'émigration et de l'immigration ; l'office des ressources humaines et de l'équipement ; l'office de la sécurité publique ; l'administration de la police ; la police judiciaire et la direction d'intervention urbaine. À partir de la mi-2006, le directeur général de la police a travaillé avec les experts techniques français afin de dresser un plan de restructuration de la force de police (CSNU, 2006, para. 29). (UNSC, 2006, para. 29).

### Graphique 3

## Organisation de la police centrafricaine, décembre 2003



#### Notes:

DPAFEI : Direction de la police de l'air, des frontières, de l'émigration et de l'immigration

DSPA : Direction du service de la police administrative

DENP : Direction de l'école nationale de police

DOCLAD : Direction de l'office central de la lutte anti-drogue

DRHE : Direction des ressources humaines et de l'équipement

FICU : Force d'intervention du corps urbain

DOCRB : Direction de l'office central de la répression du banditisme

DCNS : Direction de la compagnie nationale de sécurité

DSPJ : Direction du service de la police judiciaire

DSP : Direction de la sécurité publique

L'effectif de la police se montait en décembre 2003 à 1 685 hommes. Selon le contrôleur général Ernest Latakpi, le directeur général de la police centrafricaine, le nombre de policiers « en uniforme » était de 1 415, 70 hommes achevant leur formation au Cameroun et un autre groupe de 200 policiers étant en phase initiale de formation en RCA<sup>22</sup>.

Une seule unité de police était bien armée : l'Office central de répression du banditisme (OCRB), chargé de combattre le banditisme. Ses membres étaient équipés de fusils MAS-36, mais en décembre 2003 ses 45 hommes ont tous été équipés d'un fusil d'assaut Kalachnikov<sup>23</sup> et ceci, grâce au fait que l'OCRB a été autorisé à utiliser certaines armes récupérées auprès de criminels (voir la partie IV)<sup>24</sup>.

En décembre 2003, le président Bozizé a autorisé un transfert de 50 Kalachnikov pour les effectifs de police forts de 1 685 hommes et a équipé les policiers de 50 chargeurs et de 1 500 cartouches supplémentaires<sup>25</sup>. Latakpi a donné 2 Kalachnikov à chacun des huit commissariats de police de Bangui, à l'exception du troisième arrondissement, auquel il en a donné 3. Il a également cédé 10 Kalachnikov à la Compagnie nationale de sécurité (CNS). Les 23 autres Kalachnikov ont été distribués à la pièce et par deux parmi les forces restantes<sup>26</sup>.

## Autres

À part la police, la gendarmerie et les forces armées (y compris la Garde présidentielle), l'État fournit également des armes à diverses structures plus petites. Selon les archives militaires françaises, trois de ces forces publiques possédaient des armes en 1963 : les gardes forestiers, les gardes-chasse et le personnel du district des mines de diamants<sup>27</sup>. En 2000, l'État employait 70 gardes pour protéger ses ressources naturelles – aucune nouvelle recrue n'a été engagée depuis le milieu des années 1980 (Blom et Yamindou, 2001, p. 11). En décembre 2003, le nombre s'élevait à 51<sup>28</sup>. Nombre de ces fonctions sont aujourd'hui assumées par des sociétés privées et des initiatives *ad hoc* autorisées par l'État (mais apparemment non pourvues en personnel par l'État) qui sont présentées ci-dessous. Les services de renseignement de l'État sont également armés. On suppose en outre que les fonctionnaires des douanes sont armés, mais il a été particulièrement difficile d'obtenir des informations sur ces organismes. On ne pense pas qu'ils soient nombreux ou bien armés ; en effet, le port de Bangui compte sur les gardes (non armés) d'une société de sécurité privée pour patrouiller au sein de ses installations<sup>29</sup>.

Il est difficile de décrire les armes à feu en service au sein des institutions gouvernementales autres que les forces armées et la police. En 1963, les gardes forestiers et

gardes-chasse étaient respectivement équipés de 50 et 30 fusils MAS-36, alors que le personnel du district des mines de diamants disposait de 24 pistolets (SHAT, 1963, p. 65). Aucune liste n'était dressée en vue de comptabiliser les effectifs de ces trois forces, mais il est probable que les trois réunies regroupaient un peu moins de 100 personnes. On ne pense pas que les membres des services de renseignement de l'État soient particulièrement nombreux ou bien équipés. Le Centre national de recherche et d'information (CNRI) et la Section d'enquête, de recherche et de documentation (SERD), avec un personnel d'environ 250 personnes, ont été officiellement démantelés en 1997. Les effectifs et les armes (Kalachnikov et AA-52s) du CNRI, la plus importante de ces deux agences, ont été transférés au FORSDIR<sup>30</sup>. D'après Thierry Maleyombo, le haut commissaire de la RCA aux droits de l'homme, la SERD aurait été dissoute (à nouveau) en novembre 2003 à la suite de la condamnation de cinq de ses membres pour viol (OCHA, 2003f ; HCR, 2005). Toutefois, la SERD existait toujours en 2005 ; après l'avoir démantelée, Bozizé l'a renommée Section de recherche et d'investigation (SRI) (HCR, 2005, p. 18). Un observateur bien informé a estimé ses effectifs entre 20 et 50 hommes et a déclaré que tous portaient des armes<sup>31</sup>. Notons que les deux noms, SERD et SRI, sont souvent utilisés de façon interchangeable dans le langage courant.

Il n'y a pas lieu de croire que le service de renseignement actuel, la Direction générale de la documentation et des enquêtes (DGRE), soit particulièrement important ou bien armé.

## Les groupes armés

Au début des années 1980, la prolifération des armes légères au sein de la société centrafricaine ne constituait pas un problème urgent. En effet, si l'on remonte à 1979, il y a lieu de croire que le nombre d'armes en circulation en dehors des acteurs étatiques au sein de la société centrafricaine était relativement restreint. Lorsque le gouvernement Bokassa a commis une seconde série de massacres de civils à grande échelle en 1979<sup>32</sup>, des citoyens ont riposté avec des flèches empoisonnées (Kalck, 1992, p. xxxv). Étant donné le niveau de violence auquel le gouvernement a eu recours, il semble probable que les personnes attaquées auraient utilisé des armes à feu pour se défendre si elles en avaient eu à leur disposition.

Dans tout le pays, les civils ont aujourd'hui un accès plus aisé aux armes légères. Le nombre et le type d'armes en circulation diffèrent toutefois sensiblement selon les régions. Bien que les recherches sur la mesure dans laquelle les individus se sont armés

soient assez restreintes, une preuve empirique montre quelques tendances. Ainsi, d'après un expatrié ayant vécu et travaillé dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et de Vakaga pendant plusieurs années, à Vakaga en 2003, quasiment chaque ménage est armé car chaque personne de plus de 30 ans possède une arme. Il ne s'agit pas de fusils de chasse de production artisanale, mais bien d'armes à feu disponibles dans le commerce. Le fusil Kalachnikov est le plus répandu, mais il existe également un grand nombre de FN-FAL. Les G-3 sont aussi largement utilisés. Beaucoup moins d'armes circulent à Bamingui-Bangoran<sup>33</sup>. Dans les campagnes de la préfecture de Sangha-Mbaere, plus de 60 % de la population du district Kouapili de Salo auraient été en possession d'au moins une arme à feu en 1998. Toutefois, ces armes étaient plutôt rudimentaires, comme des fusils de chasse de production locale (Mogba et Freudenberger, 1998, p. 118). Des carabines fabriquées sont également disponibles en abondance. Les carabines russes de calibre 12, fabriquées par Baikal, sont si répandues dans cette région du pays que les habitants de cette région utilisent le terme « Baikal » pour décrire toutes ces armes<sup>34</sup>. Apparemment, dans le sud-est du pays, il n'est pas rare que trois ou quatre familles d'un village qui en compte dix possèdent des armes de production locale, qu'elles utilisent à la fois pour chasser et se protéger<sup>35</sup>.

Selon plusieurs indications, les groupes non étatiques ont commencé à s'armer dans les derniers mois de 1979 et au début des années 1980. Jusque-là, la brutalité des forces gouvernementales sous le régime Bokassa semble avoir dissuadé les opposants à chercher à acquérir des armes. On prétend que Dacko aurait formé une milice à partir de son groupe ethnique Ngbaka (O'Toole, 1986, p. 66), mais la documentation écrite offre peu d'informations pour corroborer cette affirmation. On sait toutefois qu'à la suite des élections nationales de 1981 et des perturbations politiques qui en ont découlé, Patassé a commencé à recevoir des armes en 1982<sup>36</sup>.

Bien qu'apparemment il n'en ait pas toujours été ainsi, les registres officiels des armes détenues par les citoyens sont lacunaires. Une loi signée par André Kolingba le 17 mars 1984 (toujours en vigueur) stipule que les civils qui cherchent à enregistrer leurs armes à feu doivent obtenir une autorisation préalable du ministère de l'Intérieur et ensuite du président lui-même. Toutes les armes détenues illégalement seraient alors confisquées et vendues, le montant des recettes de cette vente revenant au gouvernement (RCA, 1984). Selon un fonctionnaire du gouvernement, ces lois étaient rigoureusement appliquées avant les années 1990. Les autorités consignaient la possession d'armes même au niveau des villages. Les personnes que l'on surprenait en possession d'armes non enregistrées pouvaient s'attendre à ce que ces dernières soient

confisquées et détruites, comme la loi le stipulait. Ceci valait même pour les armes traditionnelles de fabrication locale<sup>37</sup>.

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer pourquoi la réglementation gouvernementale relative aux armes n'est plus si rigoureuse. La dégradation du service public en raison des perturbations et des arriérés salariaux et la centralisation de l'État contribuent ensemble au fait que peu de citoyens procèdent à l'enregistrement de leurs armes. Après la chute de Mobutu, les Centrafricains pensent pouvoir se procurer facilement des armes auprès de contrebandiers qui naviguent en pirogue sur le fleuve Oubangui, qui est une frontière hautement perméable entre les deux pays<sup>38</sup>. En outre, la désinvolture dont Patassé a fait preuve face à la création et à l'armement de milices est devenue partie intégrante de son héritage, et par conséquent de très nombreuses armes ne sont pas comptabilisées.

## Le Mouvement de libération du peuple centrafricain

De nombreux membres du parti politique du président Patassé, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), étaient armés. Le président et ses partisans ont d'abord reçu des armes après avoir brigué sans succès la présidence en 1981. Certains cadres du MLPC ont conservé leurs armes, y compris après l'intronisation du président en 1993. Par la suite, le gouvernement du président Bozizé a décidé que l'effectif d'une « force de police parallèle » armée de membres du MLPC devait être de 820 hommes (RCA, 2003b, p. 7). On ignore s'il s'agit de la même « milice du MLPC » mentionnée par certains observateurs informés. En 2003, une source évalue les effectifs de ce groupe entre 500 et 1 000, ajoutant que chaque membre est équipé d'une arme automatique, voire pour certains d'armements collectifs et de lance-grenades<sup>39</sup>.

De manière générale, il semble que les partisans des autres partis politiques n'aient pas été armés dans le cadre d'une politique généralisée – certainement pas dans la même mesure que le MLPC. Kolingba, par exemple, ne fournissait apparemment pas d'armes aux partisans de son parti, le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC). On peut expliquer cela de manière plausible par le fait qu'il sentait qu'en matière de sécurité, il pouvait pleinement compter sur l'armée française et sur l'armée nationale dont il a progressivement, comme expliqué ci-dessus, gonflé les rangs par des membres de son groupe ethnique, les Yakomas, pendant son mandat de président. Par ailleurs, rien ne prouve que d'autres partis politiques, tels que le Mouvement pour la démocratie et le développement de Dacko (MDD) ou le Front patriotique pour le progrès de Goumba (FPP), aient donné des armes à leurs partisans.

L'armement des partisans politiques est toutefois devenu une pratique plus répandue à partir de la fin des années 1990. Si l'on en croit des rumeurs circulant après les élections présidentielles de 1999, certains partis politiques se sont armés avec des armes provenant des ex-Forces armées zairoises (ex-FAZ) ou de soldats des FAC qui ont traversé la RCA avec leurs armes lorsqu'ils ont fui le conflit armé qui sévissait au sud du fleuve Oubangui. Evariste Konzale, délégué du ministre centrafricain pour le désarmement et la sécurité de l'époque, a reconnu ces allégations mais il a minimisé leur signification, en affirmant qu'il n'existait aucune preuve permettant de les corroborer (RFI, 1998).

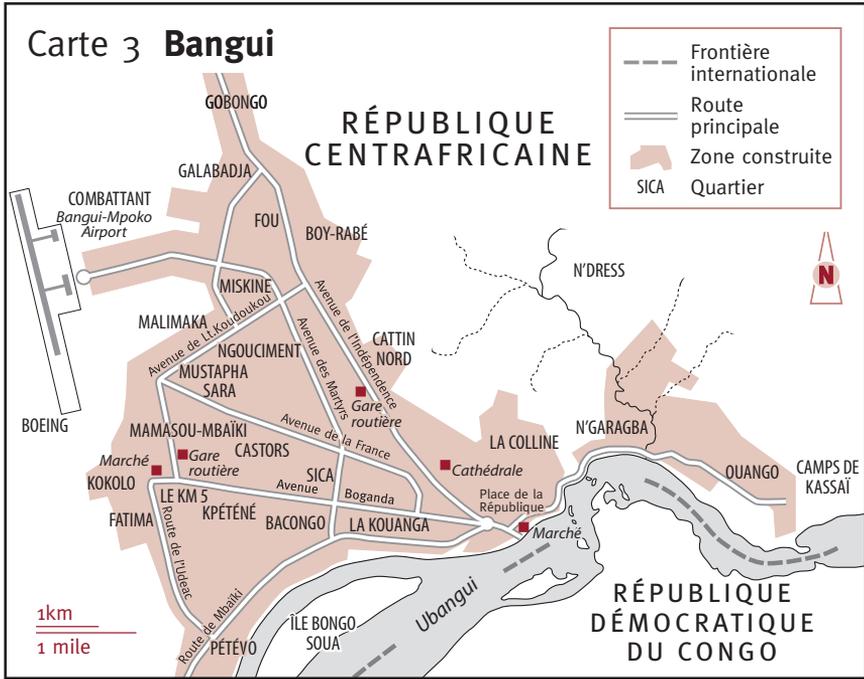
Patassé a vraisemblablement pris la menace au sérieux – et ce non sans raison. Il était tellement préoccupé par des rumeurs selon lesquelles le fils de Kolingba, Serge, était en train d'armer une milice Yakoma à Mobaye après les élections de 1999, qu'on prétend qu'il a envoyé des forces gouvernementales pour intercepter et tuer un collaborateur suspect (US DOS, 2000)<sup>40</sup>. Dix-huit mois plus tard, Kolingba cherchait à reprendre la capitale par la force, sans cependant y parvenir<sup>41</sup>.

## Les Karakos, les Balawas et les Sarawis

Après les mutineries de 1996, le président Patassé, qui jusque-là avait pu compter sur la Garde présidentielle et les éléments armés du MLPC, a alors estimé que ces forces ne suffisaient plus pour garantir sa survie personnelle et politique. Il a donc mis en place trois milices basées à Bangui, connues sous les noms de Karakos, Balawas et Sarawis. Ces milices de voisinage se sont rapidement développées pour compter quelque 1 500 personnes au total. Elles étaient constituées pour une bonne part de jeunes hommes que le président comptait parmi ses partisans.

Patassé a bénéficié du soutien de groupes ethniques du nord, en particulier les ethnies Kaba, Sara et Gbaya. Ces groupes constituent la majorité de la population du nord-ouest, où il a été élevé. Il est né dans la préfecture d'Ouham-Pende dans la ville de Paoua. Son père était membre du sous-groupe Suma de l'ethnie Gbaya, alors que sa mère était une Sara<sup>42</sup>.

Bangui possède huit arrondissements, subdivisés en quartiers (voir la carte 3), tous dominés par un groupe ethnique particulier<sup>43</sup>. Sous la direction de Patassé, les ministres du MLPC ont fondé trois milices à la suite de la deuxième mutinerie militaire de 1996 (Melly, 2002, p. 21-22). La milice Karakos (« cacahuète » dans le



dialecte local) était basée dans le quartier de Boy-Rabé, occupé principalement par des Gbayas (Leaba, 2001, p. 172), dans le quatrième arrondissement. Par la suite, sur ordre du président, ses membres ont été officiellement intégrés dans les FACA, mais il s’est avéré que cette mesure n’a été que partielle et temporaire<sup>44</sup>. La milice Balawas (« noix de karité » dans le dialecte local), comprenant principalement des membres de l’ethnie Kaba, était basée dans le quartier Combattant du huitième arrondissement. Quant à la milice Sarawis, elle était concentrée dans le quartier Sara, dénommé d’après le groupe ethnique qui l’occupe en grand nombre, dans le cinquième arrondissement. Des membres de la milice Sarawis étaient également présents en grand nombre dans d’autres quartiers du cinquième arrondissement, comme Malimaka, Miskine, Mustapha et Ngoucement. Demafouth a affirmé que chaque milice comptait environ 500 hommes généralement armés de Kalachnikov<sup>45</sup>. Le général Bozizé a estimé l’effectif des trois milices réunies à 1 700 hommes (RCA, 2003b, p. 7).

## La Société centrafricaine de protection et de surveillance

Par la suite, le président Patassé a créé deux milices supplémentaires. En 1999, il a mis sur pied la Société centrafricaine de protection et de surveillance (SCPS). Dirigée par son chauffeur, Victor Ndoubabé (le fils d'un ami de la famille), la SCPS était en apparence une société de sécurité privée. Alors qu'elle se livrait à des activités commerciales, elle était plutôt considérée comme une milice d'appoint chargée d'assurer la sécurité du président<sup>46</sup>. Le président Patassé avait fait l'objet d'une pression internationale importante afin de réformer et de réduire considérablement la FORSDIR. En fait, la SCPS allait compter dans ses rangs des membres de l'ancienne FORSDIR (Leaba, 2001, p. 168).

Ndoubabé a été tué lors du coup d'État de mars 2003<sup>47</sup>, et la SCPS a cessé peu après d'exister en tant qu'unité cohérente. Début 2003, des observateurs informés estimaient ses effectifs à un nombre compris entre 1 000 et 1 500 hommes. Selon le président Bozizé, le nombre d'anciens gardes survivants de la SCPS en novembre 2003 s'établissait à 850 (RCA, 2003b, p. 7). Ces gardes étaient armés de Kalachnikov<sup>48</sup>.

### « Abdulaye Miskine »

En 2000, le président Patassé a mis sur pied une nouvelle milice connue tantôt sous le nom de Bataillon de sécurité frontalière, tantôt sous le nom de son chef, « Abdulaye Miskine » – dont le nom de naissance est, selon le président Patassé, Martin Koumta Madji. Le Tchad a accusé Miskine d'être un insurgé tchadien coupable du meurtre d'un autre chef rebelle. Le président Patassé a soutenu qu'il s'agissait d'un patriote centrafricain identifié erronément par le Tchad<sup>49</sup>. Mis à part son passé et ses objectifs incertains, on s'accorde à dire qu'à l'époque de la tentative de coup d'État du général Bozizé en octobre 2002, la milice comprenait entre 300 et 350 hommes<sup>50</sup> armés de Kalachnikov par le président Patassé<sup>51</sup>. Miskine a quitté la RCA en novembre 2002<sup>52</sup>, pour y revenir toutefois par la suite. Certains de ses hommes ont rejoint d'autres forces pro-Patassé, alors que d'autres ont rejoint la cause de Bozizé. Après le coup d'État réussi de Bozizé, on pensait généralement en 2004 que Miskine n'avait aucune troupe armée sous ses ordres, bien que ses hommes aient pu rejoindre d'autres combattants ou groupes criminels<sup>53</sup>. Plus récemment, son nom a refait surface parmi les chefs de la rébellion armée qui est apparue en 2005 dans le nord-ouest.

## Les mutinés

Les chefs des mutineries de 1996 et 1997 auraient également armé des partisans civils. Leur nombre était estimé à quelques centaines, avec parmi les recrues, des adolescents et de jeunes garçons (US DOS, 1998). Étant donné que les mutinés étaient concentrés dans le sud de la ville, il semblait logique que les civils proviennent de quartiers tels que Ouango, N'garagba et Petevo dans les septième et huitième arrondissements.

La surveillance de la plupart de ces initiatives était minimale. Un interlocuteur dit qu'il a personnellement vu une liste d'armes et de leurs bénéficiaires pour au moins l'une de ces trois milices d'origine. La liste a toutefois été perdue après la tentative de coup d'État de mai 2001<sup>54</sup>. D'autres ont dit qu'aucun document de la sorte n'était conservé. Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à dire que le gouvernement a depuis longtemps perdu le contrôle des hommes et des armes. On pourrait déduire du contexte de l'époque que la surveillance par les mutinés des armes fournies aux civils était inexistante. Toutefois, Anicet Saulet, un chef des mutineries, déclare que bien que les mutinés ne tiennent pas de registres détaillés des armes distribuées, ils gardaient un contrôle efficace sur les armes qu'ils fournissaient aux partisans – principalement des MAS-36, étant donné que



Les Centrafricains manifestent en faveur d'une résolution pacifique de la mutinerie de mai 1996. © Pascal Le Segretain/Corbis Sygma

les mutinés utilisaient de meilleures armes à feu, notamment des Kalachnikov. Ils ont récupéré la plupart de ces armes lorsqu'ils ont consenti à réintégrer leurs casernes à la fin de l'année 1997<sup>55</sup>.

## Les Unités d'autodéfense et groupes de vigilance

D'autres organisations armées de surveillance de quartier, ou groupes de vigilance, opèrent en RCA, bien que souvent, elles ne disposent pas d'une grande quantité d'armes à feu et de munitions. Ainsi, des villageois à Donzi, dans la préfecture d'Ouham, ont formé une patrouille d'autodéfense au début de 2004 après avoir subi une série d'attaques de bandits de grand chemin armés de Kalachnikov. Les 27 jeunes hommes qui constituent le groupe Donzi portent des fusils de chasse, mais leur réserve de munitions est souvent bien maigre (OCHA, 2004b). Des groupes de défense locaux se sont répandus dans tout le pays. Les gens les appellent les « archers ». Ils sont généralement équipés d'armes traditionnelles comme des arcs et des flèches et ont décapité des prisonniers<sup>56</sup>.

Ces groupes travaillent parfois en étroite collaboration avec le gouvernement, mais pas toujours. La préfecture de Haute-Kotto, qui est également assaillie de voleurs de grand chemin et de kidnappeurs, a développé en décembre 2003 un réseau de groupes locaux de vigilance. Le gouverneur Serge Gabin Nakombo a rencontré des chefs de village à Bria afin d'organiser la constitution de groupes d'autodéfense basés dans les villages. Ces groupes visaient, non à remplacer les forces de sécurité de l'État, mais à les compléter (OCHA, 2003j). À Bangui, toutefois, des membres d'organisations locales de sécurité se sont heurtés aux forces de sécurité de l'État. Ainsi, en décembre 2003, trois membres d'un groupe d'autodéfense basé dans le quartier de Cattin Nord ont été tués et un autre a été grièvement blessé, soi-disant par des membres de la SERD. Les jeunes hommes ont été arrêtés après avoir échangé des tirs d'armes automatiques avec d'autres individus à la suite d'une tentative de vol (AFP, 2003). Comme un soldat des FACA l'a expliqué à un journaliste pour *ID+*, un magazine d'information à Bangui, « il est très difficile de distinguer un voleur d'un membre d'un groupe d'autodéfense, en particulier s'ils sont illégalement armés » (*ID+*, 2003)<sup>57</sup>.

## Divers

Tout comme Patassé avait confié sa sécurité à plusieurs milices, de nombreuses autres fonctions qui relevaient auparavant de la responsabilité exclusive de

l'État, sont à présent assurées par des sociétés privées et des groupes *ad hoc* autorisés par l'État (mais financés par des pays étrangers). Depuis 2003, plusieurs sociétés de sécurité privées se sont ainsi installées à Bangui. Cependant, à l'exception de la SCPS, celles-ci sont effectivement non armées. Seules quelques-unes ont équipé leurs gardes de pistolets d'alarme (qui tirent à blanc).

La première société de sécurité privée à s'installer à Bangui était King Security Services (connue auparavant sous le nom de MSG – Multiservice Conseil Gérance), fondée en 1988<sup>58</sup>. En décembre 2003, on dénombrait huit sociétés de sécurité. Deux d'entre elles – Boxer et Powers – ont reçu leur autorisation depuis l'accession de Bozizé au pouvoir (voir le tableau 2). Parmi leurs clients, on trouve des ambassades étrangères, les Nations unies et d'autres organisations internationales, et des entreprises privées.

En décembre 2003, ces sociétés employaient près de 750 gardes, essentiellement à Bangui. King et Fox étaient les plus gros employeurs, chacun représentant près d'un tiers du nombre total. Quatre autres sociétés représentaient ensemble les quelque 250 gardes restants. D'après des sources bien informées du secteur, Golf et Secuveille n'avaient aucun contrat en cours en décembre 2003 et

Tableau 2

### Les sociétés de sécurité privées en République centrafricaine, décembre 2003

Nom	Année de fondation	Nombre de gardes	Zone d'opération	Armes légères et de petit calibre détenues
BCAGS	1998	98	Bangui et Nana-Mbaere	Pistolets tirant à blanc
Boxer	2003	50	Bangui et Vakaga	Aucune
Cobra	1992	32	Bangui	Pistolets tirant à blanc et pistolets de combat
Fox	1993	245	Bangui	Pistolets tirant à blanc
Golf	c.1992	0	Pas d'application	Pas d'application
King	1988	260	Bangui	Aucune
Powers	2003	74	Bangui	Aucune
Secuveille	c.2002	0	Pas d'application	Pas d'application

Sources: BCAGS, Boxer, Cobra, Fox, King, et Powers

ne disposaient par conséquent d'aucun employé<sup>59</sup>. Par ailleurs, fin 2003, seuls le Bureau centrafricain de gardiennage et de surveillance (BCAGS) et Boxer employaient des gardes travaillant en dehors de la capitale<sup>60</sup>. Quant à la société Cobra, elle employait des gardes chargés d'assurer la sécurité des aéroports des préfectures de Bamingui-Bangoran et de Haute-Kotto<sup>61</sup>.

Les gardes des sociétés de sécurité privées utilisent principalement des talkies-walkies, des menottes, des matraques, des chiens, des sifflets et des torches électriques. Certains sont équipés de dispositifs anti-agression comme des sprays chimiques et des pistolets paralysants. Trois sociétés – BCAGS, Cobra et Fox – utilisent des pistolets tirant à blanc<sup>62</sup>. La société Fox utilise un pistolet appelé l'« Autodéfenseur », qu'elle importe directement de la Société d'application des procédés Lefebvre (SAPL), un fabricant français<sup>63</sup>. Seule la société Cobra déclare avoir l'autorisation d'équiper ses gardes de pistolets de combat<sup>64</sup>. Selon les sociétés de sécurité privées, c'est le ministère de l'Intérieur qui fournit les permis nécessaires à la fois à l'importation et à l'utilisation de ces armes.

## Initiatives de lutte contre le braconnage

Le gouvernement centrafricain a autorisé la protection de 15 zones à travers tout le pays afin de limiter ou d'interdire toutes les activités représentant une menace pour la faune et la flore<sup>65</sup>. Plus de 10 % du pays, soit une zone qui fait à peu près deux fois la taille de la Suisse, sont actuellement couverts (voir le tableau 3) et en 2003 le gouvernement envisageait de créer des zones supplémentaires<sup>66</sup>. En 2000, l'État employait 70 gardes pour protéger ses ressources naturelles, aucune nouvelle recrue n'ayant été engagée depuis le milieu des années 1980 (Blom et Yamindou, 2001, p. 11). En décembre 2003, ce nombre avait chuté à 51<sup>67</sup>. Une si petite « force » aurait beaucoup de mal à protéger ne serait-ce qu'une seule réserve ou un seul parc. En réalité, trois réserves (Zemongo, Yata-Ngaya et Nana Barya) ne sont pas gérées du tout et la surveillance dans la plupart des autres réserves est faible (Blom, Prins et Yamindou, 2004). (Comme l'a expliqué un fonctionnaire centrafricain, la politique consiste à avoir dans chaque zone « au moins un [garde] – et parfois pas du tout »<sup>68</sup>.)

Admettant que l'État était incapable de protéger la faune et la flore du pays, l'Union européenne (UE) a lancé en 1988 la première d'une série d'initiatives de lutte contre le braconnage (pour compléter les efforts du gouvernement) impliquant le recrutement de gardes armés. À l'apogée de ce programme, au début

des années 1990, l'UE finançait 120 gardes antibraconnage armés en RCA. En décembre 2003, les gardes étaient environ deux fois moins nombreux<sup>69</sup>, armés de Kalachnikov et de deux mitrailleuses AA-52, que le ministère de la Défense leur avait remises. En outre, les équipes conservent certains matériels saisis sur les braconniers<sup>70</sup>. En 1990, à la suite de la création de deux nouvelles zones protégées dans la préfecture de Sangha-Mbaere, le World Wildlife Fund (WWF) a également financé une initiative de lutte contre le braconnage en RCA. Au départ, dix écogardes ont été recrutés. En juin 2003, ils étaient au nombre de 40, des programmes étant en place pour en recruter davantage si les fonds étaient disponibles. Le gouvernement équipe chaque garde d'un fusil MAS-36 et leur donne également accès à quelques fusils automatiques<sup>71</sup>.

Dès la fin de l'année 2003, plus aucune agence gouvernementale ne surveillait les initiatives de lutte contre le braconnage ni l'enregistrement des armes pour la protection de la faune et la flore. Il semblerait que les accords doivent se négocier personnellement avec le responsable du ministère et non pas simplement avec le ministère lui-même. Cette situation crée une confusion supplémentaire étant donné que les mandats des ministères changent fréquemment et que les ministres restent relativement peu de temps en place. En effet, au milieu des années 1990, il y a eu sur un an trois ministres responsables de l'environnement (Carroll, 1998, p. 201).

## Stock

### Institutions gouvernementales

Le coup d'État réussi du 15 mars 2003 en RCA a à la fois clarifié et obscurci la situation concernant les armes légères et de petit calibre détenues par les forces gouvernementales. Comme on l'a déjà vu, après le coup d'État manqué d'octobre 2002, le général Bozizé et ses partisans ont dévalisé de nombreux dépôts de police et de gendarmerie dans le pays. En 2004, la plupart de ces armes n'avaient pas été restituées, ni même remplacées.

Or, le gouvernement a entamé un dialogue avec la Banque mondiale afin d'obtenir une aide financière internationale pour mettre en œuvre sa réforme du secteur de la sécurité (RSS). Dans le cadre de ces efforts, il a enregistré les effectifs des FACA, de la gendarmerie et de la police, de même que ceux de divers groupes armés non étatiques. Il est très probable que les chiffres fournis concernant l'État soient précis, bien qu'il convienne de noter que Bozizé n'a fourni aucun chiffre

Tableau 3

**« Zones protégées » nationales et initiatives étrangères de lutte contre le braconnage en République centrafricaine, décembre 2003**

Nom	Préfecture(s)	Année est.	Superficie en km <sup>2</sup>	Programme sous	Gardes armés*
Réserve de faune de Zémongo	Haut-Mbomou	1925	10 100		
Réserve de faune du Gribungui-Bamingui	Nana-Grébizi	1933	4 500		
Parc national de Manovo-Gounda Saint-Floris	Bamingui-Bangoran	1933	17 400	ECOFACT	54
Parc national Bamingui-Bangoran	Bamingui-Bangoran	1933	10 700		
Réserve naturelle intégrale de la Vassoko-Bolo	Bamingui-Bangoran	1933	860		
Réserve de faune de la Ouandja-Vakaga	Vakaga	1925	4 800		
Réserve de faune de l'Aouk-Aoukale	Vakaga	1939	3 300		
Réserve de faune du Koukourou-Bamingui	Nana-Grébizi	1940	1 100		
Réserve de faune de la Yata-Ngaya	Vakaga et Haute-Kotto	1940	4 200		
Parc national André Félix	Vakaga	1940	1 700		
Réserve de biosphère de Basse-Lobaye	Lobaye	1951	146		
Réserve de faune de la Nana Barya	Ouham	1953	2 300		
Parc présidentiel d'Avakaba	Bamingui-Bangoran	1968	1 700		
Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha	Sangha-Mbaéré	1990	3 159	WWF	40
Parc national Dzanga-Ndoki	Sangha-Mbaéré	1990	1 200		

Réserve naturelle intégrale de Mbaéré-Bodingué	Lobaye	1996	867	ECOFAC	15
<b>Totaux</b>			<b>68 012</b>		
Réserve du bassin du Chinko	Mbomou	Pas d'application	Pas d'application	ARRC	5
Zones cynégétiques villageoises	Bamingui-Bangoran et Vakaga	Pas d'application	Approx. 40 000	ECOFAC	0

\* Ce tableau ne tient pas compte des 51 gardiens de parc engagés par l'État grâce à un financement extérieur ni des 250 à 300 hommes de la milice d'autodéfense autorisée par le gouvernement à mener des activités de lutte contre le braconnage dans la préfecture de Vakaga.

**Note:**

Les statistiques gouvernementales officielles relatives aux zones protégées nationales diffèrent légèrement.

**Sources:** ECOFAC, WWF, ARRC et des fonctionnaires du ministère centrafricain des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche

### Encadré 1 **Yaya Ramadan et ses unités d'autodéfense dans la préfecture de Vakaga**

En 1984, Yaya Ramadan a mis sur pied une initiative d'autodéfense dans la préfecture de Vakaga. Chef du village de Tiroungoulou et ancien maire de Birao, Yaya était un chef religieux respecté dans la région. Il a identifié la menace que le braconnage posait pour les animaux de la région ainsi que pour le bien-être de ses concitoyens. Il pensait que la chasse internationale représentait une source de revenus potentiellement lucrative et durable.

Cette force, qui a reçu l'approbation du gouvernement, était relativement bien armée. L'aide de Bangui était politique mais non militaire et ne comprenait pas la mise à disposition d'un armement quel qu'il soit. La milice se procurait ses armes auprès d'instances privées. Ses membres étaient armés de fusils d'assaut : généralement des Kalachnikov, mais aussi des G-3, M-14 et FNL. En août 2003, ces unités comprenaient entre 250 et 300 hommes.

En reconnaissance de la position de Yaya dans la communauté et de ses activités écologiques, le gouvernement l'a désigné plus tard comme son représentant auprès du programme de lutte contre le braconnage dans le nord du pays financé par l'UE. Le Programme de développement de la région nord (PDRN) et son successeur, les Zones cynégétiques villageoises (ZCV), ont parfois engagé du personnel d'autodéfense pour de courtes périodes afin d'aider à suivre la trace des braconniers. Les effectifs dont disposaient ces programmes étaient assez restreints – les équipes comptaient entre deux à quatre personnes.

Le meurtre de Yaya en mai 2002 a provoqué des accès de violence, ce qui a indiqué que la situation était explosive dans certaines parties de la RCA. Yaya a été pris dans une embuscade alors qu'il conduisait sa voiture entre Mossabio et Gordil. Il y a tout lieu de croire que les responsables seraient des gardiens de bétail provenant de l'autre côté de la frontière au nord-est de Vakaga et dont les animaux d'élevage venaient souvent paître en RCA. Plus de 100 personnes ont été tuées lors d'une vague de raids de représailles. La situation s'est apaisée à la fin de 2002, mais l'incident a fait que les citoyens se sont armés dans une plus grande mesure qu'auparavant. La mort de Yaya est un tournant dans l'histoire récente de la région telle que racontée par les habitants.

**Source:** Entretien avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, bureau centrafricain, ECOFAC, Paris, 2 septembre 2003.

concernant sa Garde présidentielle (dont on ne pense pas qu'elle soit incluse dans les données concernant les FACA). En ce qui concerne les anciennes milices, Bozizé semble avoir fourni une estimation plausible, même s'il demeure possible qu'il ait surestimé l'importance de certains groupes de manière à s'assurer un financement supplémentaire. Toutefois, le gouvernement n'a présenté aucune donnée sur les stocks d'armes légères et de petit calibre.

L'analyse historique des stocks peut contribuer à éclairer la situation des stocks actuels. De très bonnes informations sont disponibles concernant les armes utilisées par les acteurs de l'État centrafricain dans les années 1960. Le gouvernement français a conservé une trace détaillée des armes légères et de petit calibre détenues par de nombreux services gouvernementaux centrafricains, de même que leurs effectifs. C'est ainsi que, pour 1963, il est possible de déterminer des taux précis. Ceux-ci vont d'un indice élevé de 1,60 (le rapport des armes aux forces), pour la gendarmerie, à un taux bas de 0,19 pour la police<sup>72</sup> (voir les tableaux 4 et 5). Sur la base des événements ultérieurs et des informations disponibles, les valeurs des taux actuels (sauf pour la Garde présidentielle) correspondent probablement à ces chiffres. Les ratios de 1,25, 1,15 et 0,67 sont respectivement appliqués pour les FACA, la gendarmerie et la police. La raison en est que les armes utilisées par les FACA et la gendarmerie auraient été diminuées du fait de la politique de marginalisation des forces armées sous le président Patassé et des pillages du général Bozizé.

La Garde républicaine de Bozizé – ou Garde présidentielle – serait bien armée. Comme indiqué précédemment, le gouvernement centrafricain a choisi volontairement de ne pas divulguer d'informations sur cette unité lors de la discussion de ses besoins et de ses plans de sécurité et de désarmement. Toutefois, les rapports de témoins oculaires suggèrent un ratio de 3,00, ce qui correspond aux informations disponibles sur l'ex-USP. Les effectifs de cette unité ne sont pas connus bien que le chiffre de 1 000 hommes semble être une estimation prudente.

Il est également possible de calculer assez précisément le taux d'armement des FACA en 1996. Selon le gouvernement de la RCA, en novembre 1996, à l'époque de la troisième mutinerie de l'armée, 2 389 armes de petit calibre et 127 armes légères étaient stockées dans les casernes de Kassai (CSNU, 1997a, para. 22). Demafouth pense que le gouvernement de l'époque disposait d'un système d'enregistrement adéquat et que les chiffres qu'il a fournis à la MISAB étaient en grande partie exacts. L'autre dépôt de l'armée était situé à Bouar et comprenait environ 800 armes, pour la plupart des fusils d'assaut Kalachnikov. Très peu d'armes légères étaient conservées à Bouar<sup>73</sup>. Demafouth ajoute que les effectifs des FACA fluctuaient entre 3 000 et 3 500

Tableau 4

### Armes utilisées par les acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963

	Arme		Total	Par bénéficiaire				
	Catégorie	Modèle		Armée	Gendarmerie	Garde républicaine	Police	Autres*
Armes de petit calibre	Pistolets et revolvers	M1950	419	105	314	0	0	0
		MAB 7,65	30	0	0	0	6	24
	Mitraillettes	MAT-49	367	221	126	20	0	0
		PM 38	30	0	0	0	30	0
		Sten	10	0	0	0	10	0
	Fusils	Mousqueton	338	0	0	323	15	0
		MAS-36/51	1 630	636	359	555	0	80
		M1949/56 (FSA)	60	0	60	0	0	0
	Mitrailleuses légères	Mle 1924/29	10	0	10	0	0	0
AA-52		57	45	12	0	0	0	
Bren		14	0	5	9	0	0	
Armes légères	Mitrailleuses lourdes	12,7 mm	2	2	0	0	0	0
	Mortiers	60 mm	4	4	0	0	0	0
		81 mm	4	4	0	0	0	0
<b>Totaux</b>			<b>2 975</b>	<b>1 017</b>	<b>886</b>	<b>907</b>	<b>61</b>	<b>104</b>

\* La rubrique « Autres » comprend les gardes forestiers, qui disposent de 50 MAS-36 ; les gardes-chasse, qui disposent de 30 MAS-36 et le personnel des circonscriptions minières de diamants, qui disposent de 24 pistolets de 7,65 mm. On suppose qu'il s'agissait du même pistolet MAB que celui utilisé par la police. De la même façon, on suppose que les fusils 8 mm utilisés par la police sont du même modèle, le Mousqueton, que ceux utilisés par la Garde républicaine. Les fusils lance-grenades MAS-36 sont repris dans le nombre total de ces fusils. L'armée en possédait 58 et la gendarmerie 6.

Source: Service historique français de l'armée de terre

Tableau 5

**Effectifs des acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963**

Service	Personnel français	Personnel centrafricain	Totaux
Armée	110	651	<b>761</b>
Armée de l'air	24	19	<b>43</b>
Gendarmerie	68	487	<b>555</b>
Garde républicaine	2	670	<b>672</b>
Police	7	308	<b>315</b>
<b>Totaux</b>	<b>211</b>	<b>2 135</b>	<b>2 346</b>

Source: Service historique français de l'armée de terre

hommes en 1996<sup>74</sup>. Ceci placerait le rapport armes/soldats à un chiffre très proche de 1,0. Toutefois, après la première mutinerie d'avril, le gouvernement a retiré des armes stockées dans les casernes de Kassai et les a envoyées à l'armurerie de la Garde présidentielle au Camp de Roux (McFarlane et Malan, 1998, p. 50). Il n'a pas été possible de vérifier le nombre d'armes retirées et le nombre d'armes restituées. Mais il n'y a aucune raison de croire que le rapport armes/soldats aurait été plus élevé pour l'armée qu'il ne l'était pour la Garde présidentielle à l'époque (que Demafouth situe à environ 1,3)<sup>75</sup>. Ainsi, le taux d'armement des FACA en 1996 n'aurait pas été très différent du taux de 1,34 en 1963.

En mars 2003, le taux d'armement des FACA était pratiquement inchangé par rapport à 1996. Tout en soutenant la Garde présidentielle et d'autres forces sur lesquelles il pensait pouvoir compter, le président Patassé a en effet continué à refuser de fournir des fonds et des armes aux militaires. Bien qu'ils n'aient pas pu faire l'objet de vérifications, des rapports signalant l'acquisition d'armes auprès de rebelles MLC indiquent la nécessité dans laquelle l'institution militaire se trouvait. Il semble donc que le taux d'armement n'a pas augmenté sous Patassé.

Pour les FACA, la période des vaches maigres s'achève avec le coup d'État de mars 2003. Après avoir pris le contrôle de la capitale, Bozizé a pu récupérer 1 300 armes, principalement avec l'aide de l'armée tchadienne (OCHA, 2003a) et, dans une moindre mesure, des soldats de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). On ne connaît cependant pas le nombre d'armes qui auraient éventuellement été transférées aux FACA.

Les taux d'armement d'autres acteurs de l'État centrafricain sont plus difficiles à vérifier, mais ils devraient tous être inférieurs à celui des FACA. On dispose de certains

Tableau 6

### Effectifs des acteurs de l'État centrafricain et stocks estimés d'armes légères et de petit calibre, septembre 2003

Service	Effectif	Stocks estimés d'armes légères et de petit calibre
FACA	4 442	5 552
Gendarmerie	1 310	1 507
Police	1 600	1 072
Autres*	250	250
Garde présidentielle	1 000	3 000
<b>Totaux</b>	<b>8 602</b>	<b>11 381</b>

\* La rubrique « Autres » inclut les unités de renseignement (DGRE et SERD) et de lutte contre le braconnage.

Sources: Autres : estimations informées ; reste : RCA (2003, p. 6-7)

chiffres concernant la Garde présidentielle en 1996 (voir la section relative aux stocks des acteurs non étatiques), mais ces statistiques revêtent peu d'importance en ce qui concerne les armes détenues par le gouvernement après le coup d'État de mars 2003. Des fonctionnaires de la gendarmerie et de la police expliquent que dans une bonne partie du pays, leurs dépôts ont été pillés entre octobre 2002 et mars 2003. En 2004, ces stocks n'ont pas été complètement réapprovisionnés. Les taux de 1,2 et 0,8 sont utilisés pour estimer le nombre d'armes détenues respectivement par la gendarmerie et la police.

En tout, il semblerait qu'à la fin de l'année 2003, les forces de sécurité du gouvernement détenaient moins de 12 000 armes légères et de petit calibre (voir le tableau 6).

### Groupes armés

Les taux utilisés pour déterminer les stocks des groupes non étatiques ont tendance à être supérieurs à ceux utilisés pour les corps gouvernementaux. On suppose ici que les milices Balawas, Sarawis et Karakos ont reçu environ deux armes pour trois personnes recrutées et que les membres du MLPC, du SCPS et de l'USP ont eu accès à une quantité d'armes excédant leurs effectifs respectifs. Ainsi, par exemple, tout indique qu'à la suite de la tentative de coup d'État de mai 2001, des responsables du MLPC ont distribué des armes, dont des Kalachnikov, à certains de leurs partisans à Bangui afin d'appréhender des civils susceptibles d'avoir reçu des armes à feu des partisans de Kolingba<sup>76</sup>. Des témoins oculaires affirment par ailleurs que des milliers d'armes ont été pillées au domicile du général Bombayeke, le chef de l'USP, lorsque les hommes de Bozizé ont arrêté ce dernier pendant le coup d'État de mars 2003<sup>77</sup>.

(Bombayeke a été emprisonné pendant plus de deux ans et demi avant d'être assigné à résidence, sous la surveillance de gendarmes ; AFP, 2005a.)

Nous estimons qu'à la fin de 2003, plusieurs groupes armés en République centrafricaine – dont le niveau de cohésion est très variable – possédaient des armes légères et de petit calibre en quantités à peine inférieures à celles du gouvernement (voir le tableau 7).

De manière plus significative, ces groupes sont généralement équipés d'armes dont la puissance de feu et le caractère meurtrier sont supérieurs aux armes en possession de l'État. Ceci est certainement vrai pour la gendarmerie et la police : les armes relativement rares qui subsistent entre leurs mains comprennent un nombre élevé de fusils à verrou MAS-36. Comme indiqué ci-dessus, le président Patassé avait tendance à armer sa Garde présidentielle et les diverses milices de fusils d'assaut. De nombreux

Tableau 7

**Estimation des armes légères et de petit calibre détenues par une sélection de groupes armés non étatiques en République centrafricaine, novembre 2003**

Service	Effectif estimé/enregistré	Estimation des armes légères et de petit calibre détenues
Ex-Balawas <sup>1</sup>	510	340
Ex-Sarawis <sup>1</sup>	600	400
Ex-Karakos <sup>1</sup>	590	400
Ex-Bataillon de sécurité frontalière <sup>1</sup>	300	300
Ex-SCPS <sup>1</sup>	850	1 700
Ex-USP <sup>1</sup>	1 345	4 050
Ex-MLPC <sup>1</sup>	820	1 650
« Mutinés » <sup>1,2</sup>	1 900	1 000
« Libérateurs » <sup>1,3</sup>	1 100	1 100
<b>Totaux</b>	<b>8 015</b>	<b>10 940</b>

**Notes:**

Ce tableau ne tient pas compte des groupes d'autodéfense, des sociétés de sécurité privées ni des coupeurs de route. Certaines estimations sont légèrement arrondies.

<sup>1</sup> N'est plus une force cohésive.

<sup>2</sup> Ceux qui ont participé à la tentative de coup d'État de mai 2001.

<sup>3</sup> Les combattants qui ont aidé Bozizé à prendre le pouvoir ont par la suite été appelés « libérateurs » ou « patriotes ». En décembre 2003, 540 d'entre eux avaient été intégrés dans le secteur de la sécurité de l'État et ne sont pas compris dans les chiffres mentionnés ici. Pour de plus amples informations, voir l'épilogue.

**Sources:** RCA (2003) ; divers entretiens à Bangui et estimations informées

ses sources indiquent que les forces loyales à Patassé ont également été équipées de mitrailleuses légères et de RPG<sup>78</sup>.

En outre, il y a tout lieu de croire que les civils et les groupes armés peuvent obtenir des fusils d'assaut plus facilement qu'auparavant. Comme nous le verrons plus bas (voir la partie IV), il est de plus en plus normal, pour la police et les gardes antibraconnage, de récupérer des Kalachnikov. Autrefois, ils dénichaient plutôt des carabines et fusils de chasse rudimentaires et obsolètes.

Les estimations gouvernementales quant au nombre d'armes en circulation semblent sous-estimer l'importance du problème. Selon le général Xavier Yangongo (vice-ministre de la Défense sous Patassé), président de la Commission de la défense et de la sécurité, un comité réuni dans le cadre de la Commission pour la vérité et la réconciliation convoquée fin 2003, jusqu'à 50 000 armes détenues illégalement seraient en circulation (OCHA, 2003i). Vu qu'il n'a fourni ni documentation ni analyse à l'appui de cette affirmation, beaucoup pourraient être tentés de rejeter ces informations comme n'étant guère plus qu'un élément de négociation du gouvernement dans le but d'obtenir des ressources de la Banque mondiale et de la communauté élargie des donateurs internationaux en vue d'un nouveau programme de collecte d'armes (un de plus). Or, le nombre d'armes présentes dans la société pourrait être nettement plus élevé. Il n'est pas déraisonnable de supposer que les six milices connues et l'UAD de la préfecture de Vakaga possèdent ensemble un arsenal de 9 000 armes à feu. Si on estime à 1 % le nombre de civils possédant une arme en RCA (dont la population est estimée à 3,9 millions), ceci ajouterait 39 000 armes à feu au total actuel. De fait, de nombreux indices tendent à prouver que de larges pans de la population sont armés (bien que la qualité de certaines armes soit suspecte et que beaucoup soient des fusils de chasse rudimentaires de production locale) et que le rapport entre le nombre d'armes et de personnes est certainement supérieur à 1:100. La situation a fortement évolué depuis que les citoyens ont riposté à l'aide de flèches face aux troupes armées du gouvernement en 1979. La grande majorité des armes qui ont pénétré en RCA au cours de ces dernières années par des voies autres que des transferts directs d'État à État corroborent l'hypothèse selon laquelle plus de 50 000 armes circulent en dehors de tout contrôle du gouvernement. La partie II détaille ce sujet plus amplement. ■



Jean-Bédel Bokassa, empereur  
autoproclamé de l'Empire  
centrafricain, accompagné de sa  
femme, 1977.

© Christine Nesbitt/ AP Photo

## PARTIE II

# Circulation et trafic d'armes légères

Comme on a pu le voir dans la première partie, les gouvernements centrafricains successifs ont restreint et relativement mal armé leurs forces armées et de police. Ce n'est que par comparaison avec d'autres entités qu'un service particulier peut être décrit comme « bien armé ». Avec peu de ressources naturelles à échanger et sans rôle à jouer dans la concurrence induite par la Guerre froide entre les super-puissances, la RCA ne connaît que des transferts directs relativement limités avec d'autres États. En effet, Bangui avait tellement peu de prétendants que l'on comprend que Kolingba ait décidé de créer des relations diplomatiques avec un pays fictif. (Rien n'indique toutefois que l'« État » en question, le Dominion du Melchizedek, ait fourni quelque équipement militaire que ce soit<sup>79</sup>.)

Les transferts directs entre gouvernements ne représentent pas une quantité particulièrement importante de matériel. Selon la base de données de l'ONU sur le commerce de marchandises (UN Comtrade), 20 pays ont fourni des armes légères, des pièces détachées et des munitions à la République centrafricaine entre 1962 et 2003<sup>80</sup>. Selon Bangui, la République du Congo, la France et l'Espagne ont été de loin les fournisseurs les plus importants. Mais Bangui n'a fait aucune déclaration auprès de l'UN Comtrade pendant 17 ans, entre 1962 (la première année où des armes légères ont été signalées à l'UN Comtrade) et 2004. Des données d'exportation provenant de l'UN Comtrade révèlent que les plus gros fournisseurs d'armes légères, de pièces détachées et de munitions de la RCA sont l'Espagne, la France et la Roumanie (la République du Congo n'étant pas mentionnée)<sup>81</sup>. Sur ces listes, les armes de chasse et leurs munitions constituent un élément important à la fois des importations et des exportations, si l'on se réfère aux données disponibles de l'UN Comtrade. Il existe une grande différence entre les importations signalées par la RCA et les exportations déclarées par les pays fournisseurs pour les années où l'on dispose de données provenant des deux côtés. Qui plus est, les statistiques de l'UN Comtrade ne comprennent pas tous les pays qui fournissent des armes légères et des munitions à Bangui : elles n'incluent pas, notamment, la Chine, la Libye et l'ex-Union soviétique. Ce chapitre passe dès lors en revue les principaux fournisseurs d'armes légères, de

pièces détachées et de munitions de la RCA, sans se limiter aux statistiques de l'UN Comtrade.

Il faut savoir que les transferts indirects d'armes émanant de forces armées voisines défaites, démobilisées ou « en passage » sont plus importants que les transferts d'armes légères entre gouvernements. La première vague d'armes à pénétrer en RCA provenait du Tchad au début des années 1980. D'autres armes à feu provenant du Soudan ont été introduites dans le pays pendant les années 1980 et 1990. 1997 fut la première année pendant laquelle une importante quantité d'armes a été transférée en RCA depuis le Zaïre/RDC, d'autres transferts ayant eu lieu en 1999, 2001, 2002 et 2003. Tant les armées nationales voisines que les groupes armés non étatiques sont à l'origine de cette générosité. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres, les transferts indirects émanant des forces armées voisines représentent la majorité des armes légères qui sont entrées dans le pays, sans doute depuis le début des années 1980.

Au sein de la RCA, la remise en circulation des armes provenant des stocks gouvernementaux s'est révélée une source essentielle des armes circulant hors du contrôle des acteurs étatiques. Des insurgés ont, par exemple, pillé des dépôts pendant les tentatives de coup d'État ou d'autres périodes d'insécurité. Les responsables de programmes de conservation ont déclaré saisir régulièrement des armes issues des stocks gouvernementaux lors d'opérations de lutte contre le braconnage. Le secteur de la sécurité de l'État étant moins bien armé que les groupes armés, ces afflux d'armes provenant de stocks gouvernementaux revêtent une importance encore plus cruciale.

## Transferts directs en provenance d'États

### France

Il n'est pas surprenant que la France, en tant que puissance coloniale, soit restée le principal fournisseur militaire de la RCA au cours des années qui ont suivi l'indépendance. La RCA a été la première ancienne colonie française à signer un accord de coopération militaire avec la France peu après son indépendance, le 13 août 1960 (Gregory, 2000, p. 437, n° 8). Ainsi, en 1963, la plupart des armes figurant dans les inventaires de l'État étaient françaises et les quelques armes qui n'étaient pas de fabrication française venaient probablement de France. L'équi-



Le président français François Mitterrand, à son arrivée à Bangui, aux côtés du président centrafricain André Kolingba, 1984.  
© Georges Gobet/AFP/Getty Images

pement comprenait des pistolets français tels que le MAB PA-15 de 7,65 mm, le M1950 de 9 mm et le Walther 9 mm, ainsi que le revolver Manhurin MR 73/38. Était également fournie la mitrailleuse MAT-49 de 9 mm. Les fusils français comprenaient le Mousqueton de 8 mm et le MAS 36 de 7,5 mm, ainsi que la version plus puissante du M1949/56 de 7,5 mm (communément connu sous le nom de FSA), y compris de plus petites quantités d'une version destinée à tirer des grenades. Les mitrailleuses légères comprenaient quelques modèles du M1924/29 de 7,5 mm et le AA-52 de 7,5 mm. Dès 1963, il n'y avait que quelques armes collectives : deux ou trois mitrailleuses Browning de 12,7 mm ainsi qu'une série de mortiers de 60 mm et 81 mm (SHAT, 1963, p. 38, 51, 57, 63) (voir le tableau 8).

Seuls quelques rares matériels non français étaient en service au sein de ces forces au début des années 1960. Parmi les armes légères utilisées à cette époque par les forces gouvernementales centrafricaines qui n'étaient pas de fabrication française, on trouvait des mitrillettes britanniques de type Sten de 7,62 mm et italiennes de type PM 38 de 9 mm ainsi que des mitrailleuses britanniques Bren de 7,62 mm (SHAT, 1963, p. 51, 57, 63) (voir le tableau 8). On ignore comment la RCA s'est procuré ces armes, mais étant donné la relation très étroite entre Bangui et Paris à cette période, l'absence d'une véritable relation entre Bangui et Londres ou Rome et le fait que ces armes ont été produites en grand nombre

Tableau 8

## Armes utilisées par les acteurs de l'État centrafricain, 1er octobre 1963

	Arme		Total	Bénéficiaire				
	Catégorie	Modèle		Armée	Gendarmerie	Garde républicaine	Police	Autres <sup>1</sup>
Armes de petit calibre	Pistolets et revolvers	MAC/MAS-1950	419	105	314	0	0	0
		MAB 7,65	30	0	0	0	6	24 <sup>2</sup>
	Mitraillettes	MAT-49	367	221	126	20	0	0
		MAS-38	30	0	0	0	30	0
		Sten	10	0	0	0	10	0
	Fusils	Mousqueton	338	0	0	323	15 <sup>3</sup>	0
		MAS-36/51	1 630	636	359	555	0	80 <sup>4</sup>
		MAS-49/56	60	0	60	0	0	0
	Mitrailleuses légères	FM-24/29	10	0	10	0	0	0
		AA-52	57	45	12	0	0	0
Bren		14	0	5	9	0	0	
Armes légères	Mitrailleuses lourdes	12,7 mm	2	2	0	0	0	0
		Mortiers	60 mm	4	4	0	0	0
		81 mm	4	4	0	0	0	0
<b>Totaux</b>			<b>2 975</b>	<b>1 017</b>	<b>886</b>	<b>907</b>	<b>61</b>	<b>104</b>

<sup>1</sup> La rubrique « Autres » comprend les gardes forestiers, équipés de 50 MAS-36 ; les gardes-chasse, équipés de 30 MAS-36 et le personnel des circonscriptions minières de diamants, équipé de 24 pistolets de 7,65 mm.

<sup>2</sup> On suppose qu'il s'agissait du même pistolet MAB que celui utilisé par la police.

<sup>3</sup> On suppose que les fusils 8 mm utilisés par la police sont du même modèle (Mousqueton) que ceux utilisés par la Garde républicaine.

<sup>4</sup> Les fusils lance-grenades MAS-36 sont repris dans le total. L'armée et la gendarmerie en possédaient respectivement 58 et 6.

Source: SHAT (1963, p. 38, 51, 58, 63, 65)

pendant la Deuxième Guerre mondiale, il est probable que ce soit également la France qui ait fourni ces armes. Selon ce dernier pays, le gouvernement américain avait l'intention d'exporter dix pistolets à destination de Bangui pour ses forces de police dans le cadre d'un programme qui comprenait la venue de quelques policiers aux États-Unis pour suivre une formation (SHAT, 1963, p. 23).

La France est restée le premier protecteur militaire de la RCA jusqu'en 1970, date à laquelle les relations entre les deux pays se sont fortement détériorées : la France a retiré ses troupes servant dans le pays, tout en demeurant engagée en RCA en raison de considérations politiques plus larges, qui ont toutefois changé à la fin des années 1970. Des considérations stratégiques et des préoccupations relatives aux droits de l'homme ont amené la France à réduire son aide militaire et, finalement, à orchestrer le renversement du président Bokassa<sup>82</sup>.

Tableau 9

### Transferts d'armes de la France à la République centrafricaine, 1981-2003

Année de transfert	Type d'arme		Valeur de l'envoi	Nombre d'armes
	Catégorie	Fabricant / modèle(s)		
1981	Fusils automatiques	Manurhin Défense	228 673 EUR	Pas d'application
1981	Armes antichars	LRAC 89 mm <sup>1</sup>	Pas d'application	50
1983	Armes antichars	LRAC 89 mm	Pas d'application	50
1984	Mitrailleuses	SFM/SFET <sup>2</sup>	76 225 EUR	Pas d'application
1984	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT) <sup>3</sup>	2 287 EUR	Pas d'application
1985	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	30 490 EUR	Pas d'application
1986	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	22 827 EUR	Pas d'application
1994	Pièces de rechange	Pistolets MAT-49, AA-52	15 245 EUR	Pas d'application
1995	Pièces de rechange	Pistolets MAT-49, AA-52	6 860 EUR	Pas d'application

<sup>1</sup> LRAC : Lance-roquettes antichar.

<sup>2</sup> SFM : Société française des munitions ; SFET : Société française d'équipements de tir.

<sup>3</sup> DAT : Direction des armements terrestres ; GIAT : Groupement industriel des armements terrestres.

Source : Correspondance écrite avec le ministre français de la Défense, 5 septembre 2003.

Une fois celui-ci chassé, la France s'est réengagée sur le plan militaire en RCA en effectuant plusieurs envois d'armes légères et de petit calibre au cours des premières années de la présidence de Kolingba (voir le tableau 9). La France a peut-être espéré que Kolingba tirerait profit de sa formation en tant que diplômé des écoles militaires françaises de Brazzaville et de Fréjus (en France) et qu'il surveillerait les forces militaires de près. La présence de quelque 1 200-1 500 soldats français en RCA à cette époque a probablement aussi conforté la France dans le sentiment que les affaires militaires centrafricaines seraient sous bonne surveillance (O'Toole, 1986, p. 67)<sup>83</sup>.

L'aide militaire française à destination de la RCA pendant le mandat du président Patassé a surtout été indirecte, par le biais de ses propres soldats, puis de missions régionales de maintien de la paix. En raison de l'hostilité ouverte et de longue date du président envers la France, Paris n'était pas favorablement disposé envers le nouveau président. Malgré tout, le gouvernement français a insisté pour que le président Kolingba organise des élections démocratiques en septembre 1993, tout en sachant qu'il était quasiment certain que Patassé en sortirait vainqueur. Lorsque les soldats des FACA se sont mutinés en avril 1996, des soldats français basés en RCA (soutenus par des compagnies de la légion étrangère française basées au Gabon et au Tchad) ont apporté une aide cruciale au président Patassé, sans laquelle il n'aurait certainement pas survécu politiquement parlant, mais aussi physiquement (McFarlane et Malan, 1998, p. 50-51). La France a soutenu l'accord de paix de janvier 1997 et l'établissement de la MISAB. En 2002, elle a fourni des systèmes d'armes et des armements aux soldats servant pour la mission de maintien de la paix de la CEMAC. Cette mission disposait d'un effectif considérablement plus petit que les forces de la MISAB constituées en 1997 et elle s'est finalement révélée inefficace dans la protection de Patassé<sup>84</sup>.

Les transferts directs d'équipements militaires français au gouvernement du président Patassé ont toutefois été très limités. La RCA a bien reçu du matériel, comme des véhicules, lorsque la base militaire française de Bouar a officiellement fermé ses portes en 1998, mais aucune arme de petit calibre ou arme légère n'a été transmise<sup>85</sup>. L'arrivée de conseillers militaires français pour former quatre compagnies des FACA pendant les années 2000 et 2001 est allée de pair avec la fourniture de quelques véhicules, d'équipements de communication et d'uniformes<sup>86</sup>, mais pas d'armes légères ou de petit calibre<sup>87</sup>. Selon le gouvernement français, les seules armes légères et de petit calibre que Paris a transférées à la RCA pendant les dix années du mandat du président Patassé ont été des pièces détachées, le dernier échange ayant eu lieu en 1995 (voir le tableau 9).

Les allégations relatives à une aide militaire française pour le coup d'État manqué de mai 2001 semblent être dénuées de tout fondement. Le président Patassé a accusé publiquement la France d'y avoir participé et a montré les armes récupérées, selon lui, par ses forces dans la résidence de Kolingba (voir, par exemple, Jones, 2001). La France n'a pas réfuté l'origine française des armes, mais a nié tout lien avec le coup d'État. Elle a déclaré que les armes étaient destinées à la gendarmerie centrafricaine. En tant qu'ancien chef de l'État et ministre de la Défense, Kolingba aurait pu stocker des armes dans sa résidence, étant donné que ses actions étaient peu, voire pas du tout, contrôlées. Par ailleurs, des armes supplémentaires auraient pu provenir de la région de Mobaye, la ville natale de Kolingba, dont ce dernier a tiré une grande aide. Les « preuves » avancées jusqu'à ce jour n'ont pas appuyé ces dires.

Lorsque Bozizé s'est emparé du pouvoir lors du coup d'État de mars 2003, la France a d'abord critiqué la destitution du président Patassé, qui avait été élu démocratiquement. Cependant, par la suite, elle a poursuivi une relation constructive avec le gouvernement de Bozizé. En effet, durant la première année de sa présidence, Bozizé a reçu davantage de visites officielles de ministres français (trois au total : les Affaires étrangères, la Défense et la Coopération) que son prédécesseur au cours de la décennie précédente (Soudan, 2004). En plus d'être le principal bailleur de fonds de la mission de maintien de la paix de la CEMAC, la France a annoncé un programme de coopération militaire en juillet 2003, qui a débuté en octobre de la même année. Le programme n'incluait pas la fourniture de quelque armement que ce soit, et consistait davantage en la formation de plusieurs bataillons des FACA et équipes de gendarmes et le don d'équipements, essentiellement des véhicules, des uniformes et des radios (Ambassade de France en RCA, 2003b).

## Libye

Le président Bokassa s'est tourné vers la Libye pour obtenir de l'aide au cours des dernières années de son mandat. Il s'est rendu à Tripoli en 1976, où il s'est converti à l'islam. Peu après être rentré dans son pays, il est revenu au catholicisme, ce qui explique peut-être la décision du président libyen, Muammar Kadhafi, d'aider les rebelles centrafricains qui avaient l'intention de le renverser<sup>88</sup>. Malgré cela, la Libye a continué à aider militairement le président Bokassa jusqu'à la fin de son mandat (précipitant sans doute son départ)<sup>89</sup>. Des avions libyens ont transporté des stocks de matériel de guerre à Bangui en août 1979 et un nombre limité d'unités avancées ont été mises en position afin de soutenir le



Tableau à Bangui, représentant le président centrafricain Ange-Félix Patassé et le chef libyen Muammar Kadhafi, 2002. © Christine Nesbitt/ AP Photo

président (Decalo, 1989, p. 163). En fait, Bokassa se trouvait à Tripoli au moment du coup d'État.

Lors du mandat du président Kolingba, la Libye a fourni une aide militaire à la fois au gouvernement centrafricain et aux forces opposées au président. En 1982, la Libye a fourni quatre mortiers (M-43) de 120 mm, commandés plus tôt cette année-là<sup>90</sup>. (Bien que le Small Arms Survey plafonne normalement le calibre des armes légères et de petit calibre à 100 mm, définition adoptée par un groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU, cette arme est mentionnée ici comme étant portable et peut donc être incluse.) Cette même année, quelque 60 conseillers militaires libyens sont arrivés en RCA pour assurer le

commandement des véhicules blindés, y compris les tanks soviétiques, que la Libye avait fournis. Kolingba a demandé aux Libyens de quitter le pays en mai 1983 (Kalck, 1992, p. xliv-v)<sup>91</sup>. En 1982 aussi, la Libye a fourni des armes aux partisans de Patassé situés à proximité de Paoua, comme mentionné plus haut. Une autre explication pourrait être que Kolingba avait appris que la Libye armait également le MLPC de Patassé<sup>92</sup> en parachutant du matériel, dont des armes légères et de petit calibre, le long de la frontière tchadienne. Selon Demafouth, cela s'est produit pendant une période de deux mois en 1983<sup>93</sup>. Kadhafi aurait établi une relation avec Patassé lorsque ce dernier occupait le poste de Premier ministre sous le régime de Bokassa (Decalo, 1989, p. 164). Un facteur plus important dans les considérations du chef libyen était probablement le désir de punir Hissène Habré d'avoir renversé Goukouni Weddeye, un allié de la Libye au Tchad, en juin 1982. Outre le fait qu'il continuait de soutenir Goukouni dans le nord du Tchad, Kadhafi apportait son aide aux forces de Wadal Abdelkader Kamougue dans le sud.

La Libye a également fourni des armes à la RCA durant le mandat du président Patassé. En 1998, elle a envoyé deux ou trois avions de transport remplis

d'armements, dont des armes légères et de petit calibre, qui ont atterri à l'aéroport extérieur de Ndélé et non à Bangui. Ces matériels étaient destinés non pas au général Bozizé, mais à l'USP dirigée par le général Bombayeke<sup>94</sup> et plus largement aux FACA, auxquelles Bombayeke était supposé obéir. En mai 2001, le président Kadhafi a fourni des armes supplémentaires pour aider le président Patassé, cette fois en les envoyant directement à Bangui.

La Libye a également employé des intermédiaires. Ainsi, certaines des armes fournies par le Tchad à la RCA après les mutineries de l'armée en 1996 provenaient de Libye<sup>95</sup>. Cette dernière a également fourni d'importantes quantités de matériel au MLC à Gbadolite, en RDC, en octobre et novembre 2002 (pour aider le président Patassé), époque à laquelle l'aéroport de Bangui n'était pas sûr.

## Tchad

L'aide du Tchad au président Patassé, contrairement à celle de la France, comprenait à la fois des soldats et des armes légères. Pendant les années 1980, il semble que le Tchad n'ait pas envoyé d'armes en RCA, bien qu'il ait reçu les surplus de stocks énormes de la Libye<sup>96</sup>. Après les mutineries de l'armée en 1996 en RCA, le président Patassé a toutefois reçu quelque 500 Kalachnikov du Tchad<sup>97</sup>. Ce dernier pays a fourni des troupes pendant l'opération MISAB et la mission des Nations unies qui a suivi en République centrafricaine (MINURCA). Un petit nombre de conseillers militaires tchadiens sont restés en RCA après le départ de la MINURCA en février 2000.

Malheureusement pour le président Patassé, le Tchad a également fourni des armes au mouvement rebelle qui tentait de le renverser. Selon le major Namboro Kette, chef de cabinet du chef d'état-major général, le général Bozizé recevait toutes ses armes de sources centrafricaines<sup>98</sup>. Cette affirmation renforce les déclarations du Tchad qui nie avoir apporté de l'aide au général Bozizé. Toutefois, des

### Encadré 2 **La RCA, le Tchad et les missiles sol-air portables**

Pendant les années 1980, le gouvernement des États-Unis a fourni d'importantes quantités de matériel aux Forces armées du nord (FAN) dirigées par Hissène Habré. Il a agi de la sorte car il était préoccupé par les desseins que nourrissait la Libye sur le Tchad et les relations de plus en plus étroites que le président Kadhafi entretenait avec le rival politique de Habré, Goukouni Weddeye. Ces armes comprenaient le missile sol-air portable Redeye (Foltz, 1995, p. 23). Après la tentative de coup d'État d'octobre 2002 en RCA, lorsque des avions libyens anti-insurgés ont bombardé les forces du général Bozizé, les États-Unis étaient vivement préoccupés par le fait que le Tchad puisse fournir des MANPADS au général Bozizé, ce qui ne fut apparemment pas le cas.

rapports crédibles indiquent que le Tchad a fourni une assistance logistique ainsi que du matériel, dont des armes légères et de petit calibre<sup>99</sup>. Le fait que les forces du général Bozizé aient apparemment utilisé des mines antipersonnel<sup>100</sup> suggère que celui-ci a effectivement reçu une aide extérieure, étant donné que la RCA n'est pas censée posséder de matériel de ce type<sup>101</sup>. Toutefois, il est impossible de prouver que le Tchad a fourni ces mines terrestres. Le plus important n'est peut-être pas de savoir ce que le Tchad a fourni au général Bozizé, mais ce qu'il semble lui avoir refusé, à savoir des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) (voir l'encadré 2).

## Chine

Bangui a historiquement joué la Chine contre Taiwan pour chercher – et obtenir – une généreuse aide financière et au développement<sup>102</sup>. Les présidents de la RCA ont alterné, à cinq reprises depuis 1962, les relations diplomatiques de leur pays avec la Chine et Taiwan (Colette et Yabi, 2004) (voir le graphique 4 ci-dessous). En 1965, par exemple, après que la RCA a mis un terme aux relations diplomatiques avec Taiwan, le président Dacko a obtenu un prêt sans intérêts de 1 milliard de francs CFA (FCFA). L'aide de Pékin s'était largement limitée à de faibles niveaux d'expertise technique dans le secteur agricole pendant le mandat du président Bokassa (vu qu'il avait à nouveau établi des relations avec Taiwan). Cependant, la Chine a offert à la RCA un prêt sans intérêts de 5,5 milliards FCFA peu après la visite du président Kolingba à Pékin en 1983 (O'Toole, 1986, p. 133-34). En juillet 1991, Kolingba a reconnu Taiwan, ouvrant ainsi la voie à des projets d'aide. La générosité taïwanaise s'est toutefois révélée décevante, s'élevant à 200 000 USD pour les réfugiés soudanais en 1992 et à une assistance technique (Wang, 2002, p. 86). La Chine a fourni à la RCA divers types d'aide (voir ci-dessous) après que le président Patassé a rétabli les relations avec la Chine, dont des plans pour un nouveau stade de football et un projet de logement. Sous le président Bozizé, la Chine a été particulièrement généreuse, offrant ainsi des prêts et des subventions pour plus de 6 millions d'USD uniquement entre juin et novembre 2003 (OCHA, 2003e).

La Chine a également fourni à la RCA diverses armes légères et autres équipements militaires. La possibilité pour la Chine de fournir du matériel à la RCA s'est présentée au cours des négociations de 1997 afin de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays. Pour la RCA, il n'était guère favorable sur le plan politique de continuer d'entretenir des relations diplomatiques avec Taiwan à une époque où le pays cherchait le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies pour une opération de maintien de la paix de l'ONU afin de succéder à la

## Graphique 4

### Les relations diplomatiques de la RCA avec la Chine et Taiwan depuis son indépendance en 1960

#### Les années 1960

---

**1962**

La RCA établit des relations diplomatiques avec **Taiwan**

**1964**

La RCA suspend ses relations diplomatiques avec **Taiwan** en septembre

**1964**

La RCA établit des relations diplomatiques avec la **Chine** le 29 septembre

**1966**

La RCA suspend ses relations diplomatiques avec la **Chine** le 6 janvier, moins d'une semaine après l'investiture de Bokassa

**1968**

La RCA reprend ses relations diplomatiques avec **Taiwan** en mai

#### Les années 1970

---

**1976**

Les relations diplomatiques entre la RCA et la **Chine** sont régularisées après la signature par les deux pays d'un communiqué joint en date du 20 août

#### Les années 1980

---

#### Les années 1990

---

**1991**

La RCA reprend ses relations diplomatiques avec **Taiwan** le 8 juillet

**1991**

La RCA suspend ses relations diplomatiques avec la **Chine**

**1998**

La RCA reprend ses relations diplomatiques avec la **Chine** le 29 janvier

Sources: La République populaire de Chine (2000) ; Kalck (2005)

MISAB (étant donné que la Chine pouvait exercer son veto)<sup>103</sup>. (Des reportages dans les médias taïwanais ont prétendu que les exigences centrafricaines – qui se sont à ce moment-là étendues au paiement des salaires des fonctionnaires – devenaient trop variées pour que Taiwan apporte son soutien (Hung, 1998), mais la nécessité pour la RCA que la Chine donne son consentement voire son soutien complet au Conseil de sécurité a probablement été le facteur déterminant.) Les relations ont été rétablies en janvier 1998, deux mois avant que le Conseil de sécurité n'autorise la MINURCA à prendre le relais de la MISAB. Selon Demafouth, l'envoi de matériel est arrivé par la route depuis le port camerounais de Douala

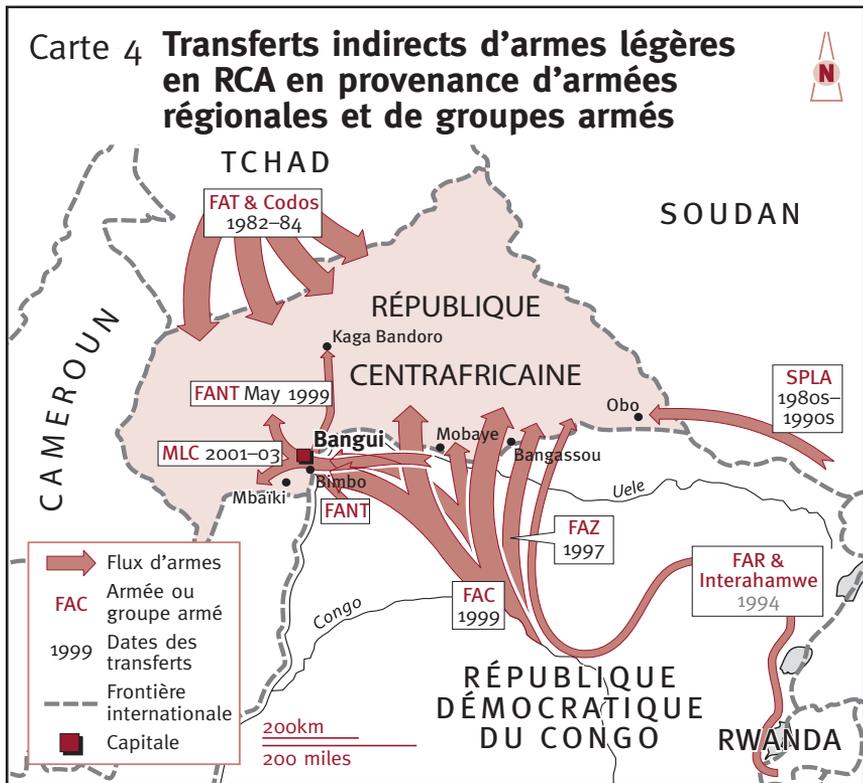
en 2000. Ce matériel comprenait des armes légères et de petit calibre ainsi que des véhicules<sup>104</sup>. Sous le président Bozizé, la Chine a fourni à la RCA des armes légères et en particulier des armes automatiques ; il y a lieu de croire que ces transferts ont été présentés comme des cadeaux<sup>105</sup>.

## Israël

La RCA a reçu de nombreuses armes de fabrication israélienne au fil des ans, dont certaines ont été obtenues directement de Jérusalem et la plupart indirectement des armées des pays voisins. Des militaires israéliens opéraient en RCA après l'accession à l'indépendance du pays, mais un premier rapport officiel sur les détentions d'armes en RCA ne mentionnait pas la présence d'armes israéliennes<sup>106</sup>. Toutefois, tout porte à croire qu'Israël aurait fourni des armes à la RCA sous le régime de Bokassa (Beit-Hallahmi, 1987, p. 71) et des fusils et mitraillettes d'origine israélienne auraient fait partie de l'arsenal des FACA en 1977 (Keegan, 1983, p. 100)<sup>107</sup>. (Kolingba cherchait des fusils d'assaut provenant d'Israël soi-disant pour les gardes des parcs nationaux centrafricains, mais aucun transfert ne s'est concrétisé<sup>108</sup>.) Il semblerait cependant que comparativement plus d'armes israéliennes en circulation en RCA proviennent de combattants d'autres pays que de transferts directs entre gouvernements. Ainsi, Israël est réputé avoir vendu des armes au Zaïre et aurait également fourni des armes au Tchad (Klieman, 1985, p. 139-41). Des soldats de ces deux pays sont connus pour avoir amené de grandes quantités d'armes en RCA pendant les années 1990.

## Roumanie/Union soviétique

La République centrafricaine a également reçu des armes légères et de petit calibre de l'Europe de l'Est. En 1969, Bokassa a envoyé une mission diplomatique en Roumanie et en Union soviétique, concluant ainsi des accords techniques avec ces deux pays l'année suivante (Kalck, 1992, p. xxxi-xxxii). Les détails relatifs à l'accord signé avec l'Union soviétique sont rares. Pendant la cérémonie du couronnement de l'empereur Bokassa, des armes soviétiques ont été exhibées lors d'une parade militaire (Decalo, 1989, p. 161). L'Union soviétique aurait fourni à la RCA des armes légères, dont des mortiers et des lance-grenades antichars (Clayton, 1986, p. 240). Des armes soviétiques de petit calibre, y compris des fusils et mitraillettes, ont également été répertoriées dans l'inventaire des FACA en 1977 (Keegan, 1983, p. 100), mais l'itinéraire post-usine du matériel n'a pas été tracé. L'accord technique conclu entre la RCA et la Roumanie<sup>109</sup> comprenait la fourniture de fusils d'assaut de type Kalachnikov à l'exclusion de toute autre arme<sup>110</sup>.



O'Toole affirme que le niveau de l'aide militaire que la RCA a reçue de la Roumanie et de l'Union soviétique n'a pas répondu aux attentes de Bokassa, ce qui explique que la France soit à nouveau apparue comme le plus important fournisseur de matériel du pays (1986, p. 133).

## Transferts indirects en provenance des armées régionales et des groupes armés

### Tchad

Malgré la présence d'une myriade d'acteurs politiques et militaires au Tchad et malgré son long passé conflictuel depuis l'obtention de l'indépendance en 1960, les forces armées impliquées dans ces conflits ne représentaient pas une source significative d'armements pour la RCA dans les années 1960 et 1970. Ceci est dû au fait que pour une bonne part, les Tchadiens du Sud dominaient le gouvernement du

# Carte 5 Le Tchad (le Darfour compris)



Tchad, basé à N'Djamena, à quelque 500 km au nord de la frontière avec la RCA. François Tombalbaye (le premier président tchadien) et Félix Malloum (qui a renversé Tombalbaye en 1975) étaient tous deux originaires du sud du pays et membres de l'ethnie Sara.

Si des tensions politiques existaient bien dans le Tchad du Sud, y compris au sein du même groupe ethnique, la situation était relativement calme par comparaison avec celle qui prévalait dans le nord<sup>111</sup>, où les habitants se considéraient eux-mêmes comme substantiellement privés de droits électoraux. La guerre civile tchadienne a débuté en 1965 et c'est en 1966 que le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), principalement composé d'hommes du Nord, a été constitué dans le but de coordonner les différents groupes rebelles.

Après la chute en 1979 du gouvernement tchadien dominé par le Sud, la RCA n'a pour ainsi dire pas été influencée par le conflit tchadien pendant trois autres années. Le FROLINAT s'est essentiellement dispersé après avoir défait le gouvernement central<sup>112</sup>, à la suite de quoi un Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) a été créé pour le remplacer. Le GUNT, qui a gouverné le Tchad d'avril 1979 à juin 1982, se composait de plus d'une douzaine de factions en concurrence<sup>113</sup>. Les Forces armées populaires de Goukouni Weddeye (FAP), les Forces armées du nord de Hissène Habré (FAN) et les Forces armées tchadiennes de Wadal Abdelkader Kamougue (FAT) étaient les trois forces armées les plus puissantes.

Lorsque Goukouni, à l'époque le chef en titre du GUNT<sup>114</sup>, et ses FAP sont parvenus à évincer Habré de N'Djamena en décembre 1980, les FAN se sont retirées au Soudan, où elles se sont réarmées et regroupées. En juin 1982, les FAN revitalisées sont rentrées à N'Djamena et ont défait le GUNT. Goukouni et ses combattants des FAP se sont à leur tour retirés au Cameroun et se sont par la suite dirigés vers le nord du Tchad.

La frontière au sud du Tchad est restée en grande partie paisible lors de la lutte entre les FAP et les FAN, seul un peu de coton ayant été passé en RCA<sup>115</sup>. Dans le contexte de la Guerre froide, le conflit tchadien a toutefois augmenté les craintes occidentales d'un aventurisme libyen. La politique régionale a engendré un afflux important de matériel, dont des armes légères et de petit calibre, lesquelles allaient avoir des conséquences importantes sur la RCA<sup>116</sup>.

Cette situation a considérablement changé au cours du deuxième semestre de l'année 1982. Après avoir pris le contrôle de la capitale et l'avoir emporté sur Goukouni et les FAP, Habré s'est tourné vers le sud et les FAT, menées par Kamougué et Djibril Negue Djogo<sup>117</sup>. Par un mélange de diplomatie et de puissance militaire, Habré a considérablement réduit la menace posée par les FAT sur son régime en persuadant de nombreux soldats de cette force à déposer les armes ou à rejoindre

dre son armée. Dans le cadre d'un geste de conciliation, il a renommé l'armée Forces armées nationales tchadiennes (FANT). Des milliers de Tchadiens ont fui vers la RCA pendant cette période, beaucoup avec des armes et, parmi eux, Kamougué et ce qui restait de sa force armée<sup>118</sup>. Les estimations relatives à leur nombre varient entre 10 000 et 30 000 à la fin de 1984, dont 5 000 à Bangui, si l'on en croit le HCR (Bigo, 1988, p. 279). Un Centrafricain qui vivait dans la région à cette époque-là a déclaré qu'il était courant que ces réfugiés pauvres vendent les armes qu'ils avaient apportées avec eux afin de se procurer de l'argent pour s'acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Certains acheteurs ont alors emporté leurs armes à Bangui, où elles rapportaient plus d'argent sur le marché noir<sup>119</sup>.

La création des Codos, ou commandos, dans le sud du Tchad fut toutefois bien plus inquiétante pour la RCA qu'un afflux soudain de réfugiés tchadiens. Alors que Habré avait fortement réduit la menace posée par le Sud sur sa jeune administration, l'opposition armée dans le sud n'a pas été anéantie. Bon nombre de Codos étaient des vétérans des FAT de Kamougué qui ont refusé de rejoindre la nouvelle armée nationale ou de déposer leurs armes. Des jeunes mécontents ont rejoint ces commandos (Foltz, 1995, p. 21-22). L'insécurité régnait et les trafics d'armes du Soudan vers le Tchad ont continué à « grande échelle ». En 1984, lorsque le président Kolingba et son convoi sont arrivés dans le nord-ouest pour faire un tour d'horizon de la situation, des hommes armés ont tiré dans leur direction pendant plusieurs heures<sup>120</sup>.

Les études de chercheurs sur le Tchad indiquent qu'en 1985-1986, les Codos étaient au nombre de 15 000 environ. Ainsi, Jean R. Tartter dénombre cinq groupes commandos distincts, dont le plus efficace était connu sous le nom des Codos rouges, et placé sous les ordres du colonel Alphonse Kotiga<sup>121</sup>. Selon Tartter, Kotiga était à même de persuader la plupart de ces rebelles, soit à rejoindre les FANT, soit à accepter une compensation et à retourner à la vie civile (Tartter, 1990, p. 220). D'autres ont néanmoins mis en doute le commandement et l'influence de Kotiga<sup>122</sup>. En tout cas, 1 500 hommes seulement ont su saisir l'occasion de rejoindre les forces armées loyales à Habré (Tartter, 1990, p. 194-95). Parmi ceux qui n'ont pas rejoint l'armée, beaucoup se sont tournés (avec leurs armes) vers le banditisme sur les routes du nord-ouest de la RCA et sont connus sous le nom de *Zaraguinas* ou *coupeurs de routes*. Aujourd'hui, pour de nombreux Centrafricains, les termes Codos, Zaraguinas et coupeurs de routes sont interchangeables.

La situation a continué à se détériorer dans les années 1990, lorsque les Forces armées tchadiennes sont passées par un important processus de réduction dans le cadre d'un programme RSS lancé par la Banque mondiale. À la fin de l'année 1997, 27 000 soldats avaient été démobilisés (Bel, Vitali et Hunwanou, 2004, p. 6). Un

projet pilote de réintégration dont le but était d'atteindre 2 800 soldats démobilisés a été interrompu en 2000 et les programmes futurs qui étaient prévus ont été annulés. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans emploi pour l'essentiel, sans aucune qualification ni aucune possibilité d'une transition réussie vers la vie civile ; on estime entre 3 000 et 4 000 le nombre d'hommes ayant repris à nouveau les armes. De nombreux Centrafricains pensent que le problème posé par les Zaraguinas (*coupeurs de routes*) sur les routes de la RCA a connu une escalade sévère qui résulte directement du trafic d'armes et des personnes armées traversant la frontière du Tchad en RCA à la recherche de moyens de subsistance.

Même des soldats tchadiens ayant un emploi ont contribué à l'étendue du problème de la prolifération des armes légères en RCA. Des membres des Forces armées tchadiennes auraient vendu une partie de leurs armes lors de leur passage en RCA après avoir servi en RDC. Le président tchadien Idriss Déby, qui a pris le pouvoir à Habré en décembre 1990, a mis quelque 2 000 soldats à la disposition du président congolais Kabila en 1998 pour lui apporter de l'aide. En vertu de l'Accord de Syrte d'avril 1999, les Tchadiens se sont retirés de la RDC en mai et juin 1999. Le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, commandant des forces de la MINURCA, a reconnu la rumeur selon laquelle certains soldats tchadiens vendaient leurs armes, mais il a déclaré que cela ne se produisait pas entre l'endroit où ils entraient en territoire centrafricain et la ville de Damara, quelque 76 km au nord de la capitale, lieu où la force de maintien de la paix des Nations unies a cessé de surveiller la situation de près<sup>123</sup>.

La frustration des soldats tchadiens était exacerbée par les nombreuses pertes qu'ils avaient subies en RDC à la suite des combats et des maladies. Bien que la Libye ait promis de l'aide, rien n'a été concrétisé. Les soldats ont passé plus d'une semaine à Kaga Bondoro, chef-lieu de la préfecture de Gribingui, alors que les autorités centrafricaines rencontraient des responsables tchadiens afin d'essayer de trouver un moyen de calmer leurs griefs. Le paiement des troupes a diminué les tensions. Il est admis, toutefois, que quelques-uns des plus de 2 000 soldats ont vendu un nombre inconnu d'armes à feu à des Centrafricains alors qu'ils se trouvaient en RCA.

## Soudan

Les soldats du gouvernement soudanais ont opéré pendant longtemps en RCA, mais durant la longue guerre civile de Khartoum contre l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), rien n'indique qu'ils aient contribué à la prolifération des armes légères dans le pays : cela a manifestement changé. Le gouvernement soudanais du Front national islamique (FNI) a lancé des opérations contre l'APLS à Bahr el Gazal, État

à l'ouest du pays, depuis le territoire centrafricain au début des années 1990 (*Africa Confidential*, 2002). On ignore toutefois si les soldats ont perdu ou vendu des armes lors de leur séjour dans le pays. Rien n'indique non plus que des armes appartenant aux quelque 50 soldats soudanais qui ont rejoint la force de maintien de la paix de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) aient été perdues ou vendues<sup>124</sup>. Il semble toutefois qu'en 2006, le Soudan se soit pris de sympathie pour des groupes armés actifs en RCA, comme mentionné dans l'épilogue.

L'Armée populaire de libération du Soudan s'est toutefois révélée être une source régulière d'armes légères en RCA. Des milliers de soldats faisant partie de l'APLS auraient franchi la frontière de la RCA dans les années 1980 à la recherche de nourriture et de sécurité (pendant les périodes de sécheresse et les offensives militaires soudanaises). Demafouth a noté qu'en 1985, entre 10 000 et 15 000 Soudanais auraient cherché refuge en RCA. Il a ajouté que, selon le commissaire de la police centrafricaine de l'époque, les combattants représentaient environ 50 % de ce nombre et qu'ils auraient, selon les estimations, amené près de 5 000 armes avec eux. Il n'était pas rare que les membres de l'APLS vendent leurs armes<sup>125</sup>. Au milieu des années 1990, lorsque le nombre de réfugiés en RCA a atteint le chiffre record de 36 000 (HCR, 2006), une Kalachnikov pouvait se vendre pour seulement 3 000 FCFA (soit 6 USD) ; les munitions étaient toutefois plus difficiles à trouver<sup>126</sup>. Au sud, l'APLS contrôlait les deux tiers de la frontière commune entre la RCA et le Soudan et occupait notoirement en 2003 des villages allant jusqu'à 200 km sur le territoire centrafricain (OCHA, 2004c).

En décembre 2002, le Bureau du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a décidé de fermer ses portes dans le camp de réfugiés de Mboki dans la préfecture de Haut-Mbomou, et ce en raison de la grande disponibilité d'armes légères et de la présence limitée du gouvernement et de son incapacité à assurer la sécurité de son personnel<sup>127</sup>. La plupart des réfugiés soudanais sont restés (cultivant les 2,5 acres attribués à chaque famille par le gouvernement centrafricain – USCRI, 2004) et le HCR a été informé que l'APLS recrutait des soldats dans la région<sup>128</sup>. Le HCR a rouvert le camp en 2004, et, en 2006, une structure d'autorité plus étendue et représentative a permis d'accroître la stabilité<sup>129</sup>.

## République démocratique du Congo (ex-Zaïre)

En 1997 et 1999, les combats au Zaïre ont incité des groupes importants d'hommes armés à passer en RCA. La première vague est venue au cours du premier semestre de 1997, lorsque des membres de la Garde présidentielle, de la police et de la gendarmerie du président Mobutu ainsi que les Forces armées zaïroises (FAZ) se sont repliés au-delà de la frontière afin d'échapper à l'avancée de l'Alliance des forces



Un soldat du MLC, sous l'autorité du rebelle congolais Jean-Pierre Bemba, patrouille muni d'un lance-roquettes au nord de Bangui, 2002. © Desirey Minkoh/AFP

démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Kabila<sup>130</sup>. Les forces de Kabila ont pris la direction de l'ouest vers les provinces du Haut-Zaïre (aujourd'hui Province Orientale), d'Équateur et du Bandundu, pour finalement s'emparer de la capitale en mai 1997. Un exode similaire s'est produit en 1999, lorsque des forces loyales à Kabila ont franchi la frontière centrafricaine pour échapper au MLC de Bemba et aux Forces de défense du peuple ougandais (UPDF).

Plus de 10 000 soldats et autres forces de police et de sécurité du gouvernement central à Kinshasa étaient impliqués. Quant aux forces de Mobutu, une des sources estime les hommes armés au nombre de 30 000 dans les provinces du Haut-Zaïre et de l'Équateur. Selon les estimations, un tiers aurait franchi la frontière de la RCA et le reste se serait rendu en République du Congo et au Soudan, ou serait resté au Zaïre/RDC – vivant ou mort<sup>131</sup>. Selon un officier des FAZ qui a été basé à Gbadolite, près de 4 500 soldats zaïrois ont quitté Gbadolite pour Mobaye en avril 1997. En mai, un groupe beaucoup plus restreint de soldats zaïrois, estimé à quelques centaines, a fait le déplacement de Zongo à Bangui<sup>132</sup>. Le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, mis au courant par les soldats de la paix de la MINURCA présents sur place, écrivait que près de 5 000 hommes des FAC étaient entrés en RCA à proximité de Mobaye après que le MLC s'était emparé de la ville de



Gbadolite en juillet 1999 (CSNU, 1999a, para. 26). Selon le commandant des forces de la MINURCA, l'effectif des FAC se rapprocherait des 6 000 hommes<sup>133</sup>.

Ces troupes auraient apporté plus de 10 000 armes en RCA. Des entretiens avec d'anciens membres des FAC et des FAZ qui habitent aujourd'hui en RCA ont révélé que ceux-ci et leurs compatriotes ont traversé le fleuve Oubangui avec de nombreux types d'armes de petit calibre, mais peu d'armes lourdes. L'armement comprenait un grand nombre de pistolets (généralement des modèles bel-

ges de 9 mm), des mitraillettes (essentiellement des Uzi israéliennes, plus quelques Port Saïd égyptiennes), des fusils d'assaut (des FN-FAL belges, des G-3 allemands, des Galil israéliens, des M-16 américains et des Kalachnikov fabriqués en Union soviétique et ailleurs) ainsi que des armes antichars (des RPG-7 soviétiques). Quant aux armes collectives, seuls des mortiers de 60 mm ont été amenés en RCA, mais en faible quantité. Les mortiers de plus grande taille et les mitrailleuses lourdes étaient trop lourds ou encombrants pour être transportés en pirogues sur le fleuve<sup>134</sup>. La plupart de ces armes n'ont pas été enregistrées. Des soldats mutinés des FACA ont saisi nombre d'entre elles et le gouvernement s'en est également procuré des milliers.

Le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, signalait au départ que de nombreuses armes prises aux FAC avaient été conservées conjointement par des troupes congolaises et centrafricaines (CSNU, 1999a, para. 26). Plus tard, toutefois, il a reconnu l'existence de « rapports persistants selon lesquels certaines [de ces] armes [...] n'auraient pas été restituées mais vendues clandestinement ». Il a ajouté « qu'un petit nombre seulement d'armes avaient pu être récupérées » (CSNU, 1999b, para. 38).

La Libye a fourni des avions de transport pour ramener de nombreux soldats congolais à Kinshasa, mais sans leurs armes (CSNU, 1999b, para. 36). Le gouvernement centrafricain a admis avoir conservé 3 328 armes légères appartenant aux FAC en lieu sûr jusqu'à ce que la guerre en RDC ait pris fin (CSNU, 2000, para. 26). Sur les 3 250 armes légères que le gouvernement centrafricain a recueillies auprès des soldats congolais par l'intermédiaire de la MINURCA, les autorités centrales en ont détruit quelque 500 en 2000. Sur les quelque 2 750 armes restantes, Demafouth a indiqué que 300 environ étaient des M-16, 200 des Galil et 100 des Uzi. La plupart des autres armes étaient des Kalachnikov<sup>136</sup>.

### Encadré 3 **Saisie d'armes par les soldats mutinés des FACA et restitution des fusils de 5,56 mm**

Anicet Saulet, un chef des soldats mutinés des FACA en 1997, déclare que lui et ses hommes effectuaient des patrouilles sur une partie du fleuve Oubangui et qu'ils saisissaient les armes des Zaïrois qui fuyaient Zongo et d'autres villes zaïroises lorsqu'ils traversaient la frontière centrafricaine. Saulet explique que bon nombre de ces armes n'entraient toutefois pas en territoire centrafricain, du moins pas à ce moment-là. Certaines de ces armes, telles que les fusils d'assaut M16 et Galil, n'étaient pas d'une grande utilité à Saulet et ses mutinés étant donné le stock réduit des munitions de 5,56 mm. Ils ont vendu ou échangé ces armes saisies au Zaïre où la demande – et le prix – étaient bien plus élevés qu'en RCA<sup>135</sup>.

Bien qu'on ne sache pas précisément ce qu'il est advenu de ces armes, il semblerait d'après l'opinion générale qu'elles ne soient jamais retournées à Kinshasa. Le ministre centrafricain de la Défense, Maurice Regonessa, a prétendu que la continuité de la guerre en RDC a empêché son gouvernement de restituer les armes recueillies<sup>137</sup>. Selon le ministre délégué centrafricain de la Sécurité et du désarmement, le colonel Jules-Bernard Ouande, ces armes ont été prises là où elles étaient stockées afin d'armer les partisans de Patassé après la tentative de coup d'État d'octobre 2002<sup>138</sup>.

Geste inhabituel, en juin 2001, Bemba a envoyé 700 soldats du MLC afin de protéger le président Patassé contre une tentative de coup d'État en RCA<sup>139</sup>. Un mois plus tard, ces soldats du MLC étaient rentrés en RDC<sup>140</sup>. Lorsque le gouvernement du président Patassé a été attaqué à nouveau le 25 octobre 2002, Bemba a envoyé quelque 2 000 soldats<sup>141</sup>, qui cette fois sont restés après la disparition de la menace de rébellion immédiate. Bemba a reçu un armement considérable, sans doute de la Libye, en rapport avec cette opération. Plusieurs avions de transport militaires libyens ont atterri à Gbadolite, en RDC, siège du quartier général du MLC, entre le 26 octobre et le 3 novembre 2002. Ces avions, qui n'appartenaient pas au MLC, comprenaient des AN-26 ainsi que des IL-76. Bemba a refusé l'accès des Nations unies à l'aéroport, si bien qu'il est très difficile de savoir ce qui a été fourni exactement<sup>142</sup>.

On ignore quelle part de ce matériel aurait été envoyée directement au gouvernement centrafricain. Patassé a dû brièvement fermer l'aéroport de Bangui lors de l'attaque contre la capitale, de sorte qu'un transfert de matériel via le MLC, qui était fourni par la Libye, serait tombé à point nommé. Toutefois, les livraisons au MLC ont eu lieu juste après que l'UPDF s'était retirée de la province d'Équateur, après la signature de l'accord de Luanda en septembre 2002, dans le cadre duquel l'Ouganda consentait à quitter la RDC. L'UPDF n'a pas laissé de quantités appréciables de matériel pour le MLC<sup>143</sup>, qui pouvait fort bien avoir choisi de conserver certaines armes, sans parler de l'équipement que ses soldats auraient eux-mêmes utilisés en RCA. En revanche, il fait peu de doute que des cadres du MLC aient transféré des armes à des citoyens centrafricains. Bemba n'offrait à ses troupes en RCA<sup>144</sup> ni solde, ni nourriture ou logement, ce qui a conduit des rebelles du MLC à piller des propriétés et à commettre de grossières violations des droits de l'homme. Des soldats du MLC auraient vendu leurs armes légères excédentaires à qui-conque voulait bien les acheter<sup>145</sup>.

## République du Congo

Des considérations géographiques, politiques et économiques indiquent toutes que relativement peu de combattants impliqués dans les conflits internes en République du Congo ont franchi les frontières avec la RCA. La frontière entre les deux pays, le long de la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha, est très éloignée. À l'est, le long de la frontière méridionale de la préfecture centrafricaine de Lobaye, le mouvement de marchandises et de personnes est comparativement plus important.

Tout porte à croire que des réfugiés rwandais et des ex-membres des FAZ, qui ont quitté la RDC pour se rendre en RC, ont ensuite poursuivi leur route vers Lobaye<sup>146</sup>. Des membres de milices armées actives dans plusieurs luttes internes en RC auraient entrepris un voyage identique. Étant donné que le vainqueur de la dernière guerre en RC, le président Denis Sassou-Nguesso, a reçu un grand soutien au nord du pays, il est peu probable que les combattants vaincus qui ont pris la fuite (soldats soutenant l'ancien président Pascal Lissouba et les milices du maire de Brazzaville Bernard Kolélas) se soient retirés en RCA. Toutefois, certains combattants auraient rejoint le nord en remontant le fleuve Oubangui en pirogue. Le conflit en RC depuis 1997 s'est concentré sur la région du Pool, au sud de la capitale, loin de la RCA<sup>147</sup>. Dans l'ensemble, cette frontière est restée calme contrairement aux frontières de la RCA avec le Tchad, la RDC et le Soudan.

Bien que des groupes importants de combattants ne soient pas passés de la République du Congo en RCA, les armes légères et munitions qui circulent en RCA proviennent, d'après ce que l'on sait, de cet État. Richard Carroll du WWF (États-Unis) a noté qu'entre 1997 et 1998, certains éléments suggéraient que des Kalachnikov étaient passées par la frontière avec la République du Congo après la fin de la guerre civile, qui a duré six mois, en octobre 1997. Il avertissait, toutefois, que les fusils de chasse de fabrication locale et de vieilles carabines soviétiques de calibre 12 – appréciées des chasseurs expatriés qui se trouvaient temporairement dans le pays – restaient de loin les armes les plus fréquemment utilisées dans la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha<sup>148</sup>. Bon nombre de chasseurs de safari n'emmènent pas leurs armes lorsqu'ils quittent le pays<sup>149</sup>.

Allard Blom ajoute qu'alors que la plupart des armes confisquées lors des initiatives de lutte contre le braconnage étaient de vieux fusils de chasse Baikal (d'après ce que l'on sait, quelques Mauser allemands circulaient également), certaines nouvelles armes, dont des Kalachnikov, ont fait leur apparition, suggérant ainsi la continuité de ce commerce<sup>150</sup>. Les armes sont le plus souvent utilisées pour le braconnage<sup>151</sup>. Les cartouches de calibre 12 couramment utilisées dans les fusils Bai-

kal et autres dans la préfecture de Sangha-Mbaere seraient produites en RC et commercialisées<sup>152</sup>. Ces cartouches de fusil, qui seraient produites dans une usine à Pointe Noire, ont été aperçues jusque dans la préfecture de Vakaga. Il y a lieu de croire qu'elles ont été transportées en bateau à Bangui et ensuite par voie de terre dans tout le pays<sup>153</sup>.

## Rwanda

Plusieurs milliers de Rwandais ont pénétré en RCA entre 1994 et 1997. Un nombre inconnu est arrivé à bord d'avions militaires français durant l'Opération Turquoise, la force multinationale autorisée par l'ONU qui est intervenue dans l'est du Zaïre et au Rwanda pendant la période de juin à août 1994. La plupart de ces personnes ne sont pas restées en RCA, mais ont poursuivi leur route vers l'Afrique occidentale et l'Europe<sup>154</sup>. On ne pense pas qu'un grand nombre de Rwandais soient entrés en RCA pendant les années 1995-1996.

La situation a changé en 1997, à la suite du démembrement des camps de réfugiés et des camps militaires rwandais à l'est du Zaïre après le lancement de la rébellion par Kabila. Le HCR a estimé à environ 3 000 le nombre de Rwandais ayant franchi la frontière centrafricaine au cours du premier semestre 1997. Beaucoup d'entre eux (plus de 1 000) auraient été des membres de la milice *Interahamwe* et d'anciens membres des Forces armées rwandaises (FAR)<sup>155</sup>.

La majorité des Rwandais entrés en RCA ne possédaient pas d'armes. Un ancien soldat rwandais venu à Bangui depuis Zongo a déclaré que de nombreux Rwandais armés (comme des Zaïrois armés) ont vendu leurs armes alors qu'ils se trouvaient au Zaïre ou que leurs armes à feu avaient été confisquées par les autorités centrafricaines<sup>156</sup>. Selon le HCR, 1 280 Rwandais ont été enregistrés dans un camp du HCR situé à Bouca et des responsables se sont chargés de les interroger pour définir leur statut. Aucun d'eux ne semblait être en possession d'armes légères et de petit calibre dans le camp<sup>157</sup>.

Depuis, la plupart des Rwandais ont quitté la RCA<sup>158</sup>. Le camp du HCR à Bouca a été fermé en 1998. Des manifestations ont commencé à se dérouler à Bouca le lendemain de la rébellion du 2 août, les Rwandais affirmant avec sans cesse plus de véhémence leur volonté de quitter la RCA. Le gouvernement centrafricain a longtemps cherché un autre pays pour accueillir les Rwandais qui étaient restés à Bouca, ce que la RDC a accepté en septembre 1998. Plus de 800 Rwandais issus de Bouca ont alors quitté la RCA pour se rendre en RDC plus tard ce mois-là<sup>159</sup>. Parmi les plus de 1 000 Rwandais qui auraient pénétré en RCA et qui ne se sont pas inscrits au camp de Bouca, beaucoup auraient poursuivi leur route vers d'autres régions du continent africain.

## Armes produites en RCA

### Production indigène

La RCA possède bien une société militaire gérée par l'État, mais celle-ci ne fabrique pas d'armes (*Frères d'armes*, 2000, p. 27). L'usine de la Manufacture militaire centrafricaine (MAMICA), établie dans la capitale, a entamé ses activités en 1981. Ses neuf divisions sont spécialisées dans la production de vêtements pour hommes et femmes, le travail du bois, la production de chaussures, le travail du fer, le travail du cuir, la vannerie, la sculpture de bois, la fabrication d'édredons et le tricotage. En 2001, elle employait 70 civils et militaires (*Frères d'armes*, 2000, p. 27).

Des artisans fabriquent toutefois de nombreuses armes. Il est difficile d'obtenir des informations sur le nombre de personnes impliquées dans ces activités. Des références occasionnelles dans des rapports publiés indiquent que ce sont essentiellement, sinon uniquement, des fusils de chasse rudimentaires qui sont produits. Ces armes se comptent par dizaines de milliers (Mogba et Freudenberger, 1998, p. 118). Les habitants de la préfecture de Sangha-Mbaere donneraient à ces fusils de fabrication locale le nom de *yarenga* (Mogba et Freudenberger, 1998, p. 118) – ce qui signifie « ne dure pas » dans le dialecte local<sup>160</sup>. Ailleurs dans le pays, les gens les appellent des « fusils poupou », une référence au bruit des tirs<sup>161</sup>. En 1962, l'armée française a enregistré 24 000 armes artisanales circulant sur le territoire centrafricain (SHAT, 1963). Les gardes de la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha Dense ont saisi et détruit de grandes quantités de ces armes de fabrication locale au fil des ans<sup>162</sup>.

### Saisies effectuées par les forces gouvernementales

Les mutineries ont également constitué une importante source domestique d'armement. Le cas peut-être le plus significatif de saisie et de redistribution d'armes s'est produit en 1996, lorsque des soldats centrafricains ont vidé le dépôt d'armes des casernes de Kassai. Selon le gouvernement, plus de 2 500 armes légères et de petit calibre ont été saisies. Au cours des années 2001 et 2002, les forces du général Bozizé (qui faisaient retraite au nord de la capitale en direction de la frontière de la RCA avec le Tchad) se sont emparées des armes stockées dans les dépôts de la gendarmerie, où des armements de la police étaient également conservés. Après la tentative de coup d'État manquée de 2002, d'autres dépôts ont été mis à sac<sup>163</sup>. Selon Demafouth, les hommes de Bozizé ont également saisi 1 200 armes légères chinoises en octobre 2001, alors qu'ils se trouvaient encore à Bangui<sup>164</sup>. Le coup d'État de Bozizé en mars 2003 a également déclenché le pillage des dépôts,

jusqu'aux derniers uniformes, de la police locale et en particulier ceux de la Police judiciaire et de la Police des frontières et de l'air (MCE, n.d.). La gendarmerie a subi des pertes similaires pendant cette période, bon nombre de leurs dépôts ayant également été pillés.

La corruption et l'indiscipline parmi les agents de la sécurité de l'État ont également constitué une source de matériel. Un autochtone de la préfecture du Haut-Mbomou raconte qu'il arrive parfois que des gens achètent des munitions aux soldats des FACA qui n'ont pas été payés<sup>165</sup>. Étant donné les arriérés de salaires répétés et généralisés, il n'est pas surprenant que des soldats, des gendarmes ou des policiers vendent certaines de leurs armes et munitions, ou acceptent un pot-de-vin, quand l'occasion se présente. Il est plutôt surprenant que cette pratique ne soit pas davantage répandue.

### Armes perdues par les forces africaines de maintien de la paix

La RCA a accueilli plus de missions armées de maintien de la paix (quatre depuis janvier 1997) que tout autre pays ou zone de conflit depuis la fin des années 1990<sup>166</sup>. (Voir le tableau 10.) Si l'on tient compte des rotations des troupes, il est probable que plus de 5 000 effectifs soient entrés et sortis de RCA depuis 1997.

La première mission, la MISAB, comprenait des contingents issus de six pays africains et comptait une force globale de plus de 800 hommes. Les effectifs autorisés de la MINURCA, l'opération des Nations unies qui a remplacé la MISAB, s'élevaient, quant à eux, à 1 350 hommes et comprenaient des contingents de neuf pays. C'est en février 2000 que la MINURCA s'est retirée après avoir surveillé les

Tableau 10

### Missions de maintien de la paix en République centrafricaine, décembre 2006

Nom de la mission	Dates du déploiement	Effectif le plus important	Pays fournissant des soldats	
MISAB	02/97–04/98	820	6	Burkina Faso, Tchad, Gabon, Mali, Sénégal, Togo
MINURCA	04/98–02/00	1 350	10	Burkina Faso, Canada, Tchad, Côte d'Ivoire, Égypte, France, Gabon, Mali, Sénégal, Togo
CEN-SAD	12/01–01/03	300	3	Djibouti, Libye, Soudan
FOMUC	01/03 à ce jour	380	4	Tchad, Guinée équatoriale, RC, Gabon

élections présidentielles de septembre 1999. La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)<sup>167</sup> a ensuite autorisé une opération de maintien de la paix en RCA en décembre 2001. Quelque 300 soldats de trois pays ont alors servi à Bangui pendant près d'un an avant qu'une autre organisation régionale africaine, la CEMAC, ne remplace cette mission par une force légèrement plus importante.

Les quatre opérations de maintien de la paix n'ont fourni aux soldats mutinés ou aux citoyens soulevés que quelques armes. En juin 1997, des troupes mutinées ont attaqué une escouade burkinabé stationnée à N'Garagba. Les mutinés ont saisi une douzaine d'armes personnelles<sup>168</sup>. D'autres personnes qui ne connaissent pas bien les faits mais qui sont au courant des problèmes de protection de la mission et de la force, émettent l'hypothèse que quelques armes collectives auraient été oubliées sur place lors du retrait précipité, notamment des mitraillettes légères et des mortiers. Selon le général (à la retraite) Ratanga, commandant des forces de la MINURCA, aucun soldat de la paix de la MINURCA n'a perdu son arme personnelle ou une quelconque arme collective<sup>169</sup>.

Plusieurs responsables de la RCA et des Nations unies ainsi que des diplomates étrangers qui ont travaillé à Bangui pendant la mission de maintien de la paix de la CEN-SAD décrivent des soldats disciplinés et n'ont été informés d'aucune perte d'armes. Au cours du coup d'État de mars 2003, la CEMAC a perdu un pistolet, quelques fusils et deux mitrailleuses lourdes ainsi que d'autres matériels non mortels. Depuis, les fusils ont été restitués<sup>170</sup>. Certains pensent que le gouvernement a récupéré les deux mitrailleuses de 12,7 mm, mais à la date du mois de juin 2003, il ne les avait pas restituées à la CEMAC. Le pistolet n'a pas non plus été récupéré. ■

Enfant tenant des cartouches éteintes  
dans un camp rebelle au  
nord-est de la RCA.  
© Pierre Holtz/UNICEF



## PARTIE III

### Effets et impacts des armes légères

Jusqu'au milieu des années 1990, il était rare de rencontrer des faits de violence liés aux armes légères en RCA. Les coups d'État ont engendré peu de violence et c'est une protestation politique pacifique qui a marqué la frustration croissante des citoyens face à une autorité faible (Melly, 2002, p. 7). Mais dès la fin des années 1990, la situation s'est détériorée de façon spectaculaire. Les habitants se rassemblent dans la zone fluviale autour de Bangui, ce qui signifie que de grandes régions sont extrêmement peu peuplées. Ceci est particulièrement vrai dans l'est de la RCA, le long de la frontière avec le Soudan<sup>171</sup>. « L'État s'arrête à PK-12 » (autrement dit, l'autorité de l'État ne s'exerce plus au-delà de 12 km de Bangui), dit-on en RCA (Bierschenk et de Sardan, 1997, p. 441). Cette expression est exagérée, mais elle illustre la capacité administrative et bureaucratique limitée du gouvernement central. La rareté des archives ainsi que les restrictions imposées aux déplacements en raison de l'augmentation du niveau général d'insécurité au cours de ces dernières années rendent difficile l'accès à des informations exhaustives sur les effets de l'utilisation des armes légères dans la société centrafricaine. Les entraves à la mobilité suggèrent en soi que ces effets sont très répandus<sup>172</sup>.

Les conséquences directes, comme les morts et les blessés par armes, ne sont pas systématiquement enregistrées, et même si elles l'étaient, les chiffres ne seraient pas particulièrement révélateurs pour les raisons évoquées ci-dessous. On en sait bien davantage sur la répercussion des armes légères (et de petit calibre) sur la faune et la flore du pays. Les conséquences indirectes de l'utilisation et de la disponibilité des armes légères sont profondes, mais encore plus difficiles à documenter, bien que la compréhension des répercussions socioéconomiques réelles de la prolifération des armes légères pour la RCA ait considérablement progressé (Annuaire sur les armes légères, 2003, p. 125-67). Les quelques exemples de résultats indirects des vols à main armée et des barrages routiers, bien qu'anecdotiques, illustrent la diversité des effets des armes légères sur les Centrafricains, dont 95 % vivent avec moins d'un dollar par jour (OCHA, 2005a).



Les villageois fuient leurs maisons et villages pour se protéger des FACA, région de Kaga Bandora, décembre 2006.

© Frederic Sautereau

## Les morts et les blessés

Des dossiers médicaux indiquent que l'utilisation des armes légères n'engendre pas un grand nombre de pertes dans la capitale, mais ces statistiques sont trompeuses. Des entretiens menés en 2003 avec les directeurs de deux des quatre principaux hôpitaux de Bangui révèlent que, même pendant les périodes d'insécurité et de violence accrues, causées notamment par les tentatives de coup d'État, très peu de personnes ont été admises à l'hôpital pour blessures par balles. Par exemple, moins de cinquante personnes ont été admises à l'hôpital municipal à la suite du coup d'État manqué de mai 2001 et le nombre de personnes admises après la tentative de coup d'État avortée d'octobre 2002 était similaire (six personnes sont mortes des suites de leurs blessures)<sup>173</sup>. Ces chiffres sous-estiment probablement la gravité de la situation. La directrice de l'hôpital de l'Amitié, Cécile Koyangbanda, indique que ces statistiques n'ont qu'une utilité limitée pour analyser les violences et les morts liées aux armes à feu, étant donné que bien souvent, les gens enterrent les morts sans avoir préalablement amené ou signalé le corps à l'hôpital<sup>174</sup>, ce que confirme la documentation des groupes de défense des droits de l'homme. Amnesty International (2004) a ainsi signalé qu'en novembre 2002, vingt-cinq hommes accusés de loyauté au général Bozizé, qui était à l'époque un insurgé, ont été abattus par les forces de Miskine. Quinze d'entre eux ont été tués à PK-12, où le chef local a enterré les corps dans un charnier.

Pendant les périodes d'insécurité, les civils sont souvent contraints de choisir entre transporter des proches blessés ou sauver leur propre vie en fuyant. Ainsi, les combats violents pendant la tentative de coup d'État du 28 mai 2001 ont duré un mois. De nombreuses personnes sont mortes à cette époque parce que leurs familles étaient contraintes de les abandonner. Même celles qui étaient amenées dans un hôpital devaient avoir des proches à leurs côtés pour leur préparer à manger et prendre soin d'eux pendant leur traitement, un fardeau que beaucoup trouvaient trop lourd à porter durant une telle période de crise<sup>175</sup>.

Le coût des soins médicaux est prohibitif pour de nombreux Centrafricains. D'après un assistant médical, les visites des patients à l'hôpital de Sibut ont chuté de 50 % lorsqu'un programme d'urgence visant à subventionner les frais médicaux, dirigé par l'Association des œuvres médicales des églises pour la santé en Centrafrique (ASSOMESCA), a été interrompu (OCHA, 2004b). Il apparaît non seulement que les morts sont rarement amenés à l'hôpital, mais aussi que bon nombre de blessés par balles ne sont pas soignés. Par ailleurs, certains observateurs centrafricains ont accusé l'armée de bloquer l'accès des civils aux hôpitaux pendant les périodes d'insécurité (FODEM, 2005). D'autres victimes sont mortes alors qu'elles se rendaient au Cameroun, où les hôpitaux sont davantage accessibles pour ceux qui vivent dans les régions occidentales du pays<sup>176</sup>.

Selon certains récits anecdotiques, l'incidence élevée des blessures par balles constitue un problème important. Un docteur dirigeant une clinique subventionnée par une ONG – la seule installation de ce type dans le nord-ouest du pays à être restée ouverte pendant la période d'insécurité de 2002-2003 – dit voir régulièrement des patients présentant des blessures par balles, souvent dues aux conflits transfrontaliers avec des groupes armés et des bandits de grand chemin venus du Tchad<sup>177</sup>. En novembre 2002, sur le marché de Ngola, juste à la périphérie de Bangui, cent vingt gardiens de troupeaux (ainsi qu'un nombre encore plus élevé de têtes de bétail), appartenant principalement à une ethnie tchadienne ont été tués par des troupes gouvernementales et des combattants du MLC car ils étaient soupçonnés de soutenir Bozizé. En effet, les rangs des combattants de ce dernier venaient de cette même région frontalière nord, d'où ces gardiens de troupeaux étaient originaires (OCHA, 2003g)<sup>178</sup>.

## Le braconnage

La faune et la flore d'Afrique centrale ont également beaucoup souffert de l'utilisation des armes à feu. Aussi loin que l'on s'en souvienne, le braconnage a toujours été présent en RCA. On ne le considérait toutefois pas comme un problème

important lorsque les chasseurs utilisaient des moyens traditionnels comme des lances, des pièges, des fusils de fabrication locale et, parfois, des carabines de fabrication commerciale. L'introduction des fusils d'assaut et des mitrailleuses modernes a eu des conséquences dévastatrices. Richard Carroll du WWF, qui a travaillé dans le nord de la RCA au cours des années 1970 et au début des années 1980, affirme que le braconnage a toujours été un problème dans cette région. En effet, on estime que 80 % des troupeaux d'éléphants de RCA ont été tués dans les années 1970 (Decalo, 1989, p. 173, n. 29).

On sait toutefois que les choses ont pris une tournure dramatique vers 1982, lorsque des fusils d'assaut et des Kalachnikov sont venus remplacer la traditionnelle lance<sup>179</sup>. Les braconniers soudanais utilisent non seulement des Kalachnikov, mais aussi des mitrailleuses et des RPG (Lowy, 2002). Selon les défenseurs de l'environnement Allard Blom et Jean Yamindou, la population des éléphants centrafricains est tombée de 50 000 dans les années 1970 à près de 5 000 au milieu des années 1990. La situation du rhinocéros noir en RCA est bien pire. Estimée à quelque 10 000 individus vers 1970, cette espèce a disparu du territoire centrafricain (Blom et Yamindou, 2001, p. 14). Bien que leur cible principale soit les éléphants, les braconniers soudanais tuent également bon nombre de buffles, de girafes, d'hippopotames, diverses espèces d'antilopes et des élans géants<sup>180</sup>. Ces braconniers travaillent en groupes d'environ vingt hommes ; les chasseurs en tête de groupe sont à cheval et transportent les armes automatiques, tandis que les suivants conduisent des ânes qui servent à transporter la proie. Certains sont engagés dans les mines de diamants et



Ces gardes-chasse patrouillent dans le parc national de Dzanga-Ndoki et guettent les braconniers. © Martin Harvey/Corbis

font aussi de la contrebande<sup>181</sup>. Ces incursions ont de profondes répercussions. Les chasseurs de safari, qui représentent un secteur générant des revenus considérables pour la RCA, expliquent qu'en 1998, leurs concessions s'étendaient sur tout le territoire national, mais que les camps se sont depuis limités au nord-est, aux alentours de la préfecture de Bamingui-Bangoran, étant donné que la faune et la flore se sont raréfiées ailleurs dans le pays<sup>182</sup>.

Le commerce de la viande de brousse est un autre facteur important de la disparition de la faune et la flore en RCA<sup>183</sup>. Cette pratique est, dans une certaine mesure, culturelle. Ainsi, la tribu Ba'aka, principalement composée de chasseurs-cueilleurs vivant essentiellement dans la préfecture de Sangha-Mbaere, a longtemps tué des animaux sauvages pour se nourrir. Mais au cours de ces dernières années, le nombre de personnes dépendant de cette viande s'est étendu bien au-delà des membres de la tribu Ba'aka. Les travailleurs itinérants qui se sont installés à Sangha-Mbaere pour travailler dans des exploitations de bois se sont mis à la chasse, faute, notamment, de percevoir leurs salaires pendant de longues périodes – ce qui est assez courant. Il n'est pas rare que les gens se procurent des cartouches de fusils de chasse afin de « payer » des traqueurs et des chasseurs pour aller dans la brousse à la recherche de viande, à condition que ces derniers puissent utiliser une ou plusieurs cartouches pour leur chasse personnelle<sup>184</sup>.

Duckworth a montré que la croissance exponentielle du commerce de la viande de brousse dans et aux alentours de la réserve de Dzanga-Sangha n'était pas maîtrisée. En 2000 et 2001, il a étudié les produits issus de la faune et de la flore vendus sur un marché principal à Bayanga et en a conclu que près de 50 animaux sont tués chaque jour (soit 18 000 par an). Le nombre exact est probablement beaucoup plus élevé, vu que son estimation ne tient pas compte de la viande vendue le long de la route ou transportée pour être vendue à Bangui<sup>185</sup>. Dans d'autres régions du pays, de nombreuses personnes qui n'ont pas l'habitude de chasser ont commencé à s'engager dans le commerce de la viande de brousse. Devant faire face à la misère, elles profitent d'un accroissement de la demande et des prix de la viande de brousse dans les centres urbains<sup>186</sup>. Dans une moindre mesure, les animaux sauvages sont chassés pour le sport et tués pour des raisons religieuses et mystiques.

## Les mutineries et tentatives de coup d'État

Les mutineries de l'armée et les tentatives de coup d'État n'ont pas comme seules conséquences des pertes humaines et des troubles politiques. Elles impliquent invariablement des déplacements massifs de populations ainsi que d'autres problèmes qui subsistent longtemps après le retour au calme et même après le retour au pays de ceux qui avaient fui.

Ceci a certainement été le cas en ce qui concerne les trois mutineries de 1996 et les troubles qui ont suivi au cours du premier semestre de 1997 dans la capitale (voir l'encadré 4). Cependant, des problèmes similaires se sont manifestés après les soulèvements de plus courte durée associés aux tentatives de coup d'État de mai 2001 et d'octobre 2002. Amnesty International (2004) a par exemple découvert que la pratique du viol était répandue. En effet, des centaines de femmes ont fait l'objet d'agressions sexuelles sous la menace d'une arme à feu de la part de membres du MLC de même que de combattants centrafricains entre octobre 2002 et mars 2003. Une ONG gérant une clinique d'urgence à Bangui en octobre-novembre 2003 a traité 400 civils, dont 40 % présentaient des blessures par balles. 13 % avaient été blessés par des éclats d'obus. Parmi les patients traités, 70 % sont arrivés après que les combattants de Bozizé se sont repliés au nord (FIDH, 2003, p. 13).

Les enfants aussi ont été entraînés dans la violence liée aux mutineries et tentatives de coup d'État. Bien qu'ils n'aient pas été exploités de la manière que l'on connaît dans certaines autres zones de conflits, les enfants associés aux forces armées (EAFF) ont servi en RCA tant du côté du gouvernement que du côté des insurgés. Un mercenaire proche de Patassé a indiqué avoir recruté des enfants des rues pour aider le MLC qui soutenait le président en février 2003. Bozizé a également recruté de jeunes gens âgés de 15 ans ou plus pour son groupe rebelle, dont certains ont par la suite intégré les rangs des FACA. Le manque d'entraînement et d'autorité a amené bon nombre de ces jeunes combattants à piller et malmener la population civile (CSC, 2004).

En outre, l'utilisation des armes légères pendant les périodes de troubles a également eu des répercussions sur les moyens d'existence de la population. Le secteur de l'élevage du bétail qui, selon l'Association des éleveurs de bétail, est responsable de 35 % du produit des activités rurales, a été frappé de manière particulièrement dure. Selon l'association, ses membres ont perdu 50 % de leur bétail au cours des affrontements d'octobre 2002 à mars 2003 entre les forces pro- et antigouvernementales (OCHA, 2003g). L'insécurité, émanant soit des tentatives de coup d'État soit des défis quotidiens posés par les *coupeurs de route*, est en grande partie responsable du fait qu'en 2001, la RCA a cessé d'être un pays exportateur net de viande, comptant plutôt sur la viande importée d'ailleurs dans la région<sup>187</sup>.

La culture du coton a également souffert pendant cette période. Les combattants fidèles à Bozizé ont mis à sac la seule usine de traitement du coton du pays, emmenant tous les équipements avec eux au Tchad et mettant le feu à de nombreuses maisons sur leur route. En 2002 et 2003, les fermiers ont dès lors été dans l'incapacité de vendre leurs récoltes. En 2004, le gouvernement a reconnu la situation cri-

#### Encadré 4 **Les répercussions des mutineries de 1996 sur l'économie et la société civile centrafricaines**

« Les mutineries qui ont eu lieu en RCA ont entraîné le déplacement interne de 70 000 personnes, la destruction de 130 industries et commerces et la perte de 3 000 emplois résultant de la fermeture d'entreprises industrielles et commerciales. Selon des sources du ministère de la Planification et de la Coopération internationale, en 1996, ces conflits ont augmenté l'inflation de 3 %, diminué le revenu par tête de 3 %, diminué les exportations de 16 %, diminué les importations de 23 % et diminué les revenus de l'État de 33,6 %. Ces changements ont entraîné une augmentation importante de la dette extérieure, une diminution de la sécurité globale dans le pays en raison de l'effondrement de la loi et de l'ordre et de la diffusion des armes militaires, une grave diminution des services médicaux et une pénurie des approvisionnements médicaux, y compris les plus élémentaires. Dans un pays où les services médicaux étaient déjà extrêmement limités, au moins trois centres de santé ont été détruits pendant les mutineries. Les services funéraires ont été limités à cette époque, les personnes étant enterrées dans les cours des habitations, ce qui a entraîné des risques importants pour la santé. Enfin, la scolarité a été très fortement diminuée au cours de la période (1996 et 1997).

« Les ambassades et les organisations internationales ont fermé, ce qui a entraîné la suspension ou la clôture permanente de projets comme ceux qui concernent la campagne contre le SIDA [...], la santé de base [...] et les transfusions sanguines [...]. Les bureaux d'au moins 12 projets financés par des donateurs ont été pillés ou complètement détruits [...]. Parmi ceux-ci, certains ont fermé de manière temporaire, tandis que d'autres ont dû repartir de zéro et réintégrer de nouveaux bureaux à Bangui lorsque la situation est revenue à la normale. »

**Source:** Blom et Yamindou (2001, p. 13-14)

tique dans laquelle ils se trouvaient et a promis de réhabiliter les usines à Bossangoa et à Bambari, mais pour les fermiers, les deux années sans revenus avaient déjà eu des conséquences néfastes (OCHA, 2004b).

Durant les mutineries de 1996-1997, l'économie formelle et le secteur manufacturier de Bangui ont été détruits et doivent encore se redresser. Selon un analyste, ce fut :

*partiellement parce que beaucoup de chefs d'entreprise expatriés de longue durée ont conclu que la RCA était un pays trop dangereux et ont choisi de reconstruire leurs commerces ailleurs. Cela a coûté des centaines voire des milliers d'emplois, laissant le marché officiel de l'emploi encore plus dépendant qu'autrefois d'un secteur public au passé désastreux de retards ou de non-paiement des salaires de tous les travailleurs. (Melly, 2002, p. 7)*

Même la maison du directeur national de la Banque mondiale a été saccagée pendant la période d'insécurité (Melly, 2002, p. 6).

## Les vols et les attaques à main armée

Les criminels utilisent généralement des armes à feu. Plusieurs interlocuteurs ont parlé de « cinq ou six » vols à main armée chaque nuit en moyenne à Bangui après la tentative de coup d'État d'octobre 2002. La prévalence des vols à main armée serait, croit-on, beaucoup plus importante que ce qui est signalé. Un sentiment d'impuissance, plus que la peur de représailles, semble expliquer pourquoi de nombreux vols à main armée ne sont pas signalés<sup>188</sup>. À Begoua, un petit village juste au-delà du poste de contrôle à PK-12, où l'on surveille les trafics le long de la route principale reliant la capitale au reste du pays, le sentiment omniprésent d'insécurité a persisté parmi les villageois. Les gens rentrent chez eux à la tombée de la nuit et ne s'aventurent plus dehors avant l'aube. Les activités qui étaient autrefois routinières comme se rendre à l'école, pour les enfants, ou se rendre au marché pour acheter de la nourriture, pour les femmes, sont aujourd'hui des activités à haut risque et il arrive que les habitants y renoncent tout à fait<sup>189</sup>. Le déploiement des soldats des FACA le long du fleuve Ngola, qui entoure la région, n'a fait naître aucun sentiment de sécurité chez les habitants, mais a plutôt gêné leur trajet quotidien vers les plantations de manioc se trouvant juste de l'autre côté, ce qui a eu pour conséquence que le prix de la tubercule, féculent de base des Centrafricains, a doublé pendant les années 2003-2004 (Panapress, 2004). La région du PK-12 fut également le lieu de troubles en avril 2004 lorsque des combattants tchadiens qui avaient aidé Bozizé à prendre le pouvoir se sont plaints de leurs salaires insuffisants ; les forces de l'État ont tué huit de ces ex-libérateurs avant qu'ils ne soient amenés au nord (US DOS, 2005).

Il est intéressant de noter que dans la ville de Bangui, la  *Crainte*  d'un vol à main armée semble avoir un impact plus important sur la population que son  *incidence* . Même si l'on peut se fier aux statistiques qui indiquent une diminution du nombre de vols à main armée, il y a tout lieu de croire que le stress lié à l'insécurité à Bangui – en particulier la crainte des vols à main armée – reste répandu parmi la population. Le directeur d'une ONG travaillant en RCA a remarqué que les membres de son équipe travaillaient à l'évidence bien en dessous de leur niveau d'aptitude. Il a attribué cette diminution à la peur des vols à main armée et remarqué que les événements entourant le coup d'État de mars 2003 avaient aggravé la situation. Les personnes étaient nerveuses, n'écoutaient pas et commettaient des négligences<sup>190</sup>.

À l'extérieur de la capitale, les vols de grand chemin restent très répandus. Des personnes vivant à la campagne en ont signalé une augmentation au cours des dernières années, particulièrement après le coup d'État de 2003, lorsque bon nombre des combattants qui ont aidé Bozizé à s'emparer du pouvoir, maintenant bien armés, se sont dispersés vers le nord. La région avoisinant la frontière entre le Cameroun, le Tchad et la RCA a été particulièrement touchée, notamment les préfectures d'Ouham,

d'Ouham Pende et de Nana Gribizi. De même, au nord-est, dans les préfectures de Vakaga et de Haute Kotto, les voleurs sont organisés en groupes armés. Ces voleurs de grand chemin sont connus pour coordonner des opérations en utilisant des équipements sophistiqués comme des téléphones par satellite et des armes automatiques (Gbeyoro, 2005, p. 2). En 2004, des hommes armés ont attaqué la seule agence humanitaire travaillant dans la région (d'autres ONG ne s'y sont pas installées en raison de l'insécurité), obligeant ainsi l'organisation à renoncer à ses programmes d'aide sur place (FIDH, 2005, p. 8).

L'ethnie M'bororo, un groupe nomade et semi-nomade qui se trouve à cheval sur la frontière entre la RCA et le Cameroun, est souvent la cible d'un type particulier d'intimidation et de vol par des hommes armés : le kidnapping. En grande partie gardiens de troupeaux et commerçants, de nombreux M'bororos jouissent d'une situation économique plus confortable que les paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance et constituent dès lors de bonnes cibles pour ce genre d'extorsion. La Société pour les peuples menacés, un groupe de pression basé en Allemagne, estime que 1 000 enfants ont été enlevés de cette manière en 2005, des sommes entre 500 000 et 3 millions de FCFA (soit entre 911 et 5 466 USD) étant réclamées pour leur libération. Le paiement d'une telle somme nécessitait la vente de la totalité du troupeau de bovins de plusieurs familles (US DOS, 2006).

En RCA, des braconniers et gardiens de troupeaux soudanais armés ont régulièrement affronté les Centrafricains. Au milieu de l'année 2002, des hommes armés, qui seraient venus du Soudan, ont attaqué et mis le feu à plusieurs villages près de la ville de Gordil, à quelque 100 km au nord-est de Bangui. Les vagues de combats ont abouti, en septembre de cette année-là, à l'ouverture d'un dialogue entre Patassé et son homologue soudanais, Omar al-Bashir, sur la sécurité transfrontalière (OCHA, 2003h). Après avoir pris le pouvoir, Bozizé a rencontré al-Bashir et reconfirmé son engagement à l'égard d'un Accord de protection aux frontières signé en 1982 (AFP, 2004b). Plus tôt dans le courant de l'année, comme il comptait parmi les premiers chefs à tendre la main à Bozizé après son coup d'État, al-Bashir a fourni au gouvernement centrafricain des véhicules et des équipements militaires en vue de patrouiller du côté centrafricain de la frontière (OCHA, 2003h). Les soldats centrafricains étaient donc à même de rejoindre Bangouti (une ville frontalière au sud-est de la RCA, également orthographiée Bambouti), qui avait été occupée par les combattants de l'APLS au cours des deux années précédentes (OCHA, 2004c).

## Les barrages routiers

Des barrages routiers tenus par des hommes en armes entravent le transport dans tout le pays, ce qui entraîne la hausse du prix des produits, constitue un risque

pour les chauffeurs et réduit le tourisme lié aux safaris de chasse, qui génère pourtant des revenus considérables pour l'État et les communautés locales (voir l'encadré 5). Déplorant l'état d'entretien médiocre des routes du pays, le responsable d'une société de transport en RCA a mis l'accent, en outre, sur la présence des barrages routiers dans tout le pays. Il a déclaré que des barrages routiers sont établis tous les 20 à 40 km sur toutes les artères principales. À chaque barrage, ses chauffeurs sont généralement contraints de payer des pots-de-vin allant de 500 à 3 000 FCFA (soit 1 à 6 USD). Les personnes qui réclament ces sommes – souvent employées par l'État, comme des policiers ou des soldats – sont fréquemment armées de Kalachnikov et de RPG et sont plus dangereuses et imprévisibles lorsqu'elles ont bu. L'un des chauffeurs de la société a été abattu alors qu'il transportait un chargement pour le HCR en 2003<sup>191</sup>.

### Encadré 5 **Pertes de revenus dues à la diminution des safaris de chasse en 2003**

De l'avis général, il n'est pas facile de dissuader les vrais amateurs de safaris de chasse de se livrer à leur passion. Les tensions politiques dans la capitale n'ont souvent que peu de poids sur leurs décisions étant donné que les voyageurs font tout pour garantir la sécurité de leurs clients. Des avions privés et un traitement de première catégorie peuvent atténuer ou circonvenir les ennuis et les inconvénients habituels. Mais tout cela a un prix : un safari-type de deux semaines coûte entre 20 000 et 30 000 USD par personne.

Les revenus générés par les safaris de chasse en RCA ne sont pas négligeables et représentent un flux important de revenus pour les populations d'endroits très distants de Bangui et d'autres villes importantes. « Les droits de trophée », redevances que les gouvernements font payer aux chasseurs pour les animaux qu'ils tuent ou blessent, peuvent aller de quelques centaines à plusieurs milliers d'USD par animal. Divers frais supplémentaires sont basés sur les droits de trophée, comme une taxe de taxidermie et de pisteurs, une taxe de développement de la communauté, dont chacune représente généralement un supplément de 10 %. Parmi les frais supplémentaires, il faut prévoir un droit journalier pour parc à gibier et les honoraires des vétérinaires. On notera que cette liste est loin d'être complète.

Des mécanismes ont été mis en place pour faire en sorte que l'argent généré par cette activité bénéficie aux communautés locales proches des réserves naturelles. Ces fonds financent des projets de développement et paient les salaires de travailleurs gouvernementaux qui, sinon, ne percevraient aucune rémunération. Ces travailleurs gouvernementaux organisent également des forces de patrouille locale afin de fournir des services de lutte contre le braconnage et de surveiller le territoire national de manière générale.

En 2003, toutefois, le conflit armé a rendu difficile et parfois impossible le réapprovisionnement des pavillons de chasse dans de nombreuses réserves naturelles du pays. Ceci a entraîné une forte diminution du tourisme représenté par les safaris de chasse.

Une analyse économique réalisée par le Fond monétaire international (FMI) fournit des preuves empiriques selon lesquelles les arriérés de salaires répétés des fonctionnaires (et des militaires en particulier) et la dégradation des termes de l'échange auxquels la République centrafricaine est confrontée depuis son indépendance ont été un facteur clé à la base de l'instabilité politique (Ghura et Mercereau, 2004). Les années de combats et de troubles ont également eu un effet néfaste sur le système éducatif : « Après le coup d'État de 2003, environ trois quarts des écoles du pays ont été détruites... » (US DOS, 2006). Le produit intérieur brut réel par tête a chuté de manière régulière depuis l'indépendance. Dans le cadre d'un tel *statu quo* désastreux, il est difficile de quantifier les effets de l'utilisation des armes légères dans la mesure où certains pensent que les armes légères aggravent les problèmes existants au lieu de causer des effets négatifs. Un tableau dressé par des donateurs internationaux énumère 32 facteurs, allant de l'analphabétisme au chômage des jeunes, tous agissant simultanément les uns sur les autres pour générer l'insécurité en RCA. Néanmoins, de nombreux Centrafricains considèrent les armes légères comme le défi au cœur de leurs nombreux problèmes et s'efforcent d'en réduire le nombre actuellement en circulation dans le pays<sup>192</sup>. ■



Des soldats de la FOMUC originaires du Tchad patrouillent dans les rues de Birao, 2006.

© Francesco Fontemaggi/AFP

## PARTIE IV

# La collecte des armes et le désarmement

Depuis 1997, la République centrafricaine a connu de nombreuses initiatives de collecte d'armes. Les forces gouvernementales, comme la police et les gardes forestiers, ont saisi des centaines d'armes et un nombre bien plus grand encore a été récupéré par le biais de programmes bénéficiant d'un appui international. Le seul point commun entre toutes ces initiatives est que relativement peu d'armes collectées ont été détruites.

### Initiatives nationales unilatérales

Avant les mutineries de 1996, les armes récupérées par le gouvernement centrafricain se limitaient en grande partie aux armes saisies par la police dans le cadre de leurs missions habituelles. De manière générale, l'État conservait ces armes et ne les détruisait pas. Dans certains cas, toutefois, des armes confisquées auraient été rendues à leur propriétaire. Richard Carroll du World Wildlife Fund (États-Unis), qui travaillait dans la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha, a évoqué la corruption omniprésente au sein de la police dans la préfecture de Sangha-Mbaere. Il remarque que les gardes forestiers confisquent régulièrement aux braconniers des armes déjà saisies par la police (Carroll, 1998, p. 201). L'utilisation fréquente d'armes par les braconniers ou les bandits dans le pays, l'incapacité de l'État à payer ou à armer la police de manière appropriée et un système judiciaire sous-financé sont autant de raisons de croire que ces actions sont monnaie courante.

L'OCRB, l'unité de police chargée de combattre le banditisme, a régulièrement saisi des armes. Avant 1996, l'OCRB récupérait surtout des pistolets et des fusils de chasse de fabrication locale. Ces dernières années, il a toutefois saisi des fusils, des mitrailleuses et même, de temps en temps, des mortiers. À la fin de décembre 2003, l'OCRB avait récupéré 51 armes de petit calibre et 14 grenades<sup>193</sup> (voir le tableau 11). Ces chiffres, qui sont légèrement supérieurs à ceux des années précédentes, ne donnent pas la juste mesure de l'étendue du problème. Les services de police pensent que les bandits sont plus nombreux et mieux armés



Un rebelle armé de l'UFDR porte des amulettes porte-bonheur, avril 2007. © Pierre Holt/UNICEF

qu'auparavant. Parallèlement, les effectifs de l'OCRB ont été considérablement réduits. Alors que les policiers étaient au nombre de 130 en février 2003<sup>194</sup>, ce chiffre est tombé à 45 au mois de décembre – avec un seul véhicule disponible pour poursuivre les voleurs<sup>195</sup>. Grâce à l'assistance technique française, l'OCRB était un peu moins limité sur le plan logistique en 2006, vu qu'il avait pris pos-

Tableau 11

### Armes récupérées par l'OCRB, 1er janvier - 19 décembre 2003

Mitraillettes		Fusils d'assaut		Autres fusils		Divers	
6	MAT-49	27	Kalachnikov	9	MAS-36	10	Grenades défensives
1	Inconnu (9 mm)	3	3 SKS	3	Fusils de chasse	4	Grenades offensives
		1	1 Galil				
		1	1 FAMAS				

Source: Entretien avec le commissaire de police Yves-Valentine Gbeyoro, directeur de l'OCRB, 19 décembre 2003, Bangui.

session de véhicules supplémentaires, mais ses moyens demeuraient faibles par rapport aux tâches qui lui étaient confiées.

Le gouvernement de la RCA a récupéré des milliers d'armes le long de ses frontières internationales en périodes d'alerte élevée (à l'aide de patrouilles et de déploiements *ad hoc*). La garde présidentielle du président Patassé aurait confisqué les armes de plus de 4 000 soldats des FAZ qui étaient entrés à Mobaye en avril 1997<sup>196</sup>. Rien qu'en 1999, par exemple, le président Patassé a admis avoir récupéré 3 328 armes des hommes des FAC (CSNU, 2000, para. 26). Vu les quantités bien plus importantes d'armes qui ont probablement franchi la frontière et l'absence de motivation des autorités nationales à fournir un relevé complet et précis, il est probable que le nombre réel d'armes saisies soit beaucoup plus élevé.

Ces armes n'ont jamais été rendues au gouvernement de Kinshasa mais elles ont été stockées à Camp Béal, à Bangui. En octobre 2002, les partisans du président Patassé les ont prises pour défendre la capitale lors de la tentative de coup d'État du général Bozizé. Les armes n'ont pas été restituées<sup>197</sup>.

En 2001, année située entre les programmes de collecte de 1997-2000 et de 2002 (voir la description ci-dessous), le gouvernement a récupéré relativement peu d'armes. Selon le gouvernement centrafricain, après la MINURCA, des restrictions financières ont limité ses efforts de désarmement. En 2001, il a rassemblé une pièce d'armement lourd, 100 armes légères, 15 193 cartouches de différents calibres et 848 explosifs divers (RCA, 2003a, p. 3). Le gouvernement a également saisi un nombre indéterminé d'armes et de munitions dans la résidence et auprès des forces de Kolingba après la tentative de coup d'État en mai 2001.

La Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR) est responsable de la gestion des armes légères et de petit calibre au moment où elles entrent dans le cadre des programmes de DDR. C'est le président Bozizé qui a créé le 14 septembre 2004 cette commission, à laquelle il a confié la mission d'appliquer les recommandations de la Conférence des Nations unies de 2001 sur les armes légères, lorsque les armes font partie des programmes de DDR, et ce, avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (RCA, 2004). Avec cette responsabilité, Bangui s'est engagé à se charger, dans le cadre de toute initiative de DDR, « de la collecte, du contrôle, du stockage et de la destruction efficaces des armes légères et de petit calibre », avec certaines mises en garde (Assemblée générale de l'ONU, 2001, sec. II, para. 21).

## Initiatives bénéficiant d'une aide internationale

### Les efforts de lutte contre le braconnage

Financés par l'étranger, certains projets de lutte contre le braconnage ont établi divers types de relations de travail avec le gouvernement en ce qui concerne la récupération des armes légères et de petit calibre. Ainsi, le Programme de développement de la région nord (PDRN) reposait sur un arrangement qui l'autorisait à conserver les armes de fabrication commerciale saisies aux braconniers étrangers, mais l'obligeait à rendre aux autorités nationales les armes confisquées aux Centrafricains. Les armes à feu de fabrication locale étaient détruites quelle que soit leur origine.

En collaboration avec le ministère centrafricain de l'Environnement, des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), le WWF a entamé en 1989 un programme similaire dans la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sanga. Lors des dix premières années du projet, les organisateurs ont formé 30 gardes, qui ont rassemblé plus de 150 armes, dont la plupart était des fusils de chasse (près d'un tiers étant de fabrication artisanale), mais aussi des fusils-éléphants de gros calibre et une Kalachnikov. Pendant cette même période, le programme a recueilli 44 000 collets, ce



Ce soldat centrafricain montre des munitions utilisées par des braconniers. © Chris Anderson/Aurora/Getty Images

qui fait penser que ce type de piège reste l'outil de chasse le plus accessible pour la plupart des Centrafricains. Les armes et pièges de fabrication artisanale ont été détruits lors d'une cérémonie publique (Blom, 1999).

Le successeur du PDRN, à savoir le Programme de développement des zones cynégétiques villageoises (PDZCV), dépendant du Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECO-FAC) financé par l'UE, obéit aux mêmes règles<sup>198</sup>. Le successeur de l'ECOFAC, l'Association pour la protection de la faune de Centrafrique (APFC), qui est financée par des fonds privés et qui travaille en RCA depuis 2005, rend les armes qu'elle collecte au ministère centrafricain de la Défense, ne gardant que le nécessaire pour ses gardes<sup>199</sup>.

Les écogardes de la forêt de Ngotto ont confisqué plus de 200 armes d'épaule et des milliers de cartouches depuis 1997 (voir le tableau 12), dont près de 60 % sont de fabrication artisanale. Les carabines de calibre 12 de fabrication industrielle comprennent des modèles français, russes, belges et italiens. Des fusils Mauser allemands, y compris les modèles 0,375 et 0,458, ont également été récupérés<sup>200</sup>.

Tableau 12

### Armes et munitions saisies dans la forêt de Ngotto par les écogardes financés par l'UE, 1997-2003

Année	Fusils			Cartouches
	de fabrication artisanale	de fabrication industrielle	Totaux	
1997	10	12	22	Pas d'application
1998	33	23	56	Pas d'application
1999	18	18	36	Pas d'application
2000	37	17	54	179+
2001	9	3	12	702
2002	18	13	31	471
2003	31	11	42	509
<b>Totaux</b>	<b>156</b>	<b>97</b>	<b>253</b>	<b>1 861+</b>

Source: Entretien avec Alain Penelon, responsable de la composante Forêt de Ngotto, Bureau centrafricain, ECOFAC, 19 décembre 2003, Bangui, et correspondance écrite, 16 janvier 2004.

Les armes de fabrication artisanale saisies par l'ECOFAC dans la forêt de Ngotto sont détruites. Quant aux armes de fabrication industrielle, elles sont restituées au ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche<sup>201</sup>.

Des fonctionnaires ont également récupéré des armes en provenance d'autres zones protégées. Selon le ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, des armes ont été saisies dans l'une des Zones cynégétiques villageoises (ZCV) de l'ECOFAC et dans un parc national. Pendant les années 2001 et 2002, 380 armes (55 de fabrication industrielle et 325 de fabrication artisanale), ainsi que 2 563 cartouches (2 048 pour des armes de guerre, 434 pour des fusils de chasse de fabrication industrielle et 81 pour des armes de fabrication artisanale), ont été récupérées dans la ZCV de « Sangba » à Bamingui-Bangoran. Durant la saison de la chasse 2002-2003, 2 armes de fabrication industrielle et 15 de fabrication artisanale, ainsi que 82 cartouches (31 pour l'une des Kalachnikov saisies et 51 pour un fusil de chasse de fabrication industrielle), ont été récupérées dans le Parc national de Bamingui-Bangoran (Bonannée, 2003).

## La MISAB et la MINURCA

En 1997, le gouvernement centrafricain a lancé un programme concerté de collecte d'armes avec le soutien de la communauté internationale. Conformé-



Des soldats de la paix des Nations unies originaires du Mali, membres d'un contingent de la MINURCA, 1998.

© Evan Schneider/UN Photo

Tableau 13

### Rémunération offerte aux individus qui rendent leurs armes et munitions dans le cadre des programmes de désarmement officiels, 1997-2002 (en FCFA / USD)

Type d'arme/munition	En bon état	En état correct	En mauvais état
Pistolet ou revolver	8 000 / 12,56	4 000 / 6,28	1 500 / 2,36
Fusil à verrou	8 000 / 12,56	3 000 / 4,71	1 500 / 2,36
Mitraillette	8 000 / 12,56	4 000 / 6,28	1 500 / 2,36
Fusil d'assaut	8 000 / 12,56	5 000 / 7,85	2 000 / 3,14
Arme antichar tirée à l'épaule	15 000 / 23,60	7 500 / 11,78	5 000 / 7,85
Mitrailleuse légère (5,56 mm-7,62 mm)	15 000 / 23,60	7 500 / 11,78	5 000 / 7,85
Mitrailleuse lourde (12,7 mm-14,5 mm)	30 000 / 47,10	20 000 / 31,40	10 000 / 15,70
Mortier de 60 mm (complet)	30 000 / 47,10	20 000 / 31,40	10 000 / 15,70
Mortier de 81 mm (complet)	45 000 / 70,65	30 000 / 47,10	20 000 / 31,40
Mortier de 120 mm (complet)	75 000 / 117,75	40 000 / 62,80	30 000 / 47,10
Grenades (offensive et défensive)	500 / 0,79	Pas d'application	Pas d'application
Munition de 12,7 mm ou 14,5 mm	50 / 0,08	Pas d'application	Pas d'application
Munition de 5,56 mm, 7,5 mm, 7,62 mm ou 9 mm	25 / 0,04	Pas d'application	Pas d'application
Roquette	700 / 1,10	Pas d'application	Pas d'application
Obus de 60 mm	700 / 1,10	Pas d'application	Pas d'application
Obus de 81/82 mm ou 120 mm	1 000 / 1,57	Pas d'application	Pas d'application
Chargeur	300 / 0,47	Pas d'application	Pas d'application

**Note:** Le taux de change utilisé dans ce tableau se base sur une moyenne de 0,00157 FCFA pour 1 USD pendant la période 1997-2002.

**Source:** CTD (2002)

Tableau 14

**Armes récupérées dans le cadre de la MISAB**

Type d'arme	Abandonnées le :										Armes récupérées au dépôt de Kassai
	18/08 1997	01/09 1997	15/09 1997	29/09 1997	13/10 1997	27/10 1997	04/12 1997	02/01 1998	02/02 1998	10/03 1998	
Armes de petit calibre	Pistolets	2	7	7	11	15	16	16	16	Pas d'appl.	111
	Mitraillettes	209	209	221	281	297	299	299	304	Pas d'appl.	459
	Fusils d'assaut	150	178	198	241	256	261	261	265	Pas d'appl.	541
	Fusils à verrou	349	420	489	608	650	651	651	662	Pas d'appl.	1 181
	Mitrailleuses légères	38	45	47	51	52	52	52	52	Pas d'appl.	80
	Mitrailleuses 0,30	13	13	13	13	15	15	15	15	Pas d'appl.	17
	<b>Sous-total</b>	<b>761</b>	<b>872</b>	<b>975</b>	<b>1 205</b>	<b>1 285</b>	<b>1 294</b>	<b>1 294</b>	<b>1 314</b>	<b>1 356</b>	<b>1 373</b>
RPC-7	4	5	6	7	7	7	7	7	Pas d'appl.	11	
Armes A-T de 73 mm	62	63	64	66	66	66	66	66	Pas d'appl.	67	
Armes sans recul de 75 mm	2	2	2	2	2	2	2	2	Pas d'appl.	2	
Mitrailleuses de 12,7 mm	1	1	1	2	2	2	2	2	Pas d'appl.	3	
Mitrailleuses de 14,5 mm	5	5	6	6	6	6	6	6	Pas d'appl.	6	
Mortiers de 60 mm	7	9	9	12	13	13	14	14	Pas d'appl.	19	
Mortiers de 81/82 mm	4	7	7	9	13	13	13	15	Pas d'appl.	15	
Mortiers de 120 mm	2	2	2	2	2	2	2	4	Pas d'appl.	4	
<b>Sous-total</b>	<b>87</b>	<b>94</b>	<b>97</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>117</b>	<b>118</b>	<b>127</b>

Sources: Documents du Conseil de sécurité (para.) - S/1997/652(20); S/1997/684(14); S/1997/716(22); S/199 7/759(25); S/1997/795(12); S/1997/828(12); S/1997/954(15); S/1998/3(16); S/1998/86(11); S/1998/221(14)

Tableau 15

**Explosifs et munitions récupérés dans le cadre de la MISAB, 31 décembre 1997**

Munition		Explosifs (et détonateurs)	
Appellation	Quantité	Appellation	Quantité
cartouches de 5,56 mm	69 092	grenades à main à fragmentation de 37 mm	1 858
cartouches SLC de 7,5 mm	14 000	grenades à main à fragmentation (Chine)	3 174
cartouches S/B de 7,5 mm	123 954	grenades à fusil GR FLG AP34 (France)	16
cartouches X de 7,5 mm	34 719	roquettes RPG-7	1 172
cartouches X S/B de 7,5 mm	135	lance-roquettes antichars de 73 mm	9
cartouches (Tokarev) de 7,62 x 25 mm	2 811	grenades à main paralysantes 37 mm	1 047
cartouches (Kalachnikov) de 7,62 x 39 mm	42 060	grenades à main FL LAC F4	1 305
cartouches (OTAN) 7,62 x 51 mm	15 962	grenades à main F4	316
cartouches 7,62 x 54 mm (à bourrelet)	121 261	grenades russes	3
cartouches Parabellum de 9 mm	5 546	obus de mortier de 60 mm	1 821
cartouches antiémeute de calibre	731	obus de mortier 81 mm	852
cartouches de 12,7 mm (0,50 calibre)	3 191	obus de mortier 120 mm	211
cartouches 14,5 mm	15 855	cartouches pour canon sans recul de 75 mm (États-Unis)	168
		cartouches pour canon sans recul de 75 mm (Chine)	223
		cartouches M79/M203 de 40 mm (États-Unis)	6 060
		fusées à temps (inactives)	2 325
		cartouches (à blanc) de grenade de 7,5 mm	755
		détonateurs pyro	6 100
<b>Total:</b>	<b>449 317</b>	<b>Total:</b>	<b>26 659</b>

**Note:** L'auteur souhaiterait remercier James Gebhardt pour avoir clarifié les incohérences et corrigé les imprécisions dans le texte original sur lequel se base ce tableau. Toutefois, aucune modification n'a été apportée aux chiffres donnés. Le nombre total d'explosifs ne correspond pas à la somme des explosifs individuels repris dans la liste.

**Sources:** Données basées sur les chiffres fournis dans le document de l'ONU S/1998/3, para. 17, et James Gebhardt

ment à l'accord conclu en janvier 1997 entre le gouvernement et les mutins de l'armée, la MISAB a été chargée d'entreprendre un effort majeur de récupération des armes en circulation. Une petite rétribution financière était offerte à chaque individu qui rendait des armes sans qu'aucune question ne lui soit posée quant à leur origine (CSNU, 1997b, paras. 7-10). Les récompenses variaient entre 13 USD pour un pistolet, une mitrailleuse ou un fusil et 123 USD pour un système de mortier de 120 mm, en supposant que les armes étaient en bon état<sup>202</sup>. Des sommes plus modestes étaient offertes pour le matériel en mauvais état (voir le tableau 13).

Afin d'encourager davantage les détenteurs d'armes à participer au programme de désarmement, des poursuites judiciaires pouvaient être engagées contre ceux qui ne rendaient pas leurs armes dans le délai imparti. Le dernier rapport de la MISAB au Conseil de sécurité des Nations unies stipulait que 1 373 armes de petit calibre et près de 118 armes légères avaient été récupérées (CSNU, 1998b, para. 14, voir le tableau 14)<sup>203</sup>. La MISAB a également déclaré avoir collecté 464 604 cartouches et 26 714 explosifs et détonateurs (CSNU, 1998b, para. 14, voir le tableau 15). Il est probable que les chiffres définitifs soient légèrement plus élevés, dans la mesure où la MISAB a continué à patrouiller dans la ville de Bangui pendant cinq semaines supplémentaires avant d'être remplacée par la MINURCA.

Il ne fait aucun doute que la récupération de ce grand nombre d'armes, ainsi que le dialogue politique tout aussi important qui a été instauré en parallèle, ont contribué à stabiliser une situation explosive qui s'était soldée par de nombreuses pertes humaines. La capitale est restée sous haute tension après la signature des Accords de Bangui en janvier 1997, et de nombreuses personnes y ont perdu la vie lors d'importantes flambées de violence à la fin du mois de juin 1997 (US DOS, 1998)<sup>204</sup>. L'importance du programme de récupération a néanmoins été constamment dénaturée. On affirme souvent que plus de 90 % des armes lourdes et plus de 50 % des armes légères ont été récupérées au cours de l'opération de la MISAB. Mais ces pourcentages sont basés sur une comparaison entre le nombre total d'armes récupérées et le nombre d'armes saisies dans les casernes de Kassai. Or, si important qu'il soit, il ne s'agissait là que d'un élément du programme de désarmement. Le gouvernement du président Patassé avait tout intérêt à défendre cette méthode de calcul qui lui évitait de devoir justifier les armes qu'il avait fournies aux milices. Dans l'intervalle, la MISAB a pu souhaiter mettre l'accent sur un succès « incontesté » au moment où d'autres aspects des accords de paix ne rencontraient pas une telle réussite. Quels que soient les fac-

teurs sous-jacents, une chose est sûre : ce bilan est au mieux inapproprié, au pire trompeur. On ne peut que s'inquiéter du fait que les Nations unies aient perpétué ce mythe<sup>205</sup>.

L'effort de désarmement a été mis en œuvre de manière sélective et non dans l'esprit des Accords de paix : il s'est principalement concentré sur les arrondissements qui abritaient les mutins. Faltas (2001, p. 90) note : « Alors que la collecte d'armes permettait de retirer les armes illégales de la rue, elle augmentait l'amertume, la frustration et l'insécurité de la population des quartiers rebelles qui voyait les mutins désarmés, mais pas leurs adversaires ». Qui plus est, un haut responsable du désarmement (favorable aux mutins) a prétendu que quelques-unes des armes collectées ont été détournées alors qu'elles allaient être stockées, pour être achetées illégalement par des partisans du gouvernement.

Pour expliquer le taux relativement faible de récupération des armes légères, la MISAB a mis l'accent sur la facilité avec laquelle ces armes pouvaient être transportées hors de Bangui ou cachées. Par ailleurs, elle a admis que la demande existait toujours pour ces armes, ce qui compliquait les efforts de collecte. Elle a émis l'hypothèse selon laquelle les rebelles se seraient débarrassés à la hâte d'une quantité inconnue d'armes dans la forêt ou le fleuve Oubangui à la suite de leur rencontre avec la MISAB pendant les affrontements armés de juin 1997. Enfin, elle a signalé que quelque 130 rebelles n'ont jamais regagné leurs casernes et se seraient enfuis avec leurs armes légères, souvent à l'étranger (CSNU, 1997b, para. 13).

Aucune arme récupérée par la MISAB n'a été détruite. Les armes collectées ont été transférées à la mission des Nations unies en avril 1998<sup>206</sup>.

La MINURCA a poursuivi la collecte des armes, mais à une échelle plus limitée. Bien que son mandat ne contienne aucune référence explicite à la collecte des armes (CSNU, 1998c), les soldats de la paix des Nations unies ont continué à rechercher les caches d'armes. Selon le général (à la retraite) Ratanga, commandant de la force de la MINURCA, des armes ont été récupérées dans tous les quartiers de la capitale – les soldats ne se préoccupaient pas de savoir si les quartiers étaient pro ou antigouvernementaux<sup>207</sup>. D'après l'ONU, la MINURCA a récupéré 128 armes de petit calibre, 21 724 cartouches et 243 explosifs entre décembre 1998 et début octobre 1999 (CSNU, 1999b, para. 38). Indépendamment de la question du mandat, il semble qu'il s'agisse là d'une occasion manquée. L'enthousiasme des mutins pour le désarmement a diminué au terme du programme dans le cadre duquel ils percevaient une compensation financière en échange de

leurs armes. La MINURCA avait toutefois la capacité de saisir les armes des mutins et elle aurait ainsi pu contribuer à désamorcer les troubles survenus les années suivantes.

Parmi les armes collectées par la MINURCA, très peu ont été mises hors service et hors d'usage. La MINURCA a détruit quelques munitions obsolètes et brûlé 158 armes légères tout aussi obsolètes au cours d'une cérémonie publique le 16 juillet 1999 (Faltas, 2001, p. 90). Une deuxième cérémonie publique s'est tenue le 11 janvier 2000, pendant laquelle le reste des armes « inutilisables » récupérées par la MISAB et la MINURCA a été détruit (CSNU, 2000, para. 26). Il n'a pas été possible d'en déterminer le nombre exact, mais Demafouth a principalement cité des fusils à verrou MAS-36 et quelques Kalachnikov<sup>208</sup>. Le reste des armes récupérées avait été transféré au gouvernement de la RCA la semaine précédente (CSNU, 2000, para. 25). Le faible nombre d'armes détruites suggère que la majorité des armes collectées était en bon état.

## Le Programme national de désarmement et de réinsertion

En février 2002, le gouvernement centrafricain a mis en place un nouveau programme destiné à récupérer des armes et à fournir à la population des compétences utiles sur le marché de l'emploi (PNUD, 2002). Les principaux objectifs du Programme national de désarmement et de réinsertion (PNDR) étaient de récupérer près de 10 000 armes légères et de petit calibre et d'offrir une formation à 2 000 personnes ayant choisi d'y participer (PNUD, 2003a, p. 1). Les développements politiques et militaires en RCA ont toutefois rendu difficile la mise en œuvre du programme telle qu'elle était prévue. La tentative de coup d'État manquée d'octobre 2002, l'instabilité accrue qui en a résulté et le coup d'État réussi de mars 2003 ont considérablement compliqué les choses. Malgré – ou peut-être à cause de – ces défis, le PNDR a obtenu en janvier 2003 un financement de la part de plusieurs pays, mais ces contributions n'ont pas toujours répondu aux attentes<sup>209</sup>.

Trois composantes – désarmement, formation et réinsertion – ont été créées pour mettre en œuvre le PNDR. Un Comité technique de désarmement (CTD) ainsi que des Comités locaux de désarmement (CLD) ont été chargés d'assumer principalement la responsabilité du désarmement. Un Comité technique de réinsertion (CTR) a quant à lui endossé la responsabilité principale de la formation et de la réinsertion. Le CTR a utilisé à cette fin un programme de microcrédit connu sous le nom de Mutuelles d'épargne et de crédit en appui à la réinsertion (MECAR).

Les sept membres du CTD étaient des représentants des FACA, de la gendarmerie, de la police, du PNUD et du Bureau d'appui des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Quant au CTR, il était géré par le ministère du Plan et de la Coopération internationale et se composait de responsables de six autres ministères, du PNUD, du BONUCA, du PNDR et de bailleurs de fonds internationaux associés au programme (PNUD, 2003a).

Finalement, vingt-neuf CLD ont été mis sur pied, dont vingt-deux sont devenus opérationnels. Les bureaux ont été établis dans la capitale et dans dix des seize préfectures de la RCA. Dix-huit bureaux ont été implantés dans huit arrondissements de Bangui. Deux bureaux ont ouvert leurs portes en périphérie de Bangui, à Begoua et à Bimbo, le chef-lieu de la préfecture d'Ombella-Mpoko. Un bureau a été instauré dans les chefs-lieux de neuf autres préfectures : Basse-Kotto, Mobaye ; Haut-Mbomou, Obo ; Lobaye, Mbaïki ; Mbaéré-Kadeï, Berbérati ; Mbomou, Bangassou ; Nana-Mbaere, Bouar ; Ouham, Bossangoa ; Ouham-Pende, Bozoum et Sangha-Mbaere, Nola.

La tentative de coup d'État d'octobre 2002 et ses conséquences ont en réalité fait avorter les plans du CTD. Bien que les bureaux aient recruté du personnel et mis en place des efforts pour sensibiliser la population à la menace que représentent les armes légères et de petit calibre pour la sécurité, neuf d'entre eux n'ont jamais récupéré aucune arme que ce soit. Alors que l'ensemble des dix-huit CLD de Bangui sont devenus opérationnels, seul quatre bureaux situés en dehors de la capitale ont fonctionné comme prévu : ceux à Begoua et à Bimbo, à quelques kilomètres de Bangui, et ceux à Bangassou et à Mobaye. Les projets d'instaurer des bureaux à Bamingui-Bangoran (Ndélé), Nana-Grébizi (Kaga Bondoro), Haute-Kotto (Bria), Kémo-Gribingui (Sibut), Ouaka (Bambari) et Vakaga (Birao) ne sont jamais concrétisés<sup>210</sup>.

Le PNDR a récupéré un peu plus de 1 000 armes (voir le tableau 16). Les données sont à ce point incohérentes qu'il est impossible de retracer les faits avec exactitude. Les rapports du PNDR, du PNUD et du Secrétaire général des Nations unies reprennent tous des chiffres différents. Le PNDR, principal responsable de la mise en œuvre du projet, est considéré comme la plus fiable de ces trois sources, car c'est elle qui fournit le plus de détails et notamment des comptes précis, apparemment dignes de foi, des armes individuelles collectées. Sur la base des données fournies par le PNDR, le gouvernement de la RCA a recensé,

Tableau 16

**Armes récupérées par le PNDR, entre le 23 janvier et le 31 mai 2002 et le 15 juin 2002 et le 14 mai 2003**

	Type d'arme			Arme récupérée			
	Catégorie	Modèle	Calibre	23 janvier- 31 mai 2002	15 juin 2002- 14 mai 2003	Total	
Armes de petit calibre	Pistolets/ Revolvers	<i>Total</i>		19	2	21	
	Mitraillettes	MAT-49	9 mm	58	10	68	
		Uzi	9 mm	17	8	25	
		<i>Total</i>		75	18	93	
	Fusils	Fusil de chasse divers	pas d'appl.		0	2	2
		Mousquetons	8 mm		4	0	4
		FAMAS	5,56 mm		0	2	2
		Galil	5,56 mm		38	4	42
		Vektor R5	5,56 mm		23	0	23
		SAR 80	5,56 mm		0	2	2
		M16	5,56 mm		24	1	25
		MAS-36	7,5 mm		105	27	132
		M1949/56 (FSA)	7,5 mm		7	3	10
		FAL	7,62 mm		21	6	27
		G3	7,62 mm		0	4	4
		Kalachnikov/ Type 56	7,62 mm		558	60	618
		SKS	7,62 mm		0	0	0
		<i>Total</i>		780	111	891	
	Mitrailleuses légères	AA-52	7,5 mm		5	1	6
		DKN	7,62 mm		3	0	3
		RPK	7,62 mm		9	1	10
<i>Total</i>		17	2	19			
<b>Totaux pour les armes de petit calibre</b>				<b>891</b>	<b>133</b>	<b>1 024</b>	

Armes légères	Mitrailleuses lourdes	mitrailleuse de 12,7 mm	0	0	0
		mitrailleuse de 14,5 mm	0	0	0
		<i>Total</i>	0	0	0
	Armes d'épaule et antichars	RPG-7	7	1	8
		LRAC	7	1	8
		<i>Total</i>	14	2	16
	Mortier	60 mm	0	0	0
		81/82 mm	0	0	0
		120 mm	0	0	0
		<i>Total</i>	0	0	0
	<b>Totaux pour les armes légères</b>		<b>14</b>	<b>2</b>	<b>16</b>
	<b>Totaux pour toutes les armes</b>		<b>905</b>	<b>135</b>	<b>1 040</b>

**Note:** Les nombres totaux n'incluent pas les 84 armes collectées à Bangassou et Mobaye pour lesquelles aucune information spécifique n'est disponible. Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur les armes récupérées pendant la période courant du 1er au 14 juin 2002.

**Sources:** CTD et PNDR.

selon un de ses premiers rapports, 891 armes de petit calibre et 14 armes légères récupérées entre le 23 janvier et le 31 mai 2002, en indiquant le numéro de série lorsque c'était possible (CTD, 2002, p. 2-21). Dans un document daté de mai 2003, le PNDR a également dressé la liste des armes supplémentaires récupérées depuis la première cérémonie de destruction du 15 juin 2002 (voir ci-dessous) : 133 armes de petit calibre et 2 armes légères (PNDR, 2003a, sec. VI). 84 armes récupérées à Bangassou et Mobaye n'ont pas été incluses car elles devaient être détruites sur place pour des raisons de sécurité (sec. IV et VI). Le nombre total est donc de 219. Seules 59 de ces 84 armes supplémentaires sont mentionnées dans le document de mai 2003 mais de manière moins détaillée que les 135 autres (sec. IV). Apparemment, 25 de ces 84 armes ont été transférées à Bangui séparément<sup>211</sup>.

Les informations fiables sur les munitions collectées dans le cadre du PNDR sont encore plus difficiles à obtenir. Le PNDR dit avoir récupéré 134 829 cartouches et 1 443 explosifs. En outre, plus de 1 700 chargeurs ont été rendus. D'autres équipements ont également été collectés, dont des jumelles, des uniformes et du matériel de communication (PNDR, 2003a, sec. VI).

Tableau 17

### Explosifs et munitions récupérés par le PNDR, entre le 23 janvier 2002 et le 14 mai 2003

Type de pièces et accessoires		Matériel récupéré		
Catégorie	Calibre/Type	23 janvier-31 mai 2002	15 juin 2002-14 mai 2003	Total
Munitions	5,56 mm	1 500	128	1 628
	7,5 mm	31 458	3 342	34 800
	7,62 mm	56 651	25 685	82 336
	8 mm	0	0	0
	9 mm	2 530	872	3 402
	12,7 mm	325	220	545
	14,5 mm	0	2	2
	<b>Total</b>		<b>92 464</b>	<b>30 249</b>
*Le nombre total de munitions inclut 12 116 cartouches pour lesquelles aucune information spécifique n'est disponible (6 380 ont été récupérées à Bangassou et Mobaye et 5 736 ont apparemment été récupérées pendant les deux premières semaines du mois de juin 2002).				
Explosifs	Grenades	1 041	69	1 110
	Obus de mortier de 60 mm	6	36	42
	Obus de mortier de 81/82 mm	0	0	0
	Obus de mortier de 120 mm	2	2	4
	Roquettes RPG	37	7	44
	Roquettes LRAC	0	0	0
	Mines anti-personnel	0	1	1
	<b>Total</b>		<b>1 086</b>	<b>115</b>
** Le nombre total d'explosifs inclut 239 grenades, 2 roquettes RPG et 1 roquette LRAC qui ont apparemment été récupérées pendant les deux premières semaines du mois de juin 2002. Le rapport mentionne à un moment donné que trois obus de mortier de 82 mm ont été récupérés après le 14 juin 2002, mais cette donnée contradictoire (et beaucoup d'autres) n'est pas reprise par souci de cohérence.				

Chargeurs	MAT-49	150	358	508
	Uzi	0	18	18
	FAMAS	0	4	4
	Galil	100	18	118
	SAR 80	0	15	15
	M16	0	2	2
	FSA	0	2	2
	FAL	50	0	50
	G3	0	5	5
	Kalachnikov	560	352	912
	<b>Total</b>	<b>860</b>	<b>774</b>	<b>1 714***</b>
*** Le nombre total de chargeurs en inclut 80 pour lesquels aucune information spécifique n'est disponible et qui ont été récupérés à Bangassou et Mobaye. On ne dispose pas non plus d'informations relatives à la période courant du 1 <sup>er</sup> au 14 juin 2002.				

Sources: CTD et PNDR

Il semblerait que quelques-unes des armes saisies par le gouvernement pendant les coups d'État manqués de mai 2001 et octobre 2002 aient été intégrées aux statistiques du PNDR, ajoutant à la confusion. Le CTD et le PNDR ne sont pas du tout d'accord sur l'origine des armes stockées dans trois conteneurs situés à Camp Béal, à Bangui. Trois responsables extrêmement au fait du programme ont fourni des informations contradictoires à ce propos<sup>212</sup>. Il semble peu plausible que le PNDR ait récupéré 135 000 cartouches auprès de moins de 1 000 personnes. Il semble plutôt que la majorité des munitions récupérées des deux mutineries aient été regroupées avec les armes récupérées par le PNDR, ce qui remet en question l'exactitude des chiffres fournis par le programme.

220 personnes ayant participé au projet (OCHA, 2003i) ont été sélectionnées pour bénéficier d'une formation<sup>213</sup>. La somme d'argent reçue en échange de la remise d'armes et de munitions déterminait l'éligibilité. Le minimum était fixé à 8 000 FCFA (soit 14 USD). Ce chiffre était justifié par la volonté de récompenser ceux qui rendaient des armes en bon état. Ceux qui rendaient des armes en mauvais état ou dans un état médiocre n'atteignaient pas cette somme<sup>214</sup>. Rien n'indi-

que que les anciens combattants – la population ciblée par le programme – aient été les principaux bénéficiaires de cette formation.

Une formation a été offerte dans plusieurs domaines pendant une période de quatre mois allant d’août à décembre 2003. Des cours ont été proposés pour les personnes désireuses de travailler comme menuisiers, électriciens, mécaniciens et tailleurs, entre autres professions. Chaque participant à une formation recevait un forfait de réinsertion, comprenant des outils appropriés au métier choisi, d’une valeur de 500 USD (OCHA, 2003i). Le projet s’est terminé le 31 janvier 2004 (OCHA, 2004a).

Deux cérémonies de destruction d’armes ont eu lieu dans le cadre du PNDR. 705 armes de petit calibre et 9 armes légères ont été brûlées lors de la première cérémonie qui s’est tenue le 15 juin 2002 (PNDR, 2003a, sec. I). Aucune munition ni aucun explosif n’a été détruit en raison de l’incapacité du PNDR à assurer une sécurité suffisante à cet égard. Une deuxième cérémonie a été organisée le 25 juillet 2003 (PNDR, 2003b). Le PNDR a déclaré avoir détruit 209 armes de petit calibre et 3 armes légères, ainsi que 134 352 cartouches, 1 361 grenades, 27 obus de mortier, 54 roquettes et 1 mine terrestre anti-personnel (PNDR, 2003b, p. 3). Le PNDR a également annoncé avoir détruit en parallèle 11 armes de petit calibre supplémentaires (8 Kalachnikov, 2 MAT-49 et 1 MAS-36), 41 obus de canon et de mortier (8 obus de canon de 107 mm et 22 obus de mortier de 60 mm, 2 de

Tableau 18

### **Explosifs et munitions détruits par le PNDR, entre le 22 juillet et le 2 août 2003**

Date	Cartouches	Obus	Roquettes	Grenades
22 juillet	14 928	7	5	104
25 juillet	14 900	8	10	161
28 juillet	14 028	9	10	154
29 juillet	29 984	15	20	315
30 juillet	15 178	8	9	154
31 juillet	15 078	7	9	156
1 <sup>er</sup> août	14 953	7	9	156
2 août	15 303	8	11	166
<b>Totaux</b>	<b>134 352</b>	<b>69</b>	<b>83</b>	<b>1 366</b>

Source: PNDR

81 mm et 9 de 82 mm), et 1 582 cartouches de 7,5 mm, 7,62 mm, 9 mm et 12,7 mm, entre autres équipements militaires (PNDR, 2003b, p. 3). Pour les raisons évoquées ci-dessus, ce décompte est loin d'être fiable. Parmi les nombreuses explications pouvant rendre compte de la divergence entre le nombre d'armes qui auraient été récupérées et celles qui ont été détruites, la plus plausible est que le gouvernement aurait conservé le matériel en bon état.

### Les opérations des Forces multinationales de la CEMAC (FOMUC)

Lors de son sommet régional qui s'est tenu à Libreville en octobre 2002, la CEMAC a décidé de mettre en place une mission de maintien de la paix en RCA afin de remplacer les troupes de la CEN-SAD. Les premiers éléments de la force ont été déployés en décembre de cette même année. À la suite du coup d'État réussi de mars 2003, le mandat de la FOMUC, nom sous lequel cette mission était connue, a été étendu avec l'objectif d'améliorer la situation sécuritaire dans le pays, de contribuer au processus électoral et de restructurer les FACA. Cette force, qui compte un effectif de 380 hommes et qui est placée sous le commandement du Gabon<sup>215</sup>, bénéficie d'une aide financière, matérielle et logistique française, dont des soldats français qui ont été postés à l'aéroport de Bangui dans le cadre de l'Opération Boali (*Frères d'armes*, 2006, p. 22).

Alors que le mandat de la FOMUC ne comporte pas de mission explicite de désarmement<sup>216</sup>, ses soldats de la paix ont toutefois récupéré des armes au cours de leurs activités. Depuis le coup d'État de mars 2003, la FOMUC a entrepris plusieurs opérations dans le but de sécuriser Bangui et ses environs. Ainsi, entre le 23 mai et le 15 juin 2003, les soldats de la paix de la FOMUC ont arrêté et désarmé plusieurs centaines de combattants qui avaient participé au coup d'État du mois de mars et les ont transportés au Tchad (FOMUC, 2004).

On ne sait toutefois pas clairement ce qu'il est advenu des armes récupérées par la FOMUC lors de ses premières opérations suivant le coup d'État. D'après la CEMAC, la force a récupéré plus de 100 armes, dont beaucoup étaient en bon état, et qui comprenaient notamment des munitions pour lance-roquettes, des mitrailleuses, des mitraillettes, des fusils à verrou et des fusils d'assaut (FOMUC, 2003a). Cependant, selon la force de maintien de la paix, les armes et munitions récupérées en possession de la FOMUC comprenaient, à la mi-décembre 2003, 34 armes à feu (différentes), un peu plus de 1000 cartouches et quelques douzaines de grenades et chargeurs (FOMUC, 2003b) (voir le tableau 19).

Tableau 19

**Matériel récupéré par la FOMUC, au 17 décembre 2003**

Type	Quantité (totaux)
<b>Armes à feu</b>	
Simonov (Carabine SKS)	21
Kalachnikov (fusil, non spécifié)	7
M-79 (lance-grenade)	1
RPK (mitrailleuse)	1
Pistolet (non spécifié)	1
Carabine 9 mm, anglaise (non spécifié)	1
Carabine 22 (mm) américaine (non spécifié)	2
<b>Total</b>	<b>34</b>
<b>Munitions</b>	
7,62 mm court (7,62 x 39)	355
7,62 mm long (7,62 x 54)	570
5,56 mm	136
9 mm	15
<b>Total</b>	<b>1 076</b>
<b>Grenades</b>	
Grenade à fusil, modèle M203	13
Grenade à main, modèle soviétique	7
Grenade à main, modèle français	3
Grenade fumigène	1
<b>Total</b>	<b>24</b>
<b>Chargeurs</b>	
Kalachnikov	31
FAMAS	6
Carabine anglaise de 9 mm	3
<b>Totals</b>	<b>40</b>

Source: FOMUC (2003b)

## Autres

Les soldats tchadiens ont soutenu Bozizé lors de sa prise de pouvoir en mars 2003. Ils étaient 400, emmenés par le colonel Daoud Soumain Khalil, chef d'état-major adjoint des Forces armées tchadiennes, à entrer à Bangui le 19 mars pour aider à rétablir le calme. La ville et ses environs avaient en effet connu de nombreux pillages et sombré dans le chaos à la suite de l'éviction de Patassé. Au cours de la première semaine de leurs opérations, ils auraient récupéré quelque 1 300 armes à feu et 270 véhicules volés. Lors d'un entretien avec IRIN News, le colonel Khalil a estimé que 90 % des personnes désarmées étaient des partisans de Bozizé. Lorsque c'était possible, ils désarmaient également les partisans de Patassé, mais « la plupart évitait le désarmement en laissant leurs armes chez eux » (OCHA, 2003b).

L'ambassadeur tchadien, Maitile Djoumbe, a remis les armes au chef d'état-major de Bozizé, Antoine Gambi (OCHA, 2003a), lors d'une cérémonie organisée le 25 mars. Les Tchadiens ont par la suite récupéré quelque 200 armes supplémentaires, qu'ils ont également rendues à Bozizé. Le sort des armes qui n'étaient apparemment pas enregistrées dans les stocks gouvernementaux n'a pas été confirmé, mais il est probable qu'elles aient été détruites ou envoyées à N'Djamena. Dans le pays, on pense aussi généralement que les vainqueurs du coup d'État récompensent ceux qui les ont aidés à prendre le pouvoir en leur offrant des armes qu'ils gardent chez eux. Cela peut expliquer la confusion qui règne sur la question de la localisation des armes<sup>217</sup>. De fait, lorsque le colonel Danzoumi Yalo, jusque-là bras droit de Bozizé et chef de l'USP, a été arrêté en décembre 2003, on a découvert qu'il possédait d'importantes quantités d'armes à son domicile (*Afrique Express*, 2004).■

Familles fuyant la région de Vakaga, avril 2007.  
© Pierre Holtz/UNICEF



## Conclusion

Entre 1996 et 2003, une série d'événements a profondément transformé la société centrafricaine. Le gouvernement porte la responsabilité de certains d'entre eux, mais les autres ont échappé à son contrôle. La capacité de l'État à réglementer les armes parmi les civils s'est révélée nulle pour l'essentiel. L'arrivée massive d'armes dans de nombreuses régions du pays constitue une menace pour la sécurité nationale et le maintien de l'ordre public. La succession de tentatives de coup d'État a entraîné une plus grande insécurité et le sentiment s'est répandu parmi les civils qu'ils avaient besoin d'une arme pour se défendre.

Le coup d'État réussi de mars 2003 a à la fois clarifié et obscurci la situation concernant la détention d'armes légères en RCA. Bozizé, qui était impatient de mettre en place un programme de désarmement financé à l'échelle internationale, a fourni quelques données relatives aux effectifs des groupes armés et aux armes détenues. Mais par ailleurs, la gestion des stocks reste à ce point opaque qu'on ne sait pas ce qu'il est advenu de certaines armes récupérées pendant les opérations de désarmement (comme les 1 300 armes qui auraient été saisies par les soldats tchadiens pendant la semaine suivant le coup d'État).

La RCA aujourd'hui est une poudrière, mais il reste un espoir de désamorcer les tensions. Le pays a connu une histoire relativement pacifique – l'indépendance vis-à-vis de la France a été obtenue sans lutte armée – et les armes légères étaient peu répandues parmi les civils jusqu'en 1982. Ces dernières années, le pays a connu des moments difficiles, avec une succession de mutineries et de tentatives de coup d'État qui ont ébranlé la nation, ainsi que des conflits dans plusieurs pays voisins dont les effets se sont fait sentir au-delà de leurs frontières. Tous ces événements ont contribué à créer une insécurité en RCA. Le conflit ininterrompu au Darfour, région frontalière avec le nord-est de la RCA, et le conflit armé au Tchad indiquent que les troubles armés continueront à être au cœur de l'actualité régionale. En-dehors de la capitale, les zaraguinas écument les routes en toute impunité et les vols à main armée sont fréquents à Bangui et ailleurs. Les kidnappings avec rançon sont aussi devenus très répandus en-dehors de Bangui, avec pour principales victimes les gardiens de troupes. L'insécurité au nord, à proximité de la ville de Paoua, a incité des dizaines de milliers de personnes à fuir au Tchad et un nombre encore plus grand de Centrafricains ont fui leur maison pour vivre dans la brousse.



Armes saisies au Camp de Roux, 2003. © Desirey Minkoh/AFP

Les diverses missions de maintien de la paix en RCA n'ont pas constitué une importante source d'armement pour la population. Les efforts de désarmement entrepris jusqu'à ce jour ont été en grande partie un gaspillage d'argent, comme en témoigne la recirculation, plutôt que la disparition, des armes. Les quelques armes qui ont été récupérées étaient pour la plupart en mauvais état. Dans un sens, les initiatives de désarmement ont exacerbé les tensions existant parmi la population, car les critères de sélection qu'elles ont mis en place ont aggravé les différences entre les groupes. Ces expériences suggèrent que tout programme à venir devrait se concentrer sur une récupération des armes au sens large et non pas strictement se limiter à un DDR. Le risque est grand que les armes et munitions récupérées soient remises en circulation si elles ne sont pas détruites.

Il faut espérer que les conclusions de cette étude aideront les décideurs politiques à concevoir une nouvelle réforme du secteur de la sécurité, de même que de nouveaux programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, tant en RCA que dans d'autres pays. Les problèmes auxquels la République centrafricaine doit faire face – un gouvernement central faible, des conflits régionaux, la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour n'en citer que quelques-uns – ne se rencontrent malheureusement pas qu'en RCA. ■



Abdoulaye Miskine, chef rebelle de l'Union  
des forces démocratiques pour le  
rassemblement UFDR), assiste à la signature du  
traité de paix entre l'UFDR et le gouvernement  
centrafricain à Syrte, en Libye, février 2007.  
© Mahmud Turkia/AFP

# Épilogue

Par Louisa N. Lombard

## Introduction

Les années suivant la prise du pouvoir par le général François Bozizé en mars 2003 n'ont pas marqué un retour au calme sur le territoire centrafricain. La liste des menaces pour la sécurité auxquelles les Centrafricains doivent faire face s'est peut-être même allongée. Parmi les éléments compromettant la sécurité des citoyens figurent les anciens combattants, « réintégrés » ou non par le biais de l'aide au désarmement, les bandits de grand chemin qui sévissent en-dehors de la capitale, en particulier le long des frontières avec le Tchad et le Cameroun, ainsi que les groupes de braconniers équipés d'armes automatiques. Citons également les acteurs des conflits au Tchad et dans le sud-ouest du Soudan qui ont avancé en territoire centrafricain afin d'appuyer leurs combats. Plusieurs groupes armés dont l'objectif est d'évincer Bozizé ont émergé depuis 2006. Les mesures prises en vue d'améliorer la sécurité et d'empêcher la prolifération des armes légères, telles que décrites ci-dessous, n'ont fait qu'effleurer la surface du problème. Pour s'attaquer à la base de ces problèmes, il faut disposer de plus grandes ressources, établir une meilleure planification et viser une approche régionale.

Les citoyens centrafricains ont approuvé une nouvelle constitution lors d'un référendum qui s'est tenu en décembre 2004. Cinq mois plus tard, les élections présidentielles ont confirmé Bozizé dans sa fonction de commandant en chef. Ce retour à la démocratie constitutionnelle a incité l'Union africaine à compter à nouveau la RCA parmi ses membres. Les élections ont en outre ouvert la voie aux négociations avec le FMI et d'autres prêteurs internationaux ; il s'agit là d'une solution destinée à rompre le cycle de l'instabilité économique et politique dans lequel le pays a sombré. Néanmoins, les arriérés de salaire cumulés (même après l'intervention financière de la France et de la Chine) déclenchent fréquemment des grèves paralysantes de la fonction publique. Un recensement des fonctionnaires publics mené à l'échelle gouvernementale en avril 2006 dans le but de réduire leur nombre a provoqué de nouveaux troubles, ces travailleurs craignant de perdre leur emploi.

Malgré des sondages de popularité favorables, Bozizé fait face à de multiples rébellions armées dans le nord, et les premiers combats entre ces insurgés armés et les forces gouvernementales montrent que ces dernières ont une puissance de feu inférieure, sont sous-entraînées et manquent de motivation. Une grande partie de la campagne centrafricaine reste en proie aux coupeurs de route, aux bandits de grand chemin et aux kidnappeurs, dont beaucoup sont équipés d'armes automatiques.

La République centrafricaine fait face à une longue liste de défis dont les armes légères et de petit calibre sont bien souvent un élément, qu'il s'agisse de la hausse des prix alimentaires causée par les bandits armés ou d'intimidation par des milices en périodes électorales. Le pays est en effet devenu une poudrière, envahie par les armes à feu, une situation qui semble empirer parallèlement aux conflits au Tchad et au Soudan.

## La situation sécuritaire en RCA

### Bangui

Les vols à main armée sont devenus relativement rares à Bangui. Les habitants attribuent une grande partie de la criminalité résiduelle à des membres enivrés des forces de sécurité de l'État. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le taux de cambriolages dans la ville, étant donné que la plupart ne sont pas signalés ou surviennent au-delà des zones régulièrement surveillées par la police, plusieurs événements récents ont permis d'atténuer l'anarchie qui régnait dans la capitale.

Des membres des FACA auraient intimidé des citoyens avec leurs armes afin de leur extorquer de l'argent ou d'autres biens, mais de tels incidents semblent être en baisse. D'aucuns voient la baisse de la criminalité comme le résultat de mesures de répression prises par les commandants militaires contre de tels crimes, visant à sanctionner sévèrement ou à expulser les soldats commettant des délits<sup>218</sup>.

Le fait que la France ait fourni des véhicules à la gendarmerie et la police a permis à ces corps d'améliorer leurs patrouilles et de mieux répondre aux appels. À l'échelle des quartiers, de nombreuses communautés ont organisé des groupes de défense locaux afin de patrouiller dans les rues la nuit. Les personnes soupçonnées de vol et arrêtées par l'Office central de répression du banditisme (OCRB) ont parfois fait l'objet d'une sanction extrajudiciaire sévère, dissuadant peut-être d'autres criminels potentiels. L'OCRB transporte régulièrement à Catin, à 5 km au sud-ouest de Bangui, des suspects qui ont été appréhendés pour

leur infliger une sanction. Ces derniers sont tués par balles et leurs corps sont ensuite ramenés au centre-ville dans des jeeps ouvertes en guise d'avertissement pour ceux qui seraient tentés de commettre des vols (US DOS, 2006).

Même avec un taux de criminalité réduit dans la capitale, la vie est devenue de plus en plus difficile pour les Centrafricains à plusieurs égards. Étant donné les transports à la fois risqués et chers sur les routes centrafricaines délabrées et non surveillées, les prix des produits de base ont augmenté. Ainsi, si l'on en croit un responsable syndical à Bangui, le prix d'un sac de manioc (féculent de base en RCA) a doublé, passant de 12 000 FCFA (23 USD) à 24 000 FCFA (46 USD), entre 2004 et juin 2005 (OCHA, 2005b)<sup>219</sup>. Les fonctionnaires, qui font partie de la minorité des personnes qui ont un emploi officiel, sont rarement rémunérés, et ce, malgré l'aide budgétaire récurrente destinée au paiement des salaires provenant de la France, de la Chine et de l'Union européenne.

La garde républicaine a été accusée de harcèlement et d'intimidation, y compris pendant la campagne présidentielle et les élections de 2005. D'après des observateurs, elle aurait arrêté des candidats de l'opposition, attaqué des responsables électoraux et harcelé des électeurs<sup>220</sup>. Des membres de la garde républicaine sont venus perturber des manifestations pacifiques menées par des partisans du candidat de l'opposition, Nicolas Tiangaye, dans le quatrième arrondissement ; ils ont tiré en l'air afin de disperser la foule et ont tué au moins deux civils (FODEM, 2005 ; US DOS, 2006). L'ambassadeur de France à Bangui a fermement condamné ces actes et souhaité que la garde républicaine soit réorganisée<sup>221</sup>. Toutefois, d'autres personnes au fait des événements ont déclaré que seuls deux membres de la garde républicaine étaient responsables de ces exactions et que des opposants de Bozizé avaient profité de ces incidents à des fins de propagande<sup>222</sup>.

Le comportement de la garde républicaine dans d'autres circonstances suggère toutefois que ses membres ont en effet la main lourde. Quand, en juin 2006, le Premier ministre Elie Doté s'est rendu à Paoua, à 500 km au nord de Bangui dans la préfecture d'Ouham-Pendé, afin de se rendre compte de la situation sécuritaire, les habitants manifestaient dans les rues. Leur leader a présenté une liste de griefs en tête de laquelle se trouvaient l'extorsion et le harcèlement commis par les soldats de la garde républicaine qui avaient été envoyés dans la région (basés à Bossangoa) au mois de janvier afin de réprimer la violence armée. Ces soldats, ainsi que d'autres membres des FACA, ont accusé la population de soutenir des forces qui visaient l'éviction du président Bozizé et ont commis des exactions que des observateurs ont qualifiées d'excessives et inconsidérées (RFI, 2006).

## Les coupeurs de routes/kidnappeurs

Les quelques groupes d'aide présents dans le pays se retrouvent face à une situation qui empire. Leurs efforts pour atteindre les régions au-delà de la capitale ont longtemps été vains en raison des barrages routiers, tant au nord de la capitale que dans le sud-est. Aujourd'hui, ils sont également gênés par les troubles liés aux rébellions armées qui ont surgi depuis 2006. Certains membres d'ONG ont donné à la région autour de Bossangoa, Kaga Bandoro et Batangafo le nom de « triangle de la mort », en raison à la fois des risques encourus lors des déplacements et de la situation critique que vivent les habitants de cette région isolée<sup>223</sup>. L'escalade des conflits a attiré l'attention de la communauté internationale, mais les niveaux d'aide restent toutefois inférieurs à ce que l'urgence impose si l'on se réfère aux estimations des Nations unies.

Alors que des acteurs armés permettaient autrefois le passage en toute sécurité des véhicules humanitaires, comme ceux de Médecins sans frontières (MSF), cette pratique a cessé d'être fiable. Certains coupeurs de routes ne parlent pas sangho, la langue courante en RCA, ce qui indique qu'ils viennent d'ailleurs. Début 2004, un véhicule de MSF a essuyé des tirs, dont quatre dans la cabine et à proximité du réservoir à essence. Les coupeurs de routes ne lui ont autorisé le passage que quand ils ont appris qu'il ne transportait que des médecins et des fournitures médicales<sup>224</sup>.

D'autres attaques plus récentes ont été mortelles. En avril 2006, dans la ville de Yaloké au nord-ouest du pays, des hommes ont ouvert le feu sur un véhicule offert par l'UNICEF au ministère de la Santé. Les deux médecins présents dans le véhicule ont été tués et les deux soldats de la FOMUC qui ont répondu aux tirs ont été blessés (OCHA, 2006b). En juin 2007, des hommes armés ont tué par balles un volontaire français de MSF à Ngaoundai. Un mois auparavant, deux membres de la Cooperazione Internazionale (COOPI) avaient été enlevés à Bozoum, amenant la COOPI à suspendre les opérations qu'elle menait dans le nord-ouest (OCHA, 2007b).

L'instabilité créée par les bandes de voleurs et les membres d'anciens groupes armés s'est répandue au nord de la RCA, le long des frontières camerounaise et tchadienne. Lorsque les habitants de cette région décrivent la situation, ils distinguent les bandits de grand chemin, qui braquent des voyageurs sans méfiance pour se faire rapidement de l'argent, des « groupes lourdement armés, souvent en uniforme militaire, qui non seulement commettent des atrocités et des vols mais ont aussi de soi-disant exigences politiques et recrutent de nouveaux membres par la force ». Les premiers sont particulièrement présents le long de la frontière came-

rounaise, où les gardiens de troupeaux M'Bororo relativement riches constituent de bonnes cibles. Quant aux autres, ils mènent généralement leurs opérations le long de la frontière tchadienne (AUPSC, 2005, paras. 9, 10).

## Les ex-combattants

Les rebelles armés qui ont aidé Bozizé à s'emparer du pouvoir sont aujourd'hui généralement connus sous le nom de « libérateurs » ou « patriotes ». Dans une lettre adressée à la Banque mondiale en novembre 2003 afin de demander un financement pour le désarmement et la démobilisation, Bozizé en dénombrait 1 640, dont 540 qui avaient déjà été intégrés aux FACA et 150 qui devaient suivre le même chemin (RCA, 2003b). Les libérateurs étaient initialement composés de soldats Gbayas proches du président Bozizé. Lorsque ce dernier a été contraint de battre en retraite vers le nord du pays à l'automne 2002, il a recruté de nouveaux éléments parmi les communautés pastorales de la région, qui étaient alors harcelées par les hommes pro-Patassé de Miskine. Par ailleurs, au moins plusieurs centaines de Tchadiens ont rejoint Bozizé (Boisbouvier, 2004). Des soldats tchadiens ont également accompagné Bozizé et ses hommes lorsqu'ils ont pris la capitale<sup>225</sup>.

Après la réussite du coup d'État, bon nombre de combattants ont erré dans les campagnes, harcelant et maltraitant la population. D'aucuns accusent ces hommes armés d'être responsables de la hausse du banditisme de grand chemin et des kidnappings contre rançon observés depuis 2006 (Refugees International, 2004).

Les ex-libérateurs tchadiens ont prétendu que leur leader leur avait promis 10 millions de FCFA (environ 18 000 USD) à chacun pour les efforts qu'ils avaient fournis<sup>226</sup>. En avril 2004, ils ont refusé d'attendre plus longtemps le paiement de cette compensation et près de 280 d'entre eux (AFP, 2004a) ont pillé environ 75 maisons à Bangui et ont affronté les forces de sécurité présidentielles à quelque 500 mètres de la résidence de Bozizé. Huit libérateurs et un garde présidentiel ont été tués lors de ces affrontements. À la fin du mois d'avril, les combattants ont été ramenés au Tchad au moyen de camions et avec le soutien logistique de la FOMUC (US DOS, 2005 ; FOMUC, 2004). Lors d'une cérémonie tenue dans la ville tchadienne de Gore à laquelle assistaient des responsables militaires à la fois tchadiens et centrafricains, chaque ex-combattant a reçu la somme de 1 million de FCFA (soit près de 1 800 USD)<sup>227</sup>.

Le 22 mai 2007, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo, a annoncé la décision de la cour d'ouvrir une enquête sur les crimes commis en RCA depuis le 1er juillet 2002. La CPI s'intéresse en particulier aux

maltraitements infligés par les forces du MLC de Jean-Pierre Bemba en 2002 et 2003, mais sa juridiction couvre également les actes commis par les hommes de Patassé, y compris le groupe armé d'Abdulaye Miskine, et par les forces loyales à Bozizé. Les organisations de défense des droits de l'homme, telles que la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Amnesty International (2004), ont décrit les maltraitements infligés par les combattants du MLC sur des civils, dont des viols commis selon toute vraisemblance sous la menace d'une arme à feu par des cadres du MLC. Cette enquête est la première menée par la CPI où les crimes sexuels sont de loin plus nombreux que les meurtres (OCHA, 2007a). La CPI a dû implanter un bureau à Bangui afin de faciliter son enquête.

## La rébellion dans le nord

Les conflits armés que la RCA essuie actuellement surviennent le long de deux axes principaux, le nord-ouest et le nord-est.

Le conflit dans le nord-ouest, qui se concentre principalement sur la ville de Paoua et ses environs, remonte au deuxième semestre 2005. Des hommes armés munis d'armes légères se sont attaqués à cinq reprises aux communautés frontalières centrafricaines entre juin et décembre 2005. Au départ, les villageois expliquaient que les attaques constituaient le début d'une campagne menée par Patassé pour reprendre le pouvoir (AUPSC, 2005, paras. 11, 12). Lorsque, le 12 mars 2003, le bureau du président Bozizé a reconnu les attaques comme étant l'œuvre de groupes armés et non comme du simple banditisme, comme le gouvernement l'avait précédemment déclaré, ils ont eux aussi rejeté la responsabilité sur Patassé. Le président a affirmé qu'à la tête de la rébellion se trouvait l'ancien président Patassé et que ce dernier avait établi son camp d'entraînement pour ses combattants du MLPC sur la frontière tchadienne<sup>228</sup> (OCHA, 2006a).

Le conflit qui s'est ensuite produit ne devait toutefois être envisagé que sous l'angle du différend politique. Mais des tensions civiles et militaires se sont également élevées ; lors d'une confrontation en 2005, un gang armé a attaqué un camion transportant des cigarettes sous escorte des FACA, et volé la cargaison. Les soldats ont usé de représailles contre la population locale, notamment en brûlant des maisons, ce qui a contribué à éloigner encore davantage la population de l'État central<sup>229</sup>. En novembre 2006, le président Déby a envoyé 150 soldats dans la ville frontalière de Gore en vue de soutenir les opérations des FACA.

Dans son rapport du 27 juin 2006, le CSNU a identifié quatre grands groupes rebelles dans la région (2006a, para. 25). À la fin 2006, deux d'entre eux, dirigés par



Un rebelle de l'APRD marche dans la brousse à Boya, juillet 2007. © Lionel Healing/AFP

des dissidents des FACA, semblaient être les plus présents sur le terrain : l'Armée populaire pour la restauration de la république et la démocratie (APRD), dont le porte-parole, Jean-Jacques Larmassoum (« Lieutenant Larma », un associé de longue date de Patassé), fut arrêté à Bangui et condamné à la prison à vie le 18 août 2006 ; et l'Union des forces républicaines (UFR), dirigée par le lieutenant Florian Ndjadder, le fils d'un général (aujourd'hui décédé) proche de Patassé.

Ces groupes se composent d'un petit noyau de combattants (une source bien informée estimait l'effectif permanent de chacun d'eux à seulement 15 hommes à la fin 2006) et recrutent leurs membres parmi les populations locales quand cela s'avère nécessaire pour l'exécution des opérations. Le nombre de locaux montrant leur loyauté à ces groupes a augmenté à mesure que les soldats gouvernementaux ont usé de représailles. Les chefs de ces groupes gardent le contrôle des armes, parmi lesquelles on dénombre des grenades et des armes automatiques<sup>230</sup>. Les fusils de chasse de fabrication artisanale sont très répandus parmi les civils.

La peur et les déplacements massifs, telles sont les principales répercussions pour la population. Des villages entiers fuient dans la brousse lorsqu'ils entendent le bruit de véhicules qui s'approchent, qu'ils appartiennent aux rebelles ou aux forces de l'État. En janvier 2007, le HCR estimait à 70 000 le nombre de Centrafricains qui ont pris la fuite. 48 000 d'entre eux se sont réfugiés dans les camps de

Gondjé, Amboko et Yaroungou à proximité de la ville de Gore au Tchad, 2 000 se sont dispersés du côté tchadien de la frontière et les 20 000 autres se sont installés au Cameroun (HCR, 2007). Voici ce qu'un jeune Centrafricain âgé de 9 ans a raconté à un journaliste : « Nous étions au champ quand nous avons entendu les coups de feu. Nous avons rejoint d'autres personnes qui fuyaient vers le Tchad. Nous n'avions que quelques outils que nous utilisions pour travailler dans le champ. Nous avons abandonné nos terres et nos maisons dans lesquelles se trouvaient le peu de choses que nous possédions » (OCHA, 2005d). Le nombre de personnes déplacées est encore plus important : il est estimé à 150 000, dont 60 000 dans les seules préfectures d'Ouham et d'Ouham-Pendé dans la région de Paoua (HCR, 2007).

L'aide humanitaire fournie par Médecins sans frontières (les filiales espagnoles, néerlandaises et françaises), la Cooperazione Internazionale et le Comité international de la Croix-Rouge a permis de pallier les effets de la crise sur la santé, mais l'intervention internationale ne suffit pas aux besoins de la population civile. Le Comité permanent inter-organisations a estimé en 2006 que plus de 30 000 Centrafricains « des sous-préfectures de Paoua, Markounda, Batangafo et Kabo nécessitent une aide d'urgence, dont des soins de santé, de la nourriture, de l'eau, un système sanitaire et une protection » (CSNU, 2006a, para. 12). Bon nombre de villages ont été réduits en cendres, soit par les forces gouvernementales, soit par des combattants de groupes armés, causant ainsi la destruction de puits et d'autres infrastructures essentielles (MSF, 2006)<sup>231</sup>.

Abdulaye Miskine, chef de la milice à l'époque de Patassé et bandit de grand chemin, a joué un rôle dans l'insécurité récente au nord-ouest du pays. Il a rencontré Bozizé à Syrte, en Libye, en janvier 2007 et signé un accord de paix au nom du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC). Le FDPC était basé dans la région aux alentours de Kabo, au nord du centre de la RCA.

Dans le nord-est, les troubles ont un lien évident avec les luttes pour le pouvoir au Tchad et au Soudan. Les rebelles s'opposant au gouvernement du président tchadien Déby utilisent le territoire centrafricain comme lieu de ravitaillement au moins depuis avril 2006. Le groupe à la tête de la tentative de coup d'État contre le gouvernement de Déby en avril 2006, le Front uni pour le changement démocratique (FUC), a mené ses opérations en RCA et a reçu l'aide de Khartoum (bien qu'il soit basé au Darfour) (ICG, 2006). Vingt *pick-up* transportant des combattants du FUC sont entrés en RCA, empruntant ainsi un raccourci pour passer du Soudan au Tchad, au début du mois d'avril 2006. Les 25 et 26 avril, un avion de transport

Antonov, autrefois sous contrat avec les Nations unies en Sierra Leone, est venu de l'est (Soudan) et a réquisitionné la piste d'atterrissage dans la ville de Tiringoulou<sup>232</sup>. Le premier jour, il a débarqué quelque 50 hommes armés bien équipés en tenue de combat qui ont ensuite disparu dans la campagne<sup>233</sup>. Le deuxième jour, davantage d'équipements militaires ont été déchargés (FIDH, 2006, p. 58)<sup>234</sup>. Le gouvernement de la RCA a réagi en fermant ses frontières avec le Soudan, mais « tout laisse à penser que des individus armés s'étaient établis dans le nord-est de la République centrafricaine » (CSNU, 2006a, para. 27). Étant donné les plus grandes ressources des gouvernements tchadien et soudanais, la situation sécuritaire en RCA dépend dans une grande mesure de la relation entre ses voisins du nord.

À la fin juin 2006, des affrontements entre soldats des FACA, soldats de la paix de la FOMUC et rebelles dans la ville de Gordil au nord-est ont provoqué la mort de 33 combattants, à la fois des soldats des FACA et de la FOMUC et des rebelles. Des civils ont également été pris dans les feux croisés (OCHA, 2006c).

Le 30 octobre 2006, avant l'aube, 50 à 60 hommes armés se sont emparés de la ville de Birao, ne rencontrant que peu d'opposition de la part de 60 soldats des FACA postés sur place et qui ont pris la fuite avec la population civile. Les insurgés avaient planifié leur avancée de telle sorte qu'elle ait lieu deux semaines après qu'une rotation des troupes amène de nouveaux soldats dans la ville. Les combattants ont pris neuf véhicules laissés sur place par les FACA, dont deux *pick-up* équipés de mitrailleuses lourdes de 12,7 mm. Ils ont également récupéré deux types de mortiers, une mitrailleuse légère et une mitrailleuse PKM<sup>235</sup>, ainsi que tout le stock de munitions<sup>236</sup>.

Au cours des semaines suivantes, les hommes armés, des membres de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) selon leur porte-parole sur le terrain, le « capitaine Yao », ont pris le contrôle des villes d'Ouanda Djallé et de Sam Ouadda, et ont brièvement occupé d'autres villes comme Ndélé. Leurs combattants se sont dirigés vers le sud, jusqu'à la ville de Mouka. Outre les stocks des FACA à Birao, ils se sont emparés de tous les armements à Ouanda Djallé et à Ndélé à l'exception des armes de petit calibre détenues par les soldats ayant pris la fuite<sup>237</sup>.

Le président Bozizé a alors fait appel à l'aide française. Grâce au support aérien de Mirage, les soldats français et les FACA ont repris Birao le 27 novembre et les autres villes les jours suivants. Des soldats français avaient été envoyés dans de plus grandes villes en prévision de l'arrivée éventuelle des rebelles, à des fins de sécurisation et de reconnaissance, notamment à Bria et à Ndélé<sup>238</sup>. En ont découlé

plusieurs mois de calme relatif auxquels a succédé un nouveau conflit ouvert les 3 et 4 mars 2007, qui a vu s'affronter l'UFDR et des soldats postés à Birao. Lors de ces combats, 736 maisons civiles ont été détruites, chacun des deux camps portant sa part de responsabilité <sup>239</sup>.

Selon des porte-paroles des rebelles, l'UFDR est un terme générique qui désigne plusieurs groupes armés basés dans la région, y compris les rebelles tchadiens. Parmi les dirigeants qui ont des ambitions politiques concernant la RCA, Abakar Sabone est un « ex-libérateur » tchadien emprisonné à Cotonou, au Bénin<sup>240</sup>. Un autre ex-libérateur tchadien se trouvait à la tête de la stratégie militaire : Faki Ahmat (ou le « colonel Marabout »). On ne sait pas avec certitude où se trouve actuellement le colonel Marabout, mais d'après certaines informations, il serait à Khartoum. Quant aux opérations militaires sur le terrain, elles étaient notamment dirigées par le « capitaine Yao » et Damane Zakaria, un associé de Patassé, ancien maire de Tiringoulou. Yao était le principal responsable de la communication avec la presse lors de la progression des rebelles. On pensait que Damane avait été tué lors des opérations françaises/des FACA mais il a réapparu pour engager des négociations, notamment avec l'UNICEF à propos du transfert des enfants soldats<sup>241</sup>.

Ces récents événements montrent la facilité avec laquelle les groupes armés peuvent s'emparer de villes centrafricaines afin de les utiliser comme base arrière pour les combattants tchadiens et soudanais ainsi que pour déstabiliser le gouvernement à Bangui. Parallèlement, les stocks des FACA se sont révélés vulnérables. L'intervention active des troupes françaises a temporairement permis un retour à la stabilité dans le nord-est, mais les rebelles armés restent présents et sont mieux équipés qu'auparavant.

## Les efforts en vue d'améliorer la situation sécuritaire

Face à une impressionnante liste de défis sécuritaires, le gouvernement centrafricain s'efforce d'apaiser la situation avec l'aide, notamment, de donateurs internationaux qui ont appuyé la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement. D'autres programmes sont également prévus. Les conflits dans les régions au nord du pays ont mis en évidence l'importance d'avoir une force gouvernementale responsable et efficace pour protéger la population. Certaines mesures prises pour atteindre ce but, qui est encore si éloigné, sont détaillées ci-dessous.

## La réforme du secteur de la sécurité

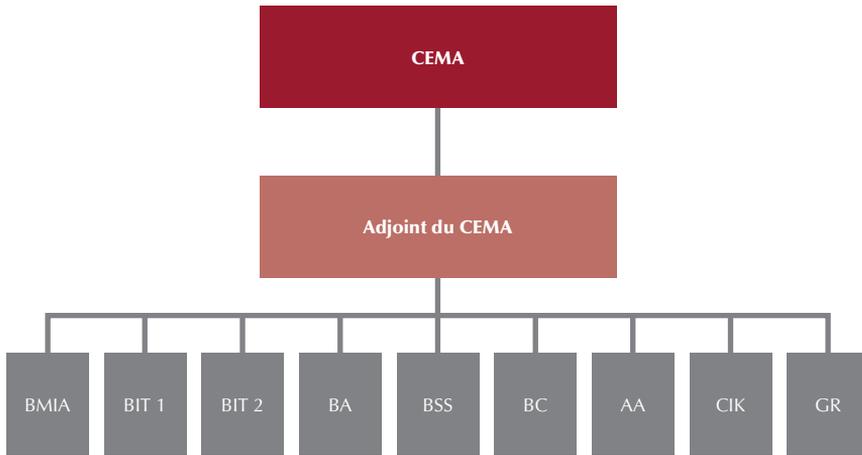
À la fin 2003, le gouvernement centrafricain a entamé la restructuration des FACA avec l'assistance technique de la France. La coopération militaire française en 2004 et 2005 englobait la formation de trois bataillons des FACA. Alors qu'autrefois les FACA étaient réparties en plusieurs divisions qui rendaient chacune des comptes à un chef en particulier, à partir d'octobre 2005, toutes les unités étaient sous le commandement direct du chef d'état-major et de son adjoint (voir le graphique 5). Ces divisions étaient au nombre de 8 : le bataillon mixte d'intervention et d'appui ; le bataillon d'infanterie territoriale n° 1 ; le bataillon d'infanterie territoriale n° 2 ; le bataillon amphibie ; le bataillon des services et du soutien ; le bataillon du génie ; l'armée de l'air ; le centre d'instruction de Kassai<sup>242</sup>. La Garde républicaine a en outre été intégrée aux FACA.



Des soldats des FACA effectuent une patrouille à Markunda dans la préfecture d'Ouham, juillet 2008. © Reuters/Emmanuel Braun

## Graphique 5

### Organisation des Forces armées centrafricaines, octobre 2005



#### Notes:

CEMA: Chef d'état-major des armées

BMIA: Bataillon mixte d'intervention et d'appui

BIT 1: Bataillon d'infanterie territoriale n° 1

BIT 2: Bataillon d'infanterie territoriale n° 2

BA: Bataillon amphibie

BSS: Bataillon des services et du soutien

BC: Bataillon du génie

AA: Armée de l'air

CIK: Centre d'instruction de Kassā

CR: Garde républicaine

**Sources:** Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.

À l'exception de la Garde républicaine, qui compte quelque 1 200 membres, la plus grande division des FACA est le bataillon mixte d'intervention et d'appui, fort de 650 soldats. Avec les bataillons d'infanterie territoriale n° 1 et 2, qui emploient chacun 450 soldats, il est responsable de la majeure partie de l'efficacité opérationnelle des FACA. Les autres divisions sont plus petites et sont à peine opérationnelles. L'effectif total des FACA est estimé à approximativement 5 000 hommes (*Frères d'armes*, 2006, p. 19).

À la fin juin 2006, trois bataillons des FACA ont été restructurés et un quatrième a suivi une formation. Malgré ces progrès, les FACA se montrent incapables d'instaurer la sécurité sur le territoire national (CSNU, 2006a, para. 29).

La France a également fourni une aide matérielle à l'armée centrafricaine, qui n'incluait toutefois pas des armes légères. En juillet 2006, le ministère centrafricain de la Défense a annoncé qu'il recevrait un avion-cargo C130 Transall afin de transporter l'équipement lourd dans le nord du pays. Des troupes françaises et des avions de combat devaient également venir en aide aux FACA (Radio Centrafrique, 2006). Un soutien aérien français a également été apporté plus tôt dans le courant de l'année, pour une campagne des FACA et de la FOMUC menée au nord du pays en janvier 2006.

Le BONUCA a également appuyé la réforme des FACA. La Section militaire a organisé des « formations d'observateurs et d'officiers de poste de commandement de bataillon, de mécaniciens automobiles et de techniciens en armement de petit calibre ». La Section de police civile a également organisé des cours sur des compétences ciblées, auxquels ont assisté 158 policiers et 98 gendarmes (CSNU, 2005, paras. 22, 23).

C'est le président Bozizé qui a officiellement désigné la Garde républicaine comme une unité des FACA. Elle se compose de trois bataillons : le bataillon d'honneur, le bataillon provincial et le bataillon de protection et de sécurité des institutions (BPSI). Le bataillon d'honneur et le bataillon provincial rendent des comptes au chef d'état-major des forces armées, alors que le BPSI dépend directement du président<sup>243</sup>. Le bataillon d'honneur compte 150 membres et le bataillon provincial 300. Le BPSI est de loin le plus grand bataillon de la Garde républicaine, avec ses 750 membres<sup>244</sup>.

À l'époque de la présidence de Patassé, les membres de la Garde républicaine pouvaient être identifiés aux armes qu'ils portaient ; leur armement, sous le régime du président Bozizé, a été considérablement réduit, à moins d'une arme à feu par homme<sup>245</sup>. La Garde républicaine reste toutefois l'entité gouvernementale la plus puissante.

La gendarmerie aussi a été réformée. Grâce à un programme de soutien militaire, la France a formé un escadron mobile, ainsi que 200 nouvelles recrues en 2004. Un recrutement et une formation active ont permis de gonfler les effectifs de la force, dans le but d'atteindre un nombre de 1 800 hommes au premier trimestre 2007 (*Frères d'armes*, 2006, p. 26). La France a également offert 2 500 uniformes, 140 véhicules (des véhicules légers, des pick-up munis d'équipements tactiques et des motos) ainsi que des radios (Ambassade de France en RCA, 2003b ; *Frères d'armes*, 2006, p. 32). Le programme a été exécuté en octobre 2005 et aucune modification de la structure de la gendarmerie n'a été prévue<sup>246</sup>.

Si l'aide française pour le secteur de la sécurité de l'État a été la plus étendue, d'autres pays ont également apporté leur pierre à l'édifice. Citons par exemple le Maroc, qui a offert des uniformes et des véhicules à la gendarmerie peu après la prise du pouvoir par Bozizé (MCE, n.d.). Antoine Gambi, à l'époque chef d'état-major de la RCA, s'est rendu en Chine en novembre 2005. Il y a rencontré le ministre chinois de la Défense, Cao Gangchuan, et ils se sont tous deux engagés à accroître la coopération militaire au nom de leurs pays respectifs (Xinhua, 2005). Certains membres des forces de sécurité de l'État sont équipés de Kalachnikov de fabrication chinoise, qui auraient été offertes par la Chine<sup>47</sup>.

Le ministre sud-africain de la Défense a effectué une visite à Bangui en décembre 2006, une fois arrêtée la progression de l'UFDR. À l'issue de son voyage, il a annoncé que son pays allait aider le gouvernement centrafricain en mettant en place une formation pour les FACA au cours des semaines suivantes. Il a également constaté les besoins matériels du secteur de la sécurité de l'État et a promis de discuter d'une aide militaire supplémentaire avec son gouvernement (Pienaar, 2006).

Bozizé s'est efforcé, peut-être dans une plus grande mesure que ses prédécesseurs, de mettre en place un contrôle total du secteur de la sécurité. Il assume lui-même la fonction de ministre de la Défense, et est secondé par son fils, Francis Bozizé, qui occupe le poste de directeur du cabinet du ministère de la Défense. Des désaccords ont toutefois surgi au sein de l'armée en 2006. Un recensement gouvernemental des employés entrepris en vue d'une réorganisation a contrarié les soldats faisant l'objet de la réduction des effectifs. Au mois de mai, lorsqu'il a entendu parler de projets de licenciement, le Bataillon mixte d'intervention et d'appui (BMIA) qui était déployé au nord-est, a abandonné ses positions pour entamer une marche vers Bangui. Bozizé, revêtu de son uniforme militaire, s'est déplacé en personne pour les intercepter et négocier leur retour à ses côtés.

À la suite d'une attaque surprise menée par un groupe armé sur la ville de Gordil à la fin juin 2006, Bozizé a nommé son proche associé, le colonel Jules-Bernard Ouandé, à la tête des FACA (*Frères d'armes*, 2006, p. 18). La facilité avec laquelle les rebelles se sont emparés de plusieurs villes au nord-est en novembre 2006 révèle toutefois le manque permanent de motivation et la piètre formation des FACA.

Les donateurs ont réagi à ces lacunes persistantes. Des efforts accrus, bénéficiant d'une plus grande implication et d'une meilleure coordination, ont été planifiés pour la fin 2007.

## Les Forces multinationales de la CEMAC (FOMUC)

En 2003 et 2004, la FOMUC a effectué des patrouilles pour aider à sécuriser la capitale ainsi que ses routes principales. Lorsque les « libérateurs », contrariés de ne pas avoir été payés pour leur participation au coup d'État de mars 2003, ont pris d'assaut la résidence présidentielle le 17 avril 2004, la FOMUC a répondu en désarmant les 410 hommes et en les transportant au Tchad. À cette occasion, les soldats de la paix ont saisi 58 armes au total (FOMUC, 2004).

À la suite de l'extension de son mandat à l'ensemble du territoire centrafricain en juin 2005, la force a également entrepris des missions pour aider à rétablir le calme dans les zones rurales du pays et faciliter les échanges commerciaux. La FOMUC a ensuite ouvert des bases à Bria et à Bozoum, deux sites à partir desquels les soldats pouvaient patrouiller sur plusieurs axes. Quelque 70 soldats de la paix sont arrivés à Bria (600 km au nord-est de Bangui) en octobre 2005 afin d'assurer la sécurité des travailleurs des mines de diamants de la région, souvent victimes de coupeurs de route munis de fusils automatiques (AFP, 2005b).

L'unité de Bozoum avec ses 80 hommes a été déployée à la mi-août 2005 (AFP, 2006a). Les membres des FACA et de la gendarmerie ont accompagné les soldats de la FOMUC, et une aide aérienne française a été fournie en janvier 2006. Après six mois de patrouilles, le commandant de l'unité, le colonel congolais Guy-Blaise Kakinda Hellebaut, a déclaré que les efforts fournis pour sécuriser la région avaient été fructueux étant donné qu'aucune importante activité de banditisme de grand chemin n'avait été signalée. Toutefois, les résidents locaux craignaient que la criminalité ne se manifeste à nouveau si la FOMUC cédait le contrôle de la région aux FACA, ces dernières étant accusées de harcèlement et d'incapacité à poursuivre les voleurs (AFP, 2006a).

En décembre 2006, la FOMUC a construit une base supplémentaire à Kaga Bandoro. Les trois bases ont toutes été cédées aux FACA en avril 2007<sup>248</sup>.

## Vers une stratégie nationale de contrôle des armes légères

Pendant le mandat du président Bozizé, le gouvernement centrafricain a mis l'accent sur le contrôle de la prolifération des armes légères. Le 14 septembre 2004, Bozizé a créé par décret présidentiel la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR), chargée d'appliquer les recommandations de la Conférence des Nations unies sur le commerce illicite des ar-

mes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, qui s'est tenue à New York en juillet 2001 (RCA, 2004).

Le Programme de réinsertion et d'appui aux communautés (PRAC)  
La CNDDR a collaboré avec le PNUD pour mettre en place son premier programme en vue de contrôler la prolifération des armes légères, à savoir le Programme de réinsertion et d'appui aux communautés (PRAC) représentant 13 millions USD qui ont été financés par la Banque mondiale. Le PRAC a été entamé à titre d'essai en décembre 2004 et s'est étendu à d'autres régions du pays au mois de juin suivant (OCHA, 2005c). Sur la base des listes de combattants fournies par le gouvernement, le PRAC avait comme but initial de démobiliser 7 565 ex-combattants. Après que les membres du programme ont examiné minutieusement les listes et vérifié par recoupement les comptes fournis par la CNDDR, les chefs des groupes armés et les comités de désarmement des préfectures et arrondissements, ce chiffre a été réduit à 5 447 en février 2006<sup>249</sup>. Finalement, toutefois, 7 556 hommes ont été désarmés. Ce programme couvrait la ville de Bangui et ses environs, ainsi que les préfectures d'Ouham, d'Ouham-Pendé, de Nana-Grébizi et de Kemo par l'intermédiaire de ses antennes établies à Sibut, Bozoum et Bossangoa (PRAC, 2006b). Au lieu d'échanger les armes contre de l'argent, le personnel du PRAC a offert aux ex-combattants des biens d'équipement ménager et des formations, principalement dans le secteur agricole et la construction, ainsi que des possibilités de microcrédit. Certains projets de développement à l'échelle communautaire devaient également être entrepris (PRAC, 2005).

À la fin du mois de juillet 2005, un total de 868 ex-combattants, dont 282 femmes, ont été démobilisés. Ces anciens combattants ont remis 235 armes et 21 823 munitions et explosifs. La petite quantité d'armes collectées confirme le fait que bon nombre des ex-combattants avaient déjà été désarmés par les FACA, par l'une des nombreuses missions de maintien de la paix en RCA, ou par les soldats tchadiens qui ont soutenu Bozizé à la suite du coup d'État de mars 2003. Des personnes ne figurant pas sur les listes des ex-combattants se sont également présentées aux sites de désarmement avec des armes, dans l'espoir de bénéficier de la formation et du microcrédit offerts en échange des armes. Leur volonté de remettre leurs armes – même dans les préfectures où régnait l'insécurité (Ouham et Ouham-Pendé par exemple) – en échange d'une aide matérielle suggère qu'une initiative de collecte d'armes à plus grande échelle, par exemple dans le cadre d'un projet « armes contre développement », pourrait rencontrer un réel succès en RCA (PRAC, 2005).

Tableau 20

**Ex-combattants démobilisés, par lieu, décembre 2006**

Lieu	Nombre
Bangui	
Premier arrondissement	383
Deuxième arrondissement	748
Troisième arrondissement	648
Quatrième arrondissement	568
Cinquième arrondissement	818
Sixième arrondissement	718
Septième arrondissement	819
Huitième arrondissement	685
Bégoua (à la périphérie de Bangui)	1 147
Bimbo (chef-lieu de la préfecture d'Ombella-M'poko)	332
Préfecture d'Ouham	212
Préfecture d'Ouham-Pendé	191
Préfecture de Kémo-Gribingui	140
Préfecture de Nana-Grébizi	147
<b>Total</b>	<b>7 556</b>

Source: PRAC (2006b)

À l'issue des phases de désarmement et de démobilisation à la fin 2006, 7 556 ex-combattants ont été démobilisés (voir le tableau 20). Ces anciens combattants ont restitué au total 419 armes légères (voir le tableau 21), dont la plupart ont été volontairement remises par la population civile, et non par les ex-combattants (PRAC, 2007). En tout, très peu d'armes ont été collectées dans le cadre du projet. Les armes récupérées ne représentent qu'une petite fraction des armes circulant actuellement en RCA.

Une différence subsiste entre la liste du PRAC des ex-combattants pouvant participer au programme et les ex-combattants qui ont été effectivement démobilisés. Malgré les efforts considérables fournis dans le cadre du processus de vérification,

Tableau 21

**Armes collectées par le PRAC, 30 juin-31 décembre 2005**

Site	Armes	Cartouches	Grenades	Obus de mortier	Mines	Roquettes	Autres pièces*
Bangui & environs	371	65 579	1 376	565	5	5	537
Bossangoa & Bozoum	28	4 526	39	0	0	6	89
Sibut & Kaga-Bandoro	20	2 574	14	2	1	2	1
<b>Total</b>	<b>419</b>	<b>72 679</b>	<b>1 429</b>	<b>567</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>627</b>

**Notes:**

Les décomptes finaux des armes collectées par le PRAC peuvent varier. Les chiffres mentionnés ici datent de février 2007.

\* Chargeurs, uniformes ou pièces détachées.

**Source:** PRAC (2007)

ces écarts indiquent qu'il est difficile de désarmer et démobiliser des groupes armés qui ont été longtemps inactifs. Une grande partie des armes collectées proviennent de personnes n'ayant pas été membres d'un groupe armé. Quelques-uns des groupes armés ciblés par le PRAC, tels que les milices pro-Patassé, étaient plutôt des groupes peu structurés que des entités formelles et, vu qu'ils ont été mis sur pied dix ans auparavant, ils ont entre-temps été dissous<sup>250</sup>. Le fait que le PRAC se soit concentré sur ces ex-combattants et la quantité apparemment faible des armes que ces derniers avaient à remettre, ont empêché certaines personnes détenant des armes, mais n'appartenant pas à un ancien groupe armé, de restituer leurs armes. L'essor des groupes armés en dehors de Bangui au moment où le PRAC exécutait ses opérations souligne l'ampleur de la prolifération des armes, qui n'a pas été prise en compte par le programme.

En juin 2006, quelques ex-combattants ont protesté contre le PRAC et soutenu que le programme n'était pas correctement géré et que l'aide promise en matière de réinsertion n'avait pas du tout répondu aux attentes. Ils ont également accusé le programme de favoriser l'ethnie Gbaya, à savoir celle de Bozizé (Le Confident, 2006b). Ces protestations, marquées par des rassemblements d'ex-combattants devant les bureaux du PRAC, se sont déroulées pendant le reste de l'année 2006. Des responsables du programme ont expliqué que les troubles étaient la conséquence du lent déboursement des fonds par le quartier général de la Banque

mondiale, retardant l'aide à la réintégration. Quoiqu'il en soit, le problème de communication entre les différents partenaires du programme est évident.

### La Commission nationale contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion (CNPDR)

La CNDDR avait également pour objectif de mettre en place une stratégie nationale de contrôle des armes légères qui mettrait un accent particulier sur l'armement civil. Dans cette optique, la CNDDR et le PNUD ont co-organisé un atelier national sur la prolifération des armes légères en RCA, qui s'est tenu du 18 au 22 octobre 2005. Cet atelier a permis aux représentants de plusieurs ministères et institutions publiques de créer des mécanismes institutionnels en vue de coordonner des mesures pour lutter contre le trafic des armes légères. Les participants se sont également attelés à déterminer les différents facteurs influençant la prolifération des armes légères en RCA, les principaux acteurs impliqués dans le commerce et les axes majeurs d'une stratégie nationale de contrôle des armes légères (CNDDR, 2005).

L'atelier a identifié les cinq principaux domaines censés définir la stratégie nationale sur les armes légères :

- la restauration de la confiance et de la sécurité, ainsi que le renforcement du processus de réconciliation, notamment par la professionnalisation des forces de défense et de sécurité ;
- le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel relatif aux armes légères ;
- le renforcement des mécanismes de contrôle interne des armes légères, avec un accent particulier sur la bonne gestion des stocks de l'État ;
- la réduction du nombre d'armes légères en circulation en encourageant les civils à restituer leurs armes à des fins de destruction ; et
- le renforcement des mécanismes de coopération sous-régionaux, régionaux et internationaux.

Afin de coordonner ces activités, l'atelier a recommandé la création d'une Commission nationale contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion (CNPDR), en remplacement de l'ancienne CNDDR, avec un mandat plus global. La nouvelle CNPDR définira un

plan d'action prenant en compte les recommandations de l'atelier, de même que les causes sous-jacentes de la prolifération des armes légères. Elle proposera également diverses initiatives inspirées du concept « armes contre développement », dans le cadre desquelles les civils échangeront leurs armes contre une aide au développement. Le décret présidentiel créant la CNPDR a été finalisé en septembre 2006<sup>251</sup>.

## La commission tripartite (RCA, Cameroun, Tchad) sur la sécurité transfrontalière

Des représentants des gouvernements centrafricain, camerounais et tchadien se sont rencontrés à Yaoundé les 25 et 26 août 2005 afin de discuter des causes de l'insécurité transfrontalière et de mettre au point un plan en vue d'améliorer la situation. La réunion a abouti à plusieurs recommandations, dont :

- « déployer prudemment des unités sur les routes et dans les régions à haut risque ;
- renforcer les capacités des forces de sécurité et de défense sur le terrain (nombre d'hommes, équipement de transport, signaux et informations) ;
- impliquer les autorités administratives et traditionnelles locales dans le processus d'information et de conscientisation de la population ;
- intensifier les échanges d'informations sur la sécurité ;
- communiquer les uns avec les autres avant d'effectuer des opérations planifiées dans les zones frontalières, avec la possibilité d'échanger des officiers de liaison, d'utiliser des équipements aériens d'observation et de mener des opérations communes » (AUPSC, 2005, para. 17).

Pour s'assurer que ces mesures soient complètement exécutées, les délégués présents à la réunion ont recommandé la constitution d'une Commission tripartite sur la sécurité transfrontalière. Les membres de cette commission ont été choisis parmi les forces de sécurité et de défense des trois pays ainsi que parmi les responsables administratifs locaux (AUPSC, 2005, para. 19).

Les résolutions de cette commission ont été rapidement mises en œuvre. La mesure permettant aux forces de sécurité des trois pays de franchir leurs frontières communes pour poursuivre des groupes armés et d'autres criminels ont, au début, contribué à empêcher les groupes armés opérant actuellement en RCA d'établir des bases à long terme (CSNU, 2006a, para. 26). Ainsi, des soldats tcha-

diens patrouillent actuellement dans la zone transfrontalière située près de Gore. Toutefois, début 2006, des rebelles basés dans le nord-est ont mené des opérations depuis des bases situées dans la région de Gordil-Tiringoulou. Cette dégradation de la situation prouve que le secteur de la sécurité de l'État reste incapable d'effectuer des patrouilles dans une zone si vaste et peu peuplée, et ce, malgré la coordination régionale.

## Conclusion

Entre 1996 et 2003, une série d'événements a profondément transformé la société centrafricaine et les années qui se sont écoulées depuis lors ont montré l'ampleur des défis causés par cette transformation. Si le gouvernement de l'époque porte la responsabilité de certains de ces événements, les autres ont échappé à son contrôle. La capacité de l'État à réglementer la possession et la circulation des armes légères parmi les civils s'est révélée virtuellement nulle. La CNPDR est pratiquement partie de zéro quand elle s'est attelée à sa tâche. L'afflux massif d'armes dans de larges zones du pays représente une menace pour la sécurité nationale et le maintien de l'ordre public. Le désir de la population de restituer



La population se rassemble dans un hôpital à Kabo, décembre 2007. © Spencer Platt/Getty Images

ses armes en échange d'une certaine forme d'aide économique indique qu'un effort concerté pourrait toutefois permettre d'améliorer la situation.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reconnu que les « conflits au Tchad, au Darfour et en RCA sont de plus en plus liés » (2006b, para. 53) et envisage le déploiement de Casques bleus de l'ONU à Birao, dans le nord-est de la RCA. Cette présence pourrait aider à contrôler la frontière perméable et contribuer à sécuriser l'ensemble du territoire. Les étapes entreprises jusqu'ici afin de contrôler la prolifération des armes légères ont fait avancer les choses modestement dans certaines régions. Mais, paradoxalement, de tels programmes ont peut-être principalement servi à attirer l'attention sur le fait que le chemin à parcourir pour que la RCA devienne un pays sûr est encore long. ■

## ANNEXE

# Chronologie des événements clés de l'histoire de la RCA

1894

La France colonise la région d'Oubangui-Chari, connue aujourd'hui sous le nom de République centrafricaine.

1910

L'Oubangui-Chari entre dans la Fédération de l'Afrique équatoriale française.

1946

La France concède au territoire une assemblée nationale ainsi qu'une représentation au Parlement français ; Barthélemy Boganda est le premier Centrafricain à avoir été membre du Parlement français.

1<sup>er</sup> décembre 1958

La France concède au territoire son propre gouvernement au sein de l'Afrique équatoriale française ; Boganda occupe le poste de Premier ministre.

29 mars 1959

Boganda décède dans un accident d'avion.

13 août 1960

La France proclame l'indépendance de la RCA ; David Dacko est nommé à la présidence du pays.

1962

Création des FACA.

5 janvier 1964

Dacko gagne les élections présidentielles, il est le seul candidat à se présenter.

31 décembre 1965

Bokassa organise l'embuscade et l'assassinat du commandant de la gendarmerie, Jean Izamo.

1<sup>er</sup> janvier 1966

Les FACA prennent le contrôle de Bangui et Bokassa s'empare du pouvoir.

10 novembre 1967

Un détachement de parachutistes français (la 11e Division d'intervention) est envoyé à Bangui à la demande de Bokassa ; la France décrit ce déplacement comme un « exercice d'acclimatation dans un pays tropical ».

11–12 avril 1969

Arrestation et exécution du lieutenant-colonel Alexandre Banza, accusé d'un complot visant à tuer le président.

4 mars 1972

Le gouvernement centrafricain nomme Bokassa président à vie.

20 mai 1974

Bokassa s'autoproclame maréchal.

3 février 1976

Le commandant de la force aérienne (le beau-fils de Bokassa), son frère et un autre officier tentent d'assassiner Bokassa à l'aéroport de Bangui. Ils sont tous trois tués lors des violentes mesures de répression qui ont suivi.

Novembre 1976

Des officiers militaires tentent à nouveau d'assassiner Bokassa.

4 décembre 1977

Bokassa s'autoproclame empereur de l'« Empire centrafricain » lors d'une cérémonie démesurée.

19–22 janvier 1979

Des étudiants et des jeunes sans emploi manifestent à Bangui. Le gouvernement répond par une violente répression, soutenu par 300 parachutistes zaïrois envoyés par Mobutu pour aider son allié centrafricain.

18–19 avril 1979

Une centaine d'enfants âgés entre 8 et 16 ans sont rassemblés et tués, certains par Bokassa en personne. Amnesty International met le monde au courant de ce massacre dans un rapport publié quelques semaines plus tard.

17 août 1979

Face à la pression internationale, la France arrête d'apporter son aide à la RCA, sauf sur le plan humanitaire.

20–21 septembre 1979

Ne rencontrant que peu de résistance, des soldats français s'emparent de l'aéroport et de la ville de Bangui alors que Bokassa est en visite à Tripoli.

27 septembre 1979

David Dacko forme un gouvernement dont il est à la tête.

19–24 décembre 1980

Bokassa est condamné à mort par défaut par un tribunal de Bangui.

9 janvier 1981

320 soldats français sont envoyés à Bangui pour soutenir le président en plein combat.

21 juillet 1981

La loi martiale est proclamée.

1<sup>er</sup> septembre 1981

Sous la pression du colonel Manton, Dacko cède le pouvoir et nomme le chef d'état-major André Kolingba au poste de président.

2 septembre 1981

Kolingba forme le CMRN.

3 mars 1982

Le ministre de l'Information, François Bozizé, annonce à la radio publique qu'un coup d'État a eu lieu et qu'Ange-Félix Patassé est le nouveau président.

4 mars 1982

La Garde présidentielle, dirigée par le colonel Manton, réprime la tentative de coup d'État.

Janvier 1985

24 braconniers sont arrêtés et la chasse aux éléphants est officiellement interdite.

19 septembre 1993

Kolingba perd les élections présidentielles en faveur d'Ange-Félix Patassé, Premier ministre sous le mandat de Bokassa.

18 avril 1996

Entre 200 et 300 soldats des FACA se mutinent afin de protester contre les arriérés de salaire ; le paiement effectué par la France permet un retour au calme incertain.

18 mai 1996

Les FACA se révoltent à nouveau pour protester contre les arriérés de salaire, rattachant cette fois-ci à leur cause quelque 700 soldats mécontents.

26 mai 1996

La rébellion s'achève par la signature des accords de paix à Bangui qui accordent l'amnistie aux mutinés et leur permettent de conserver leurs armes.

15 novembre 1996

Troisième mutinerie des FACA ; quelque 800 soldats rejoignent la cause.

26 novembre 1996

Les mutinés exigent que Patassé renonce à la présidence.

4 janvier 1997

Deux soldats français sont tués par les mutinés ; les troupes françaises lancent de violentes représailles.

25 janvier 1997

Signature des Accords de Bangui, avec comme conséquence l'arrivée en RCA d'une force de maintien de la paix interafricaine.

12 février 1997

La force de maintien de la paix de la MISAB est envoyée en RCA ; lancement d'une initiative de désarmement.

20-22 juin 1997

Des affrontements entre les mutinés et les soldats de la paix de la MISAB engendrent la mort de 100 à 200 individus, mais aussi le calme politique pendant un certain temps.

15 avril 1998

La MISAB est remplacée par la MINURCA ; des programmes de collecte d'armes continuent et la MINURCA reste jusqu'en février 2000. Dans le cadre d'une importante réduction de la présence militaire française en Afrique, le dernier contingent de soldats français quitte la RCA.

Novembre 2000

180 000 fonctionnaires se mettent en grève pour réclamer les 29 mois de salaire qui leur sont dus. Cette grève dure près de cinq mois.

Décembre 2001

Arrivée des soldats de la paix de la CEN-SAD.

27–28 mai 2001

Tentative de coup d'État menée par Kolingba et ses partisans ; les soldats libyens et les forces du MLC (rebelles du Congo-Kinshasa, ndlt.) aident Patassé à se maintenir au pouvoir.

7 juin 2001

Les combats cessent à Bangui.

26 octobre 2001

Accusé d'être impliqué dans la tentative de coup d'État de mai, François Bozizé est destitué de ses fonctions de chef d'état-major des forces armées.

3–8 novembre 2001

Un combat éclate à Bangui entre les soldats fidèles à Bozizé et ceux fidèles à Patassé ; avec l'aide de 180 soldats libyens, Patassé chasse Bozizé et ses partisans au nord et le calme se rétablit dans la capitale.

23 janvier 2002

Début du PNDR.

Octobre 2002

Tentative de coup d'État menée par le chef d'état-major des forces armées François Bozizé ; il se replie au nord afin de réunir davantage de combattants et d'armes.

Octobre 2002

Retour de Bemba et des combattants du MLC, ces derniers commettent des viols, des pillages et des meurtres en toute impunité.

Janvier 2003

La CEN-SAD est remplacée par la CEMAC.

15 février 2003

Le président tchadien Idriss Déby se rend à Bangui, ce qui est perçu par le public comme une visite de réconciliation ; le même jour, les soldats du MLC commencent à se retirer de la RCA.

15 mars 2003

Éviction de Patassé à la suite d'un coup d'État de Bozizé.

Septembre–octobre 2003

La Commission nationale pour la vérité et la réconciliation tient des audiences ; d'anciens chefs présentent leurs excuses pour leurs erreurs passées, mais Patassé n'est pas convié.

4 décembre 2004

Nouvelle constitution approuvée par 90 % des votants lors d'un référendum.

Décembre 2004

Fin du PNDR.

24 mai 2005

Bozizé est déclaré vainqueur des élections présidentielles du 8 mai.

Juin 2005

Début du PRAC.

25–26 avril 2006

Un avion de transport Antonov, provenant du Soudan, réquisitionne une piste d'atterrissage dans la ville de Tiringoulou au nord de la RCA, et y débarque des hommes armés ainsi que des équipements militaires.

26–27 juin 2006

Les membres des FACA et de la FOMUC affrontent les rebelles dans la ville de Gordil, causant au moins 33 morts.

Septembre 2006

La CNDDR devient la CNPDR.

30 octobre–novembre 2006

Des rebelles s'emparent de Birao et d'autres villes au nord-est.

27 novembre 2006

Les soldats français et les FACA reprennent Birao ; d'autres villes aux mains des rebelles reviennent à l'État dans les jours suivants.

Sources chronologiques : Kalck (1992; 2005); Balencie et de la Grange (2001); divers articles d'IRIN

## Notes

- 1 Le terme « armes de petit calibre » englobe les armes suivantes : revolvers et pistolets à chargement automatique, fusils et carabines, fusils d'assaut, pistolets-mitrailleurs et mitraillettes légères. Par armes légères, on entend les mitrailleuses lourdes, les lance-grenades portatifs, amovibles ou montés, les canons antichars et antiaériens portatifs, les fusils sans recul, les lance-missiles antichars et antiaériens portatifs, et les mortiers de calibre inférieur à 100 mm (AGNU, 1997). Le *Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* met l'accent sur toute une série de conséquences négatives liées à la prolifération et à l'utilisation des armes légères et de petit calibre. En ce compris : augmentation de l'intensité des conflits contemporains ; diminution de la sécurité des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants ou les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays ; hausse de la violence liée aux activités criminelles à grande échelle (et les obstacles concomitants pour le système de justice pénale) ; dégradation des progrès au niveau du développement et des perspectives pour le développement socioéconomique ; menace sur les opérations d'assistance humanitaire ainsi que le personnel humanitaire ; et augmentation du fardeau du secteur de la santé publique lié à la violence armée (AGNU, 2001).
- 2 Bozizé fut l'un des auteurs d'un coup d'État manqué contre Kolingba en mars 1982, dont le but était d'installer Patassé à la présidence (Kalck, 1992, p. 33). Après avoir échoué dans sa tentative de s'emparer de la présidence en 1993, il est devenu le chef d'état-major des forces armées de Patassé. Lors des différentes mutineries survenues au cours des années 1990, il était réputé être un fidèle sympathisant de Patassé (Jones, 2003; Kalck, 2005, p. 33).
- 3 Le nom d'Oubangui-Chari vient du nom du fleuve qui constitue une grande partie de la frontière au sud du territoire, l'Oubangui, et des sources du fleuve Chari, qui se jette dans le lac Tchad et qui prend sa source dans la ville du même nom dans la préfecture de Bamingui-Bangoran au nord du pays.
- 4 Le premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjou, n'a été que le deuxième chef d'État sur le continent à renoncer volontairement au pouvoir (le premier étant le sénégalais Léopold Senghor, qui s'est retiré en 1981). Ahidjou a ensuite changé d'avis et a tenté un coup d'État l'année suivante, qui a rapidement été étouffé.
- 5 Des éléments de l'armée se sont mutinés à trois occasions distinctes en 1996 : en avril, en mai et en novembre (McFarlane et Malan, 1998, p. 49-51).
- 6 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, juin et décembre 2003.
- 7 Barthélemy Boganda, mondialement reconnu comme le « père » du pays bien qu'il ait été tué dans un mystérieux accident d'avion un an avant l'indépendance, était également un Ngbaka (de Bobangui). Tant Dacko que Bokassa ont revendiqué leur parenté avec Boganda, mais certains ont mis en doute les liens de parenté de Dacko.
- 8 Les méthodes brutales employées par les forces gouvernementales sous l'ère Bokassa ont dissuadé les opposants de prendre les armes.

- 9 Un groupe, le Mouvement centrafricain de libération nationale (MCLN), a été créé en 1979, mais a d'abord reçu une formation et du matériel de l'extérieur de la RCA. Il a été rapidement mis à jour et neutralisé après une attaque à Bangui en 1981. Le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), parti politique basé en RCA, a commencé à recevoir des armes après les élections générales de 1981 (au cours desquelles il n'a pas réussi dans sa tentative de s'emparer de la présidence). Voir la Partie II.
- 10 L'acronyme « AK-47 » se réfère explicitement à la Kalachnikov AK-47. Comme ce terme est souvent utilisé pour faire référence à toute une série d'armes dérivées du modèle AK-47 de base, le terme « Kalachnikov » est utilisé ici pour se référer à ces dérivés et non pas à un modèle ou à un pays d'origine spécifique.
- 11 Le nombre de troupes françaises stationnées en RCA était estimé à quelque 8 000 soldats à la fin des années 1980 (Decalo, 1989, p. 171), et à un peu plus de 1 000 au début de cette décennie (Keegan, 1983, p. 100).
- 12 La résolution 1159 du Conseil de sécurité autorisait, le 27 mars 1998, la création de la MINURCA le 15 avril 1998 (CSNU, 1998c). Les troupes françaises stationnées en Centrafrique se sont retirées. La fermeture des bases françaises a été préparée pendant l'Opération Cigogne qui a duré un mois, en vue du transfert officiel des bases aux autorités centrafricaines en date du 6 avril 1998 (Kalck, 2005, p. liv). Les troupes françaises ont participé à la MINURCA, qui a bénéficié d'un soutien militaire supplémentaire qui ne faisait pas partie de la mission (voir, par exemple, CSNU 1998d; 1998e).
- 13 Les chiffres relatifs à l'armée de l'air proviennent de *Frères d'armes* (2000), p. 28. L'effectif de la force navale provient d'un entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 14 Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a signalé en 2001 que 1 250 anciens membres des FACA étaient passés en RDC après la tentative de coup d'État avortée (HCR, 2001b). Près de 80 % ont rejoint une ville située à quelque 100 kilomètres de Zongo, en franchissant le fleuve Oubangui depuis Bangui. Les quelque 20 % restants sont restés dans des villages congolais bordant le fleuve (HCR, 2001 a).
- 15 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 16 Le conseiller diplomatique français résident en place depuis l'Opération Barracuda en 1979, était le colonel Jean-Claude Manton. Il a favorisé l'accession au pouvoir de Kolingba en 1981 sans consulter son gouvernement à Paris, et, en tant que chef de la Garde présidentielle, a empêché la tentative de coup d'État en 1982. Lui et l'ambassadeur français ont tous deux dû quitter le pays en 1993 à la suite des troubles civils dus au mécontentement vis-à-vis du gouvernement Kolingba, un changement qui a ouvert la voie au retour à la démocratie (Milburn, 2004; Kalck, 2005, p. 128). Alors qu'il servait à Bangui, quelques observateurs ont surnommé le colonel Manton le « président de Kolingba » du fait de sa grande influence sur les opérations gouvernementales, allant même parfois jusqu'à négocier en son nom (Decalo, 1989, p. 169). Parmi d'autres sobriquets, on trouve « le vice-roi » et « Clint Eastwood » (Kalck, 2005, p. 128).
- 17 Entretien de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Genève, septembre 2004.
- 18 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, décembre 2006.
- 19 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.

- 20 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 21 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 19 décembre 2003. Des projets ont été mis sur pied pour créer deux directions supplémentaires : la Direction des études (DE) et la Direction de la surveillance du territoire (DST).
- 22 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 19 décembre 2003.
- 23 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 19 décembre 2003.
- 24 Entretien de l'auteur avec Louis Mazangue, directeur de l'OCRB, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- 25 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- 26 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- 27 Respectivement les gardes forestiers, les gardes-chasse et le personnel des circonscriptions minières de diamant.
- 28 Entretien de l'auteur avec Michel Bonannée, ingénieur des eaux et forêts, chef de mission, ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, gouvernement de la RCA, Bangui, 17 décembre 2003.
- 29 Entretien de Louisa Lombard avec Jean-Yves Socart, directeur de la société de sécurité Powers, Bangui, 13 décembre 2006.
- 30 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 31 Entretien de l'auteur avec une source bien informée par téléphone, 5 avril 2005.
- 32 En janvier 1979, le gouvernement a employé des armes meurtrières pour mettre fin aux protestations dirigées contre l'ordre du président Bokassa obligeant les étudiants à porter un uniforme scolaire, ce qui a également causé quelques pillages. Près de 200 civils ont perdu la vie. Lors d'une autre altercation en avril 1979, les forces de sécurité ont encerclé des étudiants de l'enseignement primaire et secondaire, ce qui a entraîné le massacre de plus de 100 jeunes. Bokassa est largement soupçonné d'avoir participé lui-même aux tueries (O'Toole, 1986, p. 53-54).
- 33 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 34 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 6 août 2003, par téléphone.
- 35 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 36 Le 15 mars 1981, Dacko a gagné les élections présidentielles, marquées par une fraude généralisée, avec une majorité de moins de 0,25 %. Ces résultats ont provoqué de violents incidents à Bangui et le pays a connu une période d'instabilité pendant les mois suivants (Kalck, 1992, p. xl-xli).
- 37 Entretien avec Jean-Pierre Waboe, chef de l'état-major, ministère de la Santé, gouvernement de RCA, Bangui, 26 juin 2003, avec l'aimable autorisation de Louisa Lombard.
- 38 Entretien de Louisa Lombard avec Tom Zoellner, 7 août 2006, par téléphone.
- 39 Correspondance écrite avec une source bien informée, 2003.

- 40 Le capitaine Serge Kolingba et l'ancien lieutenant des FACA Antoine Bodo étaient soupçonnés de mener un complot en vue de créer une milice Yakoma. Bodo a été assassiné chez lui la nuit du 18 au 19 novembre 1999, de même que quatre témoins mis en cause ; leurs corps ont été jetés sur le bas-côté de la route. La presse et les groupes de défense des droits de l'homme ont prétendu que les meurtriers étaient des membres de la FORSDIR (US DOS, 2000).
- 41 Selon Oscar Leaba, Kolingba ne serait pas l'instigateur du coup d'État, mais il s'agirait plutôt d'un prête-nom. Voir Leaba (pseudonyme), 2001, p. 170.
- 42 Entretien de l'auteur avec Joseph Ngozo, traducteur, ambassade des États-Unis en RCA, juin 2003.
- 43 La plupart de ces quartiers plus restreints ont un lien historique avec une région ou un groupe ethnique particulier dans le pays. Il n'existe pas de lois ni de limites physiques (si ce n'est les rues) séparant les quartiers, mais les gens ont eu tendance à s'établir chez des membres de leur famille et, avec le temps, le caractère ethnique de ces zones les a distinguées entre elles. C'est le cas même si les mariages entre communautés ne sont pas rares. La filiation paternelle domine dans toute la société.
- 44 Entretien de Nicolas Florquin et Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, août 2004.
- 45 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 46 La SCPS a assuré la sécurité des sociétés forestières, des intérêts des mines de diamant et des responsables de livraisons sensibles, comme celles de l'argent. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 47 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, 31 mars 2005.
- 48 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- 49 En fait, le père de Miskine était tchadien et sa mère centrafricaine, il a grandi au Tchad. Entretien de Louisa Lombard avec Marielle Debos, candidate au doctorat en sciences politiques, Sciences-Po, New York, 9 janvier 2007.
- 50 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- 51 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 52 Selon un accord d'octobre 2002, Bangui et N'Djamena se sont engagés à faire en sorte que Bozizé quitte le Tchad pour la France et que Miskine quitte la RCA pour le Togo. Voir OCHA (2002a).
- 53 Il a été affirmé en 2005 que Miskine était à la tête d'un groupe rebelle au nord de la RCA, les Forces pour la démocratie du peuple centrafricain (FDPC). Ce groupe a assumé la responsabilité des affrontements avec les FACA près de la ville de Debora en juin 2005 (Alwidha, 2005). Miskine a par la suite pris le nom de « Brahim Moustapha » et dirigé un groupe armé qui commet constamment des attaques au nord du pays (voir l'épilogue) (CSNU, 2006a, para. 25; *Le Confident*, 2006a).
- 54 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 55 Entretien avec le major Anicet Saulet, officier en charge des tâches spécifiques, ministère de l'Aménagement du territoire, gouvernement de la RCA, Bangui, 20 décembre 2003.

- 56 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et Jean-Pierre Perez, conseiller militaire du président, République centrafricaine, 22 octobre 2005 ; Entretien de Louisa Lombard avec Alain Pietrantoni, officier chargé de la sécurité, Programme alimentaire mondial (PAM), Bangui, 17 décembre 2006.
- 57 Habitants de quartier, qui ont constitué leur groupe d'autodéfense à l'initiative du colonel Nambou André Marie du ministère des Eaux et des Forêts (ID+, 2003).
- 58 Entretien de l'auteur avec Thierry Arthur Mokonou, garde de sécurité pour la société de sécurité King, Bangui, 16 décembre 2003.
- 59 Il n'a pas été possible de trouver et rencontrer des représentants des sociétés Golf et Secu-veille lors de la visite effectuée à Bangui en décembre 2003.
- 60 Entretiens de l'auteur avec Ghislain Bandakouma, directeur général de la société de sécurité Boxer, et Joachim Coles Daouda, directeur de l'Administration et des Finances, Bureau centrafricain de gardiennage et de surveillance (BCAGS), Bangui, respectivement les 17 et 18 décembre 2003.
- 61 Entretien de l'auteur avec Dina Aziali, secrétaire de l'AGIP (Agence de gardiennage d'intervention de protection et de sécurité privée)-Cobra, Bangui, 16 décembre 2003.
- 62 En décembre 2006, seule la société Fox équipait encore ses gardes de pistolets tirant à blanc ; le BCAGS et Cobra n'utilisaient plus d'armes et cette dernière employait tout au plus quelques personnes. Entretien de Louisa Lombard avec Jean-Yves Socart, directeur de la société de sécurité Powers, Bangui, 13 décembre 2006.
- 63 Entretien de l'auteur avec Roger Dibert-Kongba, inspecteur auprès de la Fox sécurité privée, Bangui, 18 décembre 2003.
- 64 Entretien de l'auteur avec Dina Aziali, secrétaire de l'AGIP-Cobra, Bangui, 16 décembre 2003.
- 65 Voir Blom, Prins et Yamindou (2004).
- 66 Bangui examinait des projets de conservation dans la forêt de Bangassou et le bassin de Chinko.
- 67 Entretien de l'auteur avec Michel Bonannée, ingénieur des eaux et forêts, chef de mission, ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, gouvernement de RCA, Bangui, 17 décembre 2003.
- 68 Entretien de l'auteur avec Michel Bonannée, ingénieur des eaux et forêts, chef de mission, ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, gouvernement de RCA, Bangui, 17 décembre 2003.
- 69 Entretiens de l'auteur avec : Raymond Mbitikon, chef de la composante Zones cynégétiques villageoises, bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003 ; Gérard Motkin, directeur administratif et financier, bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003 ; et Alain Penelon, chef de la composante Forêt de Ngotto, bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- 70 Correspondance écrite avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, bureau centrafricain, ECOFAC, 7 août 2003.
- 71 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 6 août 2003, par téléphone.
- 72 Ces chiffres se basent sur les ratios suivants : respectivement 886 :555 et 61 :315. On suppose que les armes du personnel français attaché à ces services étaient comprises dans les totaux (68 nationaux français étaient attachés à la gendarmerie et 7 à la police). Si ce personnel fran-

çais a conservé ses armes séparément, les ratios pour la gendarmerie et la police centrafricaines s'élevaient respectivement à 1,82 et 0,20. Les ratios pour la Garde républicaine et l'armée sont quasi identiques : respectivement 1,35 (907 :672) et 1,34 (1,017 :761). Le ratio pour la Garde républicaine ne changerait pas si les deux membres du personnel français attachés au service avaient conservé leurs armes à l'extérieur des armureries d'État, mais si ceci était vrai pour les 110 Français attachés à l'armée, ce taux de service passerait à 1,56 (SHAT, 1963, p. 34, 38, 49, 57, 62).

- 73 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 11 décembre 2003.
- 74 Entretien de Nicolas Florquin avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, 23 mars 2005, par téléphone (avec l'aimable autorisation de Nicolas Florquin).
- 75 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, 23 mars 2005, par téléphone.
- 76 Entretien de l'auteur avec Lucy Jones, ancienne correspondante de l'agence Reuters, 5 août 2003, par téléphone.
- 77 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, 22 mars 2005.
- 78 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- 79 Pour de plus amples informations sur le Dominion du Melchizedek et une copie de la lettre datant du 3 juin 1993 apparemment sur du papier à lettres du gouvernement centrafricain et signée par Kolingba qui reconnaît la souveraineté du Dominion et demande une « relation bénéfique entre les deux pays », voir <<http://www.melchizedek.com/images/centralafrican.jpg>>. Correspondance écrite entre l'auteur et Sir Richard James McDonald, président du Dominion du Melchizedek, 1er août 2007.
- 80 D'après l'UN Comtrade, Bangui a signalé avoir reçu des armes légères, des pièces détachées et des munitions de 14 pays : l'Allemagne (tant l'ancienne République fédérale d'Allemagne que l'Allemagne réunifiée), la Belgique, le Cameroun, la République du Congo, Djibouti, l'Espagne, les États-Unis, la France, Israël, l'Italie, le Liban, le Maroc, le Portugal et le Royaume-Uni. Toujours selon l'UN Comtrade, un nombre identique de pays ont déclaré avoir transféré ce type de matériel à Bangui : l'Allemagne (tant l'ancienne République fédérale d'Allemagne que l'Allemagne réunifiée), l'Autriche, la Belgique, le Cameroun, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, le Liban, le Portugal, la Roumanie, le Sénégal et la Suisse. Les importations signalées par la RCA diffèrent souvent de manière significative des exportations déclarées par les pays fournisseurs. Recherches effectuées par NISAT/PRIO, avec leur aimable autorisation. Correspondance écrite avec Nic Marsh, 11 août 2006.
- 81 En 1995, la Roumanie a fourni des armes légères et des munitions de plus gros calibre (930690) pour une valeur de 1,125 million USD. Cette catégorie se compose de 86 sous-catégories et inclut des armes légères ainsi que des armes conventionnelles de plus gros calibre. Pour de plus amples informations sur cette catégorie, voir Glatz (2006, p. 72).
- 82 La France était préoccupée par le fait que le président Bokassa était prêt à octroyer à la Libye une base militaire en RCA, ainsi qu'un accès aux gisements d'uranium, en échange d'une assistance financière et militaire et que le président libyen Muammar Kadhafi semblait disposé à une telle tractation. La France considérait ces relations stratégiques comme une menace pour son propre accès aux gisements d'uranium en RCA (Moose, 1985, p. 81).

- 83 Le colonel Jean-Claude Manton, un conseiller militaire français à Bangui, qui avait un grand impact sur le gouvernement, jouait un rôle tout aussi important dans le maintien de la stabilité ; il « prend des décisions importantes, est responsable de la sécurité et délivre les passeports. Aucun changement dans le pays ne peut se faire sans son approbation... Les empereurs et généraux peuvent aller et venir mais la présence française persiste ». (Decalo, 1989, p. 171, citant un rapport d'*Africa Confidential*)
- 84 Cela ne signifie pas que la France ait été responsable de son inefficacité. En effet, seule la France fournissait une aide militaire et financière à la force. Les informations relatives à une aide chinoise et allemande sont inexactes. Les deux pays se sont engagés à fournir une aide, mais à l'époque du coup d'État de mars 2003 cette promesse n'avait pas encore été tenue.
- 85 Entretien de l'auteur avec le col. Patrice Sartre, conseiller militaire, secrétaire général de la Défense nationale, Bureau du Premier ministre, Paris, 18 juin 2003.
- 86 Entretien avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement centrafricain, 9 avril 2003, Genève.
- 87 Entretien avec le lieutenant colonel Daniel Taes, attaché de Défense, ambassade de France en République centrafricaine, 18 février 2003, Bangui.
- 88 Kadhafi a offert une formation en Libye à plusieurs centaines de membres du MCLN, dirigé par Rudolph Iddi Lala. En 1979, Kadhafi a envoyé des cadres du MCLN au Tchad afin de combattre pour son allié, Goukkoni Weddeye. Finalement, Iddi Lala est retourné en RCA où il a orchestré le bombardement d'un cinéma de Bangui en juillet 1981. Le MCLN a été démembré et, peu après l'explosion, a cessé d'être une force ou une menace cohérente. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 89 Outre les violations grossières des droits de l'homme, les liens étroits de Bokassa avec Tripoli constituaient l'une des raisons expliquant la décision de la France de soutenir son renversement.
- 90 Correspondance écrite avec Siemon Wezeman, chercheur, Arms Transfers Project, Stockholm International Peace Research Institute, 2 juin 2003.
- 91 O'Toole remarque que l'intérêt de Kolingba de se réengager avec Tripoli pouvait être perçu comme un moyen calculé d'obtenir une plus grande aide de la France. Dacko avait précédemment rompu les relations diplomatiques avec la Libye en janvier 1980 (O'Toole, 1986, p. 137-38).
- 92 Patassé est revenu à Paoua, sa ville natale, après son exil passé au Togo. Il n'avait toujours pas digéré les élections nationales de mars 1981 car il pensait – tout comme beaucoup d'autres personnes, dont des observateurs impartiaux – que Dacko les avait truquées, refusant ainsi d'admettre la victoire de Patassé. L'ironie de l'histoire est qu'un an plus tard Bozizé, alors ministre de l'Information, annonça un coup d'État en faveur de Patassé. Cependant, cette annonce fut prématurée car la Garde présidentielle, sous commandement français, est intervenue en faveur de Kolingba (Kalck, 1992, p. xlii).
- 93 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003. La zone de cette activité se trouve au sud de Sahr et Doba, les chefs-lieux respectifs des préfectures de Moyen-Chari et de Logone Orientale situées dans le sud du Tchad, et au nord des villes centrafricaines de Paoua et de Bazoua respectivement dans les préfectures d'Ouham-Pendé et d'Ouham.
- 94 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, DC, 2003.

- 95 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, DC, 2003.
- 96 Certains analystes évaluent le matériel à plus de 1 milliard USD (voir Foltz, 1995, p. 29). L'Irak aurait le plus bénéficié de cette aubaine. Entretien de l'auteur avec William J. Foltz, H.J. Heinz, professeur d'études africaines et de sciences politiques, université de Yale, 25 août 2003, par téléphone.
- 97 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 98 Entretien de l'auteur avec le major Namboro Kette, chef de cabinet du chef de l'état-major général, Bangui, 27 juin 2003.
- 99 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 100 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 101 En réalité, Bangui nie avoir utilisé ou possédé des mines (OCHA, 2002b). La RCA a signé et ratifié la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et leur destruction le 8 novembre 2002.
- 102 La RCA n'est pas la seule dans ce cas : de nombreux pays pauvres africains alternent fréquemment leurs relations diplomatiques avec la Chine et Taiwan. Le Tchad et le Liberia en sont des exemples.
- 103 La RCA aurait pris note de l'absence d'enthousiasme de la Chine pour la mission de maintien de la paix des Nations unies proposée au Guatemala. À l'origine, la Chine avait opposé son veto à la résolution – le Guatemala maintenait des relations diplomatiques avec Taiwan. Par la suite, la Chine a changé d'avis et a approuvé la mission, mais s'est assurée qu'elle serait de faible ampleur et n'aurait qu'une durée limitée.
- 104 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.
- 105 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 13 décembre 2006.
- 106 Outre l'argent déboursé pour l'aide au développement et la constitution d'intérêts commerciaux (voir Decter, 1977, p. 36-37), Israël a créé et formé la Jeunesse pionnière nationale, une association de jeunes fondée pour inculquer une fierté civique et une identité nationale. Les formateurs étaient généralement des officiers militaires. Un document de 1963 issu des archives militaires françaises et afférant aux détentions d'armes parmi les forces armées, la gendarmerie et la police, ne mentionne aucune arme israélienne ni aucune fourniture d'armes provenant d'Israël (SHAT, 1963).
- 107 Dans son rapport complet sur les transferts d'armes israéliennes, Aaron Klieman déclare uniquement qu'Israël est considéré comme ayant fourni une aide militaire à la RCA, mais ne donne aucune autre information (1985, p. 139).
- 108 Correspondance écrite entre Louisa Lombard et Allard Blom, responsable principal de programme, WWF, 2 août 2006.
- 109 Les relations entre Bokassa et la Roumanie étaient bien connues pour une autre raison. Il s'était amouraché d'une danseuse roumaine réputée pour sa beauté et l'avait ramenée à Bangui en 1975, contre sa volonté, pour qu'elle fasse partie de son harem, qui aurait finalement compté 8 épouses et plus de 30 maîtresses de nationalités diverses. Elle aurait été tuée, avant la fin de cette décennie, par Bokassa lui-même (Decalo, 1989, p. 177 n° 91 ; entretiens de l'auteur).
- 110 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.

- 111 Selon Buijtenhuijs (1998, p. 22-23), au Tchad, le «Nord» désigne normalement environ trois quarts du territoire du pays, alors que le «Sud» ne comprend que les cinq préfectures les plus au sud. L'adhésion relative des citoyens à l'islam influence largement cette définition. Les populations de ces deux régions sont à peu près égales.
- 112 Les fissures étaient apparentes bien avant cela, la plus importante étant peut-être lorsque Habré a rompu les rangs pour rejoindre le gouvernement de Malloum en 1978.
- 113 En 1981, par exemple, il y avait pas moins de 17 factions politico-militaires luttant pour le pouvoir au Tchad (Foltz, 1995, p. 17).
- 114 Goukouni a succédé au premier responsable du GUNT, Lol Mahamat Choua, dont le bref mandat s'est étendu d'avril à novembre 1979.
- 115 Le Comité permanent, une administration dirigée par le Sud équivalant au GUNT, vendait son principal produit d'exportation, le coton, via le Cameroun et la RCA (Buijtenhuijs, 1998, p. 25).
- 116 Pour des informations sur le conflit, l'aide militaire américaine et française en faveur de Habré et l'aide libyenne fournie à Goukouni, voir René Lemarchand (1985).
- 117 Kamougué a dirigé la gendarmerie, tandis que Djogo a été à la tête de l'armée.
- 118 Samuel Decalo a estimé entre 300 et 500 le nombre de partisans de Kamougué ayant pénétré avec lui en RCA (1997, p. x, p. 66).
- 119 Correspondance écrite avec une source bien informée à Bangui, juillet 2006.
- 120 Kolingba a répondu en envoyant les FACA à Paoua, la ville la plus importante de la région. Les soldats ont usé de violentes représailles contre la population (Bigo, 1988, p. 280). Paoua, la ville natale de Patassé et aussi la ville de son assise politique, était une région hostile au gouvernement de Kolingba.
- 121 Les autres groupes de Codos englobaient les Codos Tonnerre rouge, les Cocotiers, les Espoirs et les Aigles verts (Tartter, 1990, p. 220).
- 122 D'après la description de Rita M. Byrnes, par exemple, les Codos seraient « théoriquement » unis à Kotiga.
- 123 Entretien de l'auteur avec le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Bangui.
- 124 Le déploiement prévu de 1 500 soldats soudanais supplémentaires n'a pas eu lieu.
- 125 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 126 Entretien de Louisa Lombard avec Alexis Mbolinani, 19 décembre 2006.
- 127 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003. En prévision de l'accord de paix qui allait être signé par le FNI et le MPLS, les responsables du HCR ont rouvert le bureau de Mboki en février 2004, dans l'espoir d'organiser le rapatriement volontaire d'une partie des près de 37 000 citoyens soudanais vivant en RCA (OCHA, 2004c).
- 128 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, février 2003.
- 129 Entretien de Louisa Lombard avec Augustino Attilio, président de la Commission pour les réfugiés soudanais de Mboki, 15 décembre 2006.
- 130 Ce n'était pas la première fois que les soldats de Mobutu pénétraient en RCA. En 1979, lorsque Bokassa a dû faire face à des émeutes organisées par les fonctionnaires qui ne percevaient pas leur salaire, les étudiants et les jeunes sans emploi, émeutes qui auraient causé la mort de 100 membres de la Garde impériale, Mobutu a envoyé 300 soldats, équipés de mitrailleuses et de mortiers qu'ils ont utilisé contre la population, pour aider son allié (Decalo, 1989, p. 162).
- 131 Entretien de l'auteur avec un ancien soldat des FAZ, Bangui, décembre 2003.

- 132 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, février 2003.
- 133 Entretien de l'auteur avec le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Bangui, 14 février 2003. Il a ajouté qu'entre 6 000 et 7 000 personnes supplémentaires les accompagnaient, à savoir des membres de leurs familles et des non-combattants.
- 134 Entretien de l'auteur avec d'anciens soldats des FAZ et des FAC, Bangui, février et juin 2003.
- 135 Entretien de l'auteur avec Anicet Saulet, officier en charge des tâches spécifiques, ministère de l'Aménagement du territoire, gouvernement de la RCA, Bangui, 20 décembre 2003.
- 136 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 137 Entretien de l'auteur avec Maurice Regonessa, ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Bangui, 11 février 2003.
- 138 Entretien de l'auteur avec le colonel Jules-Bernard Ouandé, délégué du ministre, chef de la sécurité et du désarmement, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 20 décembre 2003.
- 139 Les allégations selon lesquelles Bemba utilisait le territoire centrafricain à des fins de contrebande d'armes et de diamants (Dietrich, 2003, p. 5) peuvent expliquer pourquoi il avait intérêt à aider Patassé à se maintenir au pouvoir.
- 140 Les soldats du MLC sont restés en RCA moins de deux semaines (OCHA, 2001).
- 141 Le nombre de soldats du MLC envoyés en RCA aurait atteint les 3 000 (voir OCHA, 2002b).
- 142 Entretien de l'auteur avec des soldats de la paix, Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC), Mbandaka, février 2003.
- 143 Entretiens de l'auteur avec des responsables de la MONUC, Kinshasa et Mbandaka, février 2003.
- 144 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- 145 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 146 Entretien de l'auteur avec un réfugié rwandais et d'anciens soldats zaïrois, Bangui, février et juin 2003. Le nombre d'anciens soldats des FAZ qui sont entrés en RCA en passant par la RC est nettement inférieur au nombre de ceux qui sont venus en RCA directement depuis le Zaïre/la RDC.
- 147 Pour une analyse sur les effectifs militaires et le soutien aux Cocoyes de Lissouba, les Cobras de Sassou-Nguesso et les Ninjas de Kolelas, voir Demetriou, Muggah et Biddle (2002, p. 55).
- 148 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 10 juin 2003, par téléphone.
- 149 Entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, ECOFAC, Paris, 2 septembre 2003.
- 150 Correspondance écrite avec Allard Blom, responsable du bureau au Gabon, ECOFAC, 7 août 2003. Blom souligne qu'il écrit à titre personnel et non en tant que représentant de l'ECOFAC.
- 151 Correspondance écrite avec Allard Blom, responsable principal de programme, WWF, 2 août 2006.
- 152 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 10 juin 2003, par téléphone.

- 153 Entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, ECOFAC, Paris, 2 septembre 2003. Feneteau est tombé sur deux boîtes de 25 cartouches à Vakaga.
- 154 Entretien de l'auteur avec un réfugié rwandais, Bangui, 18 décembre 2003.
- 155 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, février 2003.
- 156 Entretien de l'auteur avec un ex-officier des FAR, Bangui, 16 décembre 2003.
- 157 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003.
- 158 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003.
- 159 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003.
- 160 Table ronde avec des membres du CTD et du PNDR, Bangui, 28 juin 2003.
- 161 Entretien de Louisa Lombard avec Alain Pietrantoni, conseiller chargé de la sécurité, PAM, Bangui, 18 décembre 2006.
- 162 Correspondance écrite avec Allard Blom, responsable principal de programme, WWF, 2 août 2006.
- 163 Entretien de l'auteur avec le major Namboro Kette, chef de cabinet du chef d'état-major, Bangui, 27 juin 2003.
- 164 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.
- 165 Entretien de Louisa Lombard avec un autochtone de la préfecture de Haut-Mbomou, Bangui, juin 2003, Bangui.
- 166 Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB), 1997-98; Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA), 1998-2000; Force de maintien de la paix de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), 2001-03; Force de maintien de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), 2003 à ce jour.
- 167 L'acronyme français de cette organisation est COMESSA, Communauté des États sahélo-sahariens. Alors que ce terme est utilisé de temps en temps dans la littérature, le terme « CEN-SAD » est beaucoup plus courant. Il représente les deux premières lettres arabes du nom arabe de l'organisation. L'abréviation CEN-SAD est utilisée dans le cadre de cette étude.
- 168 Entretien de l'auteur avec le lieutenant colonel Dominique Kouerey, ancien responsable des projets, quartier général, MISAB, Libreville, 22 juin 2003.
- 169 Entretien de l'auteur avec le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- 170 Entretien de l'auteur avec le contre-amiral Martin Mavoungou Bayonne, commandant de force, CEMAC, Bangui, 26 juin 2003.
- 171 Les Centrafricains ne sont qu'un peu moins de 5 % à vivre dans les préfectures de Haut-Mbomou, de Haute-Kotto et de Vakaga (OCHA, 2003c, p. 9). Jones (2002) a signalé, par exemple, que les citoyens de Mboki, une ville de la préfecture de Haut-Mbomou, n'ont reçu aucun courrier depuis 1974.
- 172 Les Centrafricains se souviennent que pendant les années 1970, on pouvait voyager dans le pays à bord de berlines, ce qui est inimaginable de nos jours étant donné les bandits de grand chemin et les routes impraticables.
- 173 Entretien de Louisa Lombard avec un responsable d'un hôpital municipal, Bangui, juin 2003. Des statistiques relatives au coup d'État de mars 2003 n'étaient pas disponibles au moment de l'entretien.

- 174 Entretien de Louisa Lombard avec Cécile Koyangbanda, directrice de l'hôpital de l'Amitié, Bangui, 26 juin 2003.
- 175 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, juin 2006.
- 176 Correspondance écrite avec Allard Blom, responsable principal de programme, WWF, 2 août 2006.
- 177 Entretien de Louisa Lombard avec Ione Bertocchi, directeur de l'hôpital de Ngaoundaye, Bangui, 27 août 2004 (utilisé avec l'autorisation du PNUD, Bangui).
- 178 Le massacre de ressortissants tchadiens est devenu un prétexte pour Déby pour envoyer des soldats tchadiens en RCA et se venger de Patassé. Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, juin 2006.
- 179 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, WWF (États-Unis), 10 juin 2003, par téléphone.
- 180 Correspondance écrite avec Fred Duckworth, chasseur professionnel, Safaria, 12 septembre 2003.
- 181 Entretien de Louisa Lombard avec Mikhail Morchine, directeur de l'APFC, 11 décembre 2006, Bangui.
- 182 Entretien de Louisa Lombard avec Andre Roux, chasseur professionnel, Swanepol and Scandrol Safaris, 19 décembre 2006, Bangui.
- 183 À tous égards, la distinction entre « braconnage » et « commerce de la viande de brousse » est un problème de correction politique. Le terme de braconnage a une connotation négative, faisant penser à des gens sans cœur qui s'en prennent à des animaux sans défense pour gagner un argent mal acquis. Ceux qui font le commerce de la viande de brousse sont souvent considérés comme des villageois appauvris et gentils qui essaient de vivre. Cette différence, bien évidemment, n'est pas perçue par les animaux.
- 184 Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, WWF (États-Unis), 10 juin 2003, par téléphone.
- 185 Correspondance écrite avec Fred Duckworth, chasseur professionnel, Safaria, 12 septembre 2003.
- 186 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 187 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, juin 2006.
- 188 De nombreuses victimes d'activités criminelles, dont des vols à main armée, ont choisi de ne pas les signaler étant donné qu'elles croient que la police et l'État n'ont pas le pouvoir de résoudre quoi que ce soit. Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 189 Entretien de Louisa Lombard avec Oryemba Gilles, scribe du village de Begoua, Begoua, 26 juin 2003.
- 190 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 191 Entretien de Louisa Lombard avec Marc-André Cahlik, propriétaire d'une société de transport, Bangui, 27 juin 2003.
- 192 Entretien de Louisa Lombard avec le chef de la société civile, Bangui, juin 2003.
- 193 Entretien de l'auteur avec le commissaire de police Yves-Valentine Gbeyoro, directeur de l'OCRB, Bangui, 19 décembre 2003.

- 194 Entretien de l'auteur avec le contrôleur général Louis Mazangue, directeur de l'OCRB, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- 195 Entretien de l'auteur avec le commissaire de police Yves-Valentin Gbeyoro, directeur de l'OCRB, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- 196 Entretien de l'auteur avec Guy Guernas, responsable adjoint de la protection, HCR, Bangui, 14 février 2003.
- 197 Entretien de l'auteur avec le colonel Jules Bernard Ouandé, délégué du ministre, chef de la sécurité et du désarmement, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 20 décembre 2003.
- 198 Entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, ECOFAC, Paris, 2 septembre 2003.
- 199 Entretien de Louisa Lombard avec Mikhaïl Morchine, directeur de l'APFC, 11 décembre 2006, Bangui.
- 200 Entretien de l'auteur avec Alain Penelon, responsable de l'unité Forêt de Ngotto, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- 201 Entretien de l'auteur avec Alain Penelon, responsable de l'unité Forêt de Ngotto, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- 202 « Taux de récompense », avec l'autorisation du PNDR, Bangui, février 2003. Les chiffres sont basés sur une valeur moyenne du franc CFA de 609,33 pour juillet, août et septembre 1997, période pendant laquelle la grande majorité des armes ont été restituées.
- 203 Les chiffres dans ce document ont été fournis en tant que pourcentages des armes saisies dans les casernes de Kassaï, figurant dans des documents antérieurs du Conseil de sécurité (CSNU, 1998a, p. 7).
- 204 La reprise des hostilités à la fin juin a entraîné la mort de quelque 500 personnes et le déplacement interne de 70 000 autres (US DOS, 1998).
- 205 Par exemple, le Secrétaire général Annan a écrit en 2001 : « À ce jour, 95 % des armes lourdes qui étaient en circulation depuis les mutineries de 1996 et 1997 ont été récupérées, contre 65 % des armes légères » (CSNU, 2001, para. 23).
- 206 Entretien de l'auteur avec le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- 207 Entretien de l'auteur avec le général (à la retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- 208 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 209 En janvier 2003, des pays donateurs ainsi que les Nations unies ont offert 1,96 million USD. L'Allemagne, le Canada, l'Italie et la Norvège ont contribué conjointement à plus de la moitié de cette somme et le PNUD a assuré le reste. Le PNUD cherchait 3,2 millions USD supplémentaires en faveur du PNDR (PNUD, 2003b, p. 10).
- 210 Entretien de l'auteur avec le colonel Alphonse Mombeka, coordinateur du désarmement, sous-ministère de la Sécurité publique et du désarmement, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 15 décembre 2003.
- 211 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, décembre 2003.
- 212 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui. Février, juin et décembre 2003.

- 213 Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, directeur technique adjoint, PNDR, Bureau des Nations unies des services d'appui aux projets (UNOPS), Bangui, 15 décembre 2003. Le PNDR avait indiqué précédemment qu'en octobre 2002, 826 personnes avaient participé au programme (PNUD, 2003a, p. 4). La raison de cette différence entre les données n'est pas claire, mais il se peut que des documents aient été perdus pendant la tentative de coup d'État d'octobre 2002.
- 214 Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, directeur technique adjoint, PNDR, UNOPS, Bangui, 15 décembre 2003.
- 215 Les soldats gabonais étaient les premiers à se déployer. Ils ont été suivis par des contingents venus du Congo (Brazzaville) et de Guinée équatoriale. Malabo a retiré ses troupes après le coup d'État de mars 2003. Le Tchad a ensuite envoyé ses hommes dans le cadre de la mission.
- 216 Entretien de Louisa Lombard avec le commandant Aurélien Mboubi-Kouloubi, Officier Conduite, FOMUC, Bangui, 13 décembre 2006.
- 217 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN à Bangui, juin 2006.
- 218 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 219 Le prix du manioc en 2004 a plus que doublé par rapport au prix de 2003 (Panapress, 2004).
- 220 Correspondance écrite entre Louisa Lombard et Désiré Bango Sambia, traducteur et interprète en chef, ambassade du Nigeria en République centrafricaine, 1er juin 2005.
- 221 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 222 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 223 Entretien de Nicolas Florquin et Louisa Lombard avec un responsable des Nations unies, Bangui, 25 août 2004 (avec l'autorisation du PNUD, Bangui).
- 224 Entretien de Nicolas Florquin et Louisa Lombard avec un responsable d'ONG, Bangui, 26 août 2004 (avec l'autorisation du PNUD, Bangui).
- 225 Correspondance écrite entre Louisa Lombard et une source bien informée, 23 juin 2007.
- 226 Entretien de Louisa Lombard avec Marielle Debos, doctorante en sciences politiques, Sciences-Po-Paris, New York, 10 janvier 2007.
- 227 Entretien de Louisa Lombard avec Marielle Debos, doctorante en sciences politiques, Sciences-Po-Paris, New York, 9 janvier 2007.
- 228 Lors d'une réunion tenue à Bangui en juillet 2006, les membres du parti MLPC ont nommé à la tête du mouvement Martin Ziguélé, Premier ministre réformiste sous Patassé, afin de se distancier de l'ancien président. Ziguélé est un parent éloigné de Patassé (Melly, 2002, p. 7).
- 229 Entretien avec Alain Pietrantoni, officier chargé de la sécurité, PAM, Bangui, 17 décembre 2006.
- 230 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 13 décembre 2006 ; entretien avec Nicholas Reader, responsable de l'information, IRIN, Mboki, RCA, 16 décembre 2006.
- 231 Bien que l'insécurité récente ait causé une augmentation du nombre de Centrafricains fuyant au Tchad, cette migration dure depuis des années, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, étant donné que les Centrafricains ont envoyé leurs enfants au Tchad pour bénéficier

- de l'enseignement et des services de soins de santé, dont leur propre gouvernement s'est désintéressé (OCHA, 2005d). D'après la population locale, des gardiens armés de troupeaux tchadiens menant leur bétail dans les champs centrafricains obligent également les fermiers à prendre la direction du nord et à franchir la frontière (AUPSC, 2005, para. 13).
- 232 Entretien de Louisa Lombard avec Laurianne Comard, chargée de mission Politique/Information, Union européenne, Bangui, 17 décembre 2006.
- 233 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, décembre 2006.
- 234 Il est ensuite apparu que le Soudan a utilisé le territoire centrafricain pour fournir également l'Armée ougandaise de résistance au seigneur (ICG, 2007, p. 8).
- 235 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 13 décembre 2006.
- 236 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 11 décembre 2006.
- 237 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 11 décembre 2006.
- 238 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 20 décembre 2006.
- 239 Rapport des Nations unies à usage interne (pas destiné à la distribution), mars 2007.
- 240 Le président Bozizé a demandé son extradition à Bangui.
- 241 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 13 décembre 2006.
- 242 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 243 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 244 Conversation téléphonique entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 27 octobre 2005.
- 245 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 246 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et une source bien informée, Bangui, 22 octobre 2005.
- 247 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 13 décembre 2006.
- 248 Entretien de Louisa Lombard avec Aurélien Mboubi-Kouloubi, Officier Conduite, FOMUC, Bangui, 13 décembre 2006.
- 249 Correspondance écrite entre Nicolas Florquin et Fabrice Boussalem, spécialiste du programme de relèvement, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR), PNUD, 6 mars 2006.
- 250 Entretien de Nicolas Florquin et Louisa Lombard avec d'anciens membres de la milice Karako, Bangui, 26 août 2004 (avec l'autorisation du PNUD, Bangui).
- 251 Entretien de Louisa Lombard avec Adama Dian-Barry, chargée de l'Information et de la gestion des Connaissances – Prévention des Crises et Relèvement, PNUD, Bangui, 12 décembre 2006.

# Bibliographie

AFP (Agence France Presse). 2003. « Les corps de trois jeunes gens disparus retrouvés criblés de balles ». 4 décembre.

<[http://www.sangonet.com/ActualiteC17/2jours\\_meutres\\_bangui.html](http://www.sangonet.com/ActualiteC17/2jours_meutres_bangui.html)>

—. 2004a. « Départ de Bangui de 280 ex-libérateurs, fin de la crise (présidence) ». 29 avril.

<<http://www.sangonet.com/ActualiteC18/fin-crise-Elibavo4.html>>

—. 2004b. « Les présidents soudanais et centrafricain s'entretiennent du Darfour ». 25 juillet.

<[http://www.jeuneafrique.com/gabartis/articleAFP\\_online.asp?art\\_cle=AFP00514lespruofrao](http://www.jeuneafrique.com/gabartis/articleAFP_online.asp?art_cle=AFP00514lespruofrao)>

—. 2005a. « Le chef de la sécurité du président déchu libéré ». 21 octobre.

<[http://www.lintelligent.com/pays/centrafrique/gabarit\\_art\\_afp.asp?art\\_cle=AFP10015lecherbiluho](http://www.lintelligent.com/pays/centrafrique/gabarit_art_afp.asp?art_cle=AFP10015lecherbiluho)>

—. 2005b. « Opération “diamant” pour les soldats de la Cémac ». 25 octobre.

<[http://www.lintelligent.com/articleImp.asp?art\\_cle=AFP50355opraticmalco](http://www.lintelligent.com/articleImp.asp?art_cle=AFP50355opraticmalco)>

—. 2006a. « La Cémac a rétabli le calme sans chasser la peur ». 31 janvier.

<[http://www.jeuneafrique.com/pays/centrafrique/gabarit\\_art\\_afp.asp?art\\_cle=AFP65326lacmaruepalo](http://www.jeuneafrique.com/pays/centrafrique/gabarit_art_afp.asp?art_cle=AFP65326lacmaruepalo)>

—. 2006b. « Le nord du pays “pratiquement sous occupation”, selon Bozizé ». 3 juillet.

<[http://www.jeuneafrique.com/jeune\\_afrique/article\\_depeche.asp?art\\_cle=AFP72116lenorzizobno](http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_depeche.asp?art_cle=AFP72116lenorzizobno)>

—. 2007. « Bozizé a rencontré des chefs rebelles en Libye ». 28 janvier.

<[http://www.jeuneafrique.com/pays/centrafrique/article\\_depeche.asp?art\\_cle=AFP34727bozizeybilno](http://www.jeuneafrique.com/pays/centrafrique/article_depeche.asp?art_cle=AFP34727bozizeybilno)>

*Africa Confidential*. 2001. « Central African Republic : Plot and Panic ». Vol. 42, n° 12. 15 juin.

—. 2002. « Central African Republic : Enemy's Enemy ». Vol. 43, n° 7. 5 avril.

*Afrique Express*. 2004. « Centrafrique : Le colonel Yalo a été arrêté pour détention d'armes de guerre ». 6 janvier.

<<http://www.afrique-express.com/archive/CENTRALE/rca/rcapol/285lecolonelyalo.htm>>

Alwidha. 2005. « RCA : 11 Soldats centrafricains tués et deux capturés par le FDPC ». 18 juin.

<[http://www.tchad-info.net/articles/voir\\_art.php?numart=1030&categorie=articles](http://www.tchad-info.net/articles/voir_art.php?numart=1030&categorie=articles)>

Amnesty International. 2004. *Central African Republic : Five Months of War Against Women*. AFR 19/001/2004. 10 novembre. <[http://www.amnesty.org/en/library/asset/AR19/001/2004/en/dom-AFR19001\\_2004en.html](http://www.amnesty.org/en/library/asset/AR19/001/2004/en/dom-AFR19001_2004en.html)>

AUPSC (African Union Peace and Security Council). 2005. Brief on the Security Situation in the *Central African Republic (CAR) and the Visit of an AU Mission to Region*. Addis Abeba : AUPSC. 29 décembre.

<<http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900SID/HMYT-6KKNYA?OpenDocument>>

- Balencie, Jean-Marc et Arnaud de la Grange, eds. 2001. *Mondes rebelles : L'Encyclopédie des acteurs, conflits, et violences politiques*. Paris : Michalon.
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2005. « Timeline : Central African Republic ». *BBC News*. 22 mars. <[http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country\\_profiles/1067615.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1067615.stm)>
- Beit-Hallahmi, Benjamin. 1987. *The Israeli Connection : Who Israel Arms and Why*. New York : Pantheon Books.
- Bel, Jean Paul, Sandre Vitali et Youssef Hunwanou. 2004. *Programme de démobilisation et de réinsertion des ex-soldats en République du Tchad*. Document de projet. Danemark/Belgique : C&T Consult/Channel Research. Décembre.
- Bierschenk, Thomas et Jean-Pierre Olivier de Sardan. 1997. « Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic ». *Journal of Modern African Studies*. Vol. 35, n° 3, p. 441-68.
- Bigo, Didier. 1988. *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*. Paris : Khartala.
- Blom, Allard. 1999. « Ten Years Dzanga-Sangha Project : 1988–1999 ». Bangui : WWF.
- , Allard, H.H.T. Prins et Jean Yamindou. 2004. « Status of the protected areas of the Central African Republic ». *Biological Conservation*. Vol. 118, n° 4, p. 479- 87.
- et Jean Yamindou. 2001. *A Brief History of Armed Conflict and its Impact on Biodiversity in the Central African Republic*. Washington, DC : Biodiversity Support Program.
- Boisbouvier, Christophe. 2004. « Envahissants “libérateurs” ». *Jeune Afrique l'Intelligent*. 25 avril. <[http://www.jeuneafrique.com/gabarits/article|AI\\_online.asp?art\\_cle=LIN25054envahsruetao](http://www.jeuneafrique.com/gabarits/article|AI_online.asp?art_cle=LIN25054envahsruetao)>
- Bonannée, Michel. 2003. « Le renforcement des capacités du département des eaux et forêts dans le contrôle des armes légères ». 13 octobre. Non publié. Avec l'aimable autorisation de Michel Bonannée.
- Buijtenhuijs, Robert. 1998. « Chad in the Age of the Warlords ». Dans David Birmingham et Phyllis M. Martin, eds. *History of Central Africa : The Contemporary Years since 1960*. New York : Addison Wesley Longman, p. 21-40.
- Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor. 1999. *Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1998*. Washington, DC : Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Département d'État des États-Unis. 26 février. <[http://www.state.gov/www/global/human\\_rights/1998\\_hrp\\_report/car.html](http://www.state.gov/www/global/human_rights/1998_hrp_report/car.html)>
- Byrnes, Rita M. 1990. « Government and Politics ». Ch. 4 in Thomas Collelo, ed. *Chad : A Country Study*. Washington : Federal Research Division, p. 135-68.
- Clayton, Anthony. 1986. « Foreign Intervention in Africa ». Dans Baynham, Simon, ed. *Military Power and Politics in Black Africa*. New York : St. Martin's Press. p. 203-58.
- CNDDR (Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion). 2005. *Rapport de synthèse de l'atelier sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en République centrafricaine*. Bangui : CNDDR. Décembre.
- Colette, Elise et Gilles Yabi. 2004. « Chic, les Chinois reviennent ! » *Jeune Afrique l'Intelligent*. 25 janvier. <[http://www.jeuneafrique.com/jeune\\_afrique/article\\_jeune\\_afrique.asp?art\\_cle=LIN\\_25014chicltienneo](http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN_25014chicltienneo)>
- Le Confident* (Bangui). 2006a. « La réconciliation en Centrafrique ». 13 mars. <[http://www.leconfident.net/index.php?action=article&id\\_article=330128&PHPSESSID=9e710ad38ea29ba090789c9103f162do](http://www.leconfident.net/index.php?action=article&id_article=330128&PHPSESSID=9e710ad38ea29ba090789c9103f162do)>

- 2006b. « Démobilisation, réinsertion des ex-combattants : Une opération qui continue de faire des agitations ». 8 juin.  
<[http://www.leconfident.net/index.php?action=article&id\\_article=387256&voir\\_commentaire=oui&PHPSESSID=4c529da7bf85599d094bcfb1a509caod](http://www.leconfident.net/index.php?action=article&id_article=387256&voir_commentaire=oui&PHPSESSID=4c529da7bf85599d094bcfb1a509caod)>
- Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). 1997a. *Letter Dated 16 September 1997 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Enclosure : Third report to the Security Council pursuant to resolution 1125 (1997) concerning the situation in the Central African Republic*. 15 septembre 1997. S/1997/716 du 16 septembre 1997.
- 1997b. *Letter Dated 14 October 1997 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Enclosure : Fifth report to the Security Council pursuant to resolution 1125 (1997) concerning the situation in the Central African Republic* (13 octobre 1997). S/1997/795 du 14 octobre 1997.
- 1998a. *Letter Dated 2 January 1998 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Appendix : Second Report to the Security Council pursuant to resolution 1136 (1997) concerning the situation in the Central African Republic* (2 janvier 1998). S/1998/3 du 5 janvier 1998.
- 1998b. *Letter Dated 11 March 1998 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Appendix : Report to the Security Council pursuant to resolution 1152 (1998) concerning the situation in the Central African Republic* (10 mars 1998). S/1998/221 du 12 mars 1998.
- 1998c. Résolution 1159, adoptée le 27 mars. S/RES/1159 (1998).
- 1998d. *Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1998/540 du 19 juin 1998.
- 1998e. *Third Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1998/1203 du 18 décembre 1998.
- 1999a. *Seventh Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1999/788 du 15 juillet 1999.
- 1999b. *Eighth Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1999/1038 du 7 octobre 1999.
- 2000. *Ninth Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic* (MINURCA). S/2000/24 du 14 janvier 2000.
- 2001. *Report of the Secretary-General on the situation in the Central African Republic and on the activities of the United Nations Peace-building Support Office in the Central African Republic*. S/2001/35 du 11 janvier 2001. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/208/40/PDF/N0120840.pdf?OpenElement>>
- 2005. *Report of the Secretary-General on the situation in the Central African Republic and the activities of the United Nations Peacebuilding Support Office in the Central African Republic*. S/2005/831 du 29 décembre 2005.
- 2006a. *Report of the Secretary-General on the situation in the Central African Republic and the activities of the United Nations Peacebuilding Support Office in the Central African Republic*. S/2006/441 du 27 juin 2006.

- . 2006b. *Report of the Secretary-General on Chad and the Central African Republic pursuant to paragraphs 9(d) and 13 of Security Council resolution 1706 (2006)*. S/2006/1019 du 22 décembre 2006.
- CSC (Coalition to Stop the Use of Child Soldiers). 2004. *Child Soldiers Global Report 2004 : Central African Republic*. Genève : CSC.
- CTD (Comité technique de désarmement). 2002. *Situation des armes-munitions-explosifs-matériels militaires et effets divers, ramassés par le CTD (du 23 janvier au 31 mai 2002) : Proposés à la destruction*. Bangui : CTD. Juin.
- Decalo, Samuel. 1989. *Psychoses of Power : African Personal Dictatorships*. Boulder, Colorado : Westview Press.
- . 1997. *Historical Dictionary of Chad*, 3e éd. Metuchen, NJ, et Londres : Scarecrow Press.
- Decter, Moshe. 1977. « *To Search, To Teach, To Leave* » : *The Story of Israel's Development Assistance Program in Black Africa*. New York : American Jewish Congress.
- Demetriou, Spyros, Robert Muggah et Ian Biddle. 2002. *Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo*. Rapport spécial. Genève : Small Arms Survey.
- Dietrich, Christian. 2003. *Diamonds in the Central African Republic : Trading, Valuing and Laundering*. Article hors-série n° 8. Ottawa : Partnership Africa Canada, International Peace Information Service, Network Movement for Justice and Development.
- Dumoulin, André. 1997. *La France militaire et l'Afrique*. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.
- Ambassade de France en République de Centrafrique. 2003. *Actions de coopération militaire envisagées par la France*. Novembre. Avec l'aimable autorisation d'Anne-Marie Cluckers.
- Faltas, Sami. 2001. « *Mutiny and Disarmament in the Central African Republic* ». Dans Sami Faltas et Joseph Di Chiaro, III, eds. *Managing the Remnants of War : Micro-disarmament as an Element of Peace-building*. Baden-Baden : Nomos, p. 77-96.
- FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme). 2003. « *Crimes de guerre en République centrafricaine : Quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre* ». Rapport n° 355. Février. Paris : FIDH.
- . 2005. *Fin de la transition politique sur fond d'impunité : Quelle réponse apportera la Cour pénale internationale ?* Rapport n° 410. Février. Paris : FIDH.
- . 2006. *Oubliées, stigmatisées : la double peine des victimes de crimes internationaux*. Rapport n° 457. Octobre. Paris : FIDH.
- FODEM (Forum démocratique pour la modernité). 2005. « *Malgré l'appel au calme de Maître Nicolas Tiangaye, la situation reste insurrectionnelle dans le 4e arrondissement de Bangui* ». 15 mai. <<http://www.fodem.org/fodeminfo/200412.htm>>
- Foltz, William J. 1995. « *Reconstructing the State of Chad* ». Dans I. William Zartman, ed. *Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder, Colorado : Lynne Rienner, p. 15-31.
- FOMUC (Force multinationale de la Communauté économique de l'Afrique centrale). 2003a. « *Situation sécuritaire en République centrafricaine au 05/06/03* ». Bangui. 5 juin.
- . 2003b. « *Inventaire des armes saisies et détenues par la FOMUC* ». Bangui. 17 décembre.
- . 2004. « *Actions entreprises et perspectives d'avenir* ». Bangui. Avec l'aimable autorisation du commandant Guy Blaise Kakinda-Helebaut. Frères d'armes. 2000. « *Dossier RCA* ».

- N° 226. Ministère des Affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense. p. 15-36.
- . 2002. « Reprise du partenariat gendarmerie en RCA ». N° 237. Paris : ministère des Affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense, p. 40.
- . 2006. « Dossier RCA ». N° 251. Ministère des Affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense, p. 7-34.
- Fundación CIDOB (Centro de investigación, docencia, documentación y divulgación de relaciones internacionales y desarrollo). 2001a. « François Bozizé, République Centrafricaine ». Barcelone : Biografías de Líderes Políticos CIDOB.  
<<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/b-009.htm>>
- . 2001b. « Ange-Félix Patassé, République Centrafricaine ». Barcelone : Biografías de Líderes Políticos CIDOB. <<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/p-019.htm>>
- Gbeyoro, Yves-Valentin. 2005. « La gestion de la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC) et le grand banditisme dans les zones frontalières ». Article non publié. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.
- Ghura, Dhaneshwar et Benoît Mercereau. 2004. *Political Instability and Growth : The Central African Republic*. Document de travail WP/04/80. Mai. Washington, DC : IMF.
- Glatz, Anne-Kathrin. 2006. « Buying the Bullet : Authorized Small Arms Ammunition Transfers ». Dans Stéphanie Pézard et Holger Anders, eds. *Targeting Ammunition : A Primer*. Genève : Small Arms Survey, p. 68-97.
- Gregory, Shaun. 2000. « The French Military in Africa : Past and Present ». *African Affairs*. Vol. 99, p. 435-48. Hung, Alice. 1998. « Taiwan Stepping Up Drive to Secure African Ties ». Reuters. 6 février. <<http://www.hartford-hwp.com/archives/55/570.html>>
- HCR (Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU). 2001a. « Transfer of Former Central African Republic Soldiers Completed; Civilians to be Moved to New Camp ». *UNHCR News*. 20 novembre. <<http://www.unhcr.org/news/NEWS/3bfa7d5c4.html>>
- . 2001b. « Central African Republic refugees turn down call from their country's president to return home ». *UNHCR News*. 5 décembre.  
<<http://www.unhcr.org/news/NEWS/3coe32570.html>>
- . 2005. *Fiche pays République centrafricaine*. Genève : UNHCR. Janvier.
- . 2006. « Central African Republic : Agreement Reached on Resumption of Repatriation to South Sudan ». Note d'information. 29 septembre. Genève : UNHCR.  
<<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/southsudan?page=briefing&id=451cf7d816>>
- . 2007. « Fact Sheet – Central African Republic ». Bangui. Janvier. Avec l'aimable autorisation de Nicolas Rost.
- ICG (International Crisis Group). 2006. *Tchad : Vers le retour de la guerre ?*  
Africa Report n° 111. 1<sup>er</sup> juin. Nairobi/Bruxelles : ICG.
- . 2007. *Northern Uganda : Seizing the Opportunity for Peace*.  
Africa Report n° 124. 26 avril. Kampala / Nairobi/Bruxelles : ICG.
- ID+ (Des idées en plus !). 2003. « Trois jeunes vigiles tués par des militaires ». 5 décembre.  
<[http://www.sangonet.com/ActualiteC17/2jours\\_meutres\\_bangui.html](http://www.sangonet.com/ActualiteC17/2jours_meutres_bangui.html)>
- Issa, Jean-Magloire. 2006. « Central Africa Rebel Leader Admits Attacks in the North ». *Reuters*. 16 août. <<http://www.alertnet.org/thenews/newsdesk/L1640961.htm>>

- Jones, Lucy. 2001. « France Accused over CAR Coup Attempt ». *BBC News Online*. 18 juin.  
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1394392.stm>>
- . 2002. « Sudan's Forgotten Refugees ». *BBC News Online*. 28 mars.  
 <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/1893179.stm>>
- . 2003. « Profile of François Bozizé ». *BBC News Online*. 16 mars.  
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/2854669.stm>>
- Kalck, Pierre. 1992. *Historical Dictionary of the Central African Republic*, 2<sup>e</sup> éd. Trans. Thomas O'Toole. Metuchen, New Jersey et Londres : Scarecrow Press. 2005.
- . *Historical Dictionary of the Central African Republic*, 3<sup>e</sup> éd. Trans. Xavier-Samuel Kalck. Lanham, Maryland, Toronto et Oxford : Lanham Press.
- Keegan, John, ed. 1983. *World Armies*. Londres : Macmillan.
- Klieman, Aaron S. 1985. *Israel's Global Reach : Arms Sales as Diplomacy*. Washington, DC : Pergamon-Brassey's Publishers Inc.
- Leaba, Oscar (pseudonyme). 2001. « La crise centrafricaine de l'été 2001 ». *Politique africaine*. N° 84. Décembre, p. 163-75.
- Lemarchand, René. 1985. « The Crisis in Chad ». Dans Gerald J. Bender, James S. Coleman et Richard S. Sklar, eds. *African Crisis Areas and U.S. Foreign Policy*. Berkeley, Californie : University of California Press, p. 239-56.
- Lowy, Joan. 2002. « Some Conservationists Fighting Back – with Guns ». *Scripps Howard News Service*. 17 décembre.  
 <<http://www.knoxstudio.com/shns/story.cfm?pk=GREENWARRIORS-12-17-02&cat=II>>
- McFarlane, Fiona et Mark Malan. 1998. « Crisis and Response in the Central African Republic : A New Trend in African Peacekeeping? » *African Security Review*. Vol. 7, n° 2, p. 48-58.
- MCE (Mission commune d'évaluation). N.d. *Rapport du groupe thématique sécurité*.
- Melly, Paul. 2002. *Central African Republic – Uncertain Prospects*. WRITENET Article n° 14/2001. Mai. Genève : UNHCR.
- Milburn, Sarah S. 2004. « Toujours la chasse gardée ? : French Power and Influence in Late 20th Century Francophone Central Africa (c.1970-1995) ». Dans Edward Rhodes, Jonathan M. DiCicco, Sarah S.
- Milburn et Thomas Walker. *Presence, Prevention and Persuasion : A Historical Analysis of Military Force and Political Influence*. Lanham, Maryland : Lexington Books.
- Mogba, Zéphirin et Mark Freudenberger. 1998. « Human Migration in the Protected Zones of Central Africa : The Case of the Dzanga-Sangha Special Reserve ». Dans Heather E. Eves, Rebecca Hardin, and Stephanie Rupp, eds. *Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa : Histories, Knowledge Forms, and Institutions*. New Haven, Connecticut : Yale School of Forestry and Environmental Studies, Bulletin, séries, n° 102, p. 59-97.
- Moose, George E. 1985. « French Military Policy in Africa ». Dans William J. Foltz et Henry S. Bienen, eds. *Arms and the African : Military Influences on Africa's International Relations*. New Haven, Connecticut : Yale University Press, p. 59-97.
- MSF (Médecins sans frontières). 2006. « Markounda, Central African Republic : "Even the sound of a car made people run into the bush" ». *Field News*. 14 avril.  
 <<http://www.doctorswithoutborders.org/news/2006/04-14-2006.cfm>>

- O'Toole, Thomas. 1986. *The Central African Republic : The Continent's Hidden Heart*. Boulder, Colorado : Westview Press.
- Panapress. 2004. « Centrafrique : vers une relance des négociations avec les ex-rebelles ». 22 avril. <<http://www.panapress.com/freenewspor.asp?code=freo43223&dte=22/04/2004>>
- Pienaar, Hans. 2006. « SA to Train Troops in Central Africa ». *Sunday Independent* (South Africa). 10 décembre. <[http://www.int.iol.co.za/index.php?set\\_id=1&click\\_id=136&art\\_id=vn20061210125216194C883620](http://www.int.iol.co.za/index.php?set_id=1&click_id=136&art_id=vn20061210125216194C883620)>
- PNDR (Programme national de désarmement et de réinsertion). 2003a. *Dossier de destruction des armes, munitions et accessoires militaires*. Bangui : PNDR. Mai.
- . 2003b. *Rapport d'évaluation de la deuxième cérémonie d'incinération des armes, munitions et explosifs organisée au PK 55, route de Mbaïki : vendredi 25 juillet 2003*. Bangui : PNDR. Septembre.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2002. « Central African Republic Launches National Disarmament Campaign ». 11 février. Bangui : PNUD. <<http://www.undp.org/erd.smallarms/news/11feb2002.htm>>
- . 2003a. *Synthèse du rapport annuel d'activités du PNDR (janvier à décembre 2002)*. Bangui : PNUD. 14 janvier.
- . 2003b. *Note sur les activités de désarmement, démobilisation et reconversion (DDR) en République centrafricaine*. Bangui : PNUD. Février.
- . 2006. *Beyond Scarcity : Power, Poverty and the Global Water Crisis*. Human Development Report 2006. Novembre. New York : PNUD.
- Assemblée générale des Nations unies (AGNU). 1997. *General and Complete Disarmament : Small Arms*. 27 août. UN doc. A/52/298.
- . 2001. *Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All its Aspects*. 20 juillet. Reproduit dans le document de l'ONU. A/CONF.192/15.
- PRAC (Programme de réinsertion et appui aux communautés). 2005. *Synthèse des activités et des difficultés rencontrées sur le terrain*. Bangui : PRAC. Août.
- . 2006a. *Extrait du Rapport annuel d'activités du PRAC (2005)*. Bangui : PRAC.
- . 2006b. *Statistiques de démobilisation et réinsertion par site et par faction*. Bangui : PRAC. Décembre.
- . 2007. « Désarmement PRAC 10.02.07 ». Fichier Excel. Avec l'aimable autorisation de Gérard Gravel.
- Radio Centrafrique. 2006. « France Provides Support to CAR Armed Forces ». Émission du 11 juillet. Trans. Désiré Bango Sambia.
- RCA (Gouvernement de la République de Centrafrique). 1984. *Modifiant et complétant la loi n° 61.213 du 4 mai 1961, réglementant l'introduction et l'usage des armes à feu en République centrafricaine*. 17 mars. Bangui : Comité militaire, chef d'État.
- . 2003a. *Rapport annuel d'activités de la délégation générale au désarmement*. Présenté par Théodore Bikoo, délégué général au désarmement.
- . 2003b. « Lettre de politique générale du gouvernement en matière de défense globale, du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) en particulier ». À

- l'attention de James D. Wolfensohn, président du World Bank Group. Bangui : ministère de la Défense nationale, de la Restructuration de l'armée et du désarmement. 5 novembre.
- . 2004. *Portant création de la commission nationale de désarmement, démobilisation, et réinsertion des ex-combattants (CNDDR)*. Décret présidentiel n° 04-265. 14 septembre. Carroll, Richard. 1998. « World Wildlife Fund (WWF-US) Organizational Overview : Dzanga-Sangha Reserve, Central African Republic ». Dans Heather E. Eves, Rebecca Hardin et Stephanie Rupp, eds. *Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa : Histories, Knowledge Forms, and Institutions*. New Haven : Yale School of Forestry & Environmental Studies. Bulletin, série n° 102, Yale University, p. 198-207.
- Refugees International. 2004. *Forgotten People : Central African Republic*. 21 mai. <<http://www.refugeesinternational.org/content/article/detail/963/>>
- République populaire de Chine. 2000. « China and Central Africa ». Beijing : Ministry of Foreign Affairs. <<http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zzjg/fzs/gjlb/2944/t16476.htm>>
- RFI (Radio France internationale). 1998. « Security Minister Evaluates Disarmament Process ». 3 décembre. <[http://www.nisat.org/blackmarket/africa/Central\\_Africa/Central%20African%20Republic/1998-12-04%20Security%20Minister%20Evaluates%20Disarmament%20Process.html](http://www.nisat.org/blackmarket/africa/Central_Africa/Central%20African%20Republic/1998-12-04%20Security%20Minister%20Evaluates%20Disarmament%20Process.html)>
- . 2006. « Centrafrique : Au cours de la mission de paix au nord de Bangui, le gouvernement centrafricain s'est engagé à garantir la sécurité des personnes et des biens ». 8 juin.
- Sangonet. 2005. « Le général François Bozizé se déclare enfin candidat à la présidentielle 2005 ». Actualité Centrafrique de Sangonet – spéciale élections 2005. <[http://www.sangonet.com/actu-news/ICAR/Dsp/Boz-Cpt05/Bozize\\_candidat-pt2005.html](http://www.sangonet.com/actu-news/ICAR/Dsp/Boz-Cpt05/Bozize_candidat-pt2005.html)>
- SHAT (Service historique d'armée de terre). 1963. *Forces armées – Forces publiques et jeunesse pionnière nationale de la République centrafricaine*. (Coded Secret. Avec l'aimable autorisation du Service historique d'armée de Terre.) Paris : ministère de la Défense. 20 octobre.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003 : Development Denied*. Oxford : Oxford University Press. Traduction française : *Annuaire sur les armes légères 2003 : Impasse sur le développement*. Bruxelles GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- Soudan, François. 2004. « François Bozizé et le culte du couteau ». *Jeune Afrique l'Intelligent*. 11 janvier. <[http://www.jeuneafrique.com/gabarits/articleJAI\\_online.asp?art\\_le=LIN11014franouaetuoo](http://www.jeuneafrique.com/gabarits/articleJAI_online.asp?art_le=LIN11014franouaetuoo)>.
- Tartter, Jean R. 1990. « National Security ». Dans Thomas Collelo, ed. *Chad : A Country Study*. Washington, DC : Federal Research Division Library of Congress, p. 194-95.
- Telegraph. 2003. « David Dacko ». 22 novembre. <<http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/11/22/db2203.xml>>
- UN OCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2001. « Central African Republic : FLC [sic] Leader Arrested after Troops Ran Wild in Bangui ». *IRIN News*. 18 juillet. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=23382>>
- . 2002a. « Great Lakes : Abdoulaye Miskine flown to Togo ». *IRIN News*. 5 novembre. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=35538>>
- . 2002b. « Central African Republic : Regional Peace Force Begins Patrolling Bangui Streets ». *IRIN News*. 30 décembre. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=40366>>
- . 2003a. « Central African Republic : Chadian Troops Recover 1,300 Firearms in Bangui ». *IRIN News*. 25 mars. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=42253>>

- 2003b. « Central African Republic : Interview with Col Daoud Soumain Khalil, Commander of Chadians [*sic*] Forces in Bangui ». 1er avril.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=42364>>
- 2003c. « Flash Appeal for Humanitarian Assistance to the Central African Republic ». 8 mai.  
<<http://reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/OCHA-64CUF8>>
- 2003d. « Central African Republic : Mutiny Leader Testifies at National Reconciliation Talks, Seeks Forgiveness ». *IRIN News*. 26 septembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=46378>>
- 2003e. « Central African Republic : China Loans Bangui \$2 Million to Pay Civil Servants ». *IRIN News*. 11 novembre. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47175>>
- 2003f. « Central African Republic : Government Disbands Presidential Intelligence Unit ». *IRIN News*. 13 novembre. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47226>>
- 2003g. « Focus on the Impact of War on Herdsmen ». *IRIN News*. 26 novembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47423>>
- 2003h. « Central African Republic – Sudan : Bangui, Khartoum Vow to Revive Joint Security Team ». *IRIN News*. 4 décembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47531>>
- 2003i. « Central African Republic : Special Report on the Disarmament, Demobilization, Reintegration of Ex-fighters ». *IRIN News*. 8 décembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47576>>
- 2003j. « Central African Republic : Leaders Set Up Vigilante Groups to Restore Security in the East ». *IRIN News*. 18 décembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47731>>, et  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=47578>>
- 2004a. « Central African Republic : Bangui Needs US \$13.5 Million for Disarmament Programme ». *IRIN News*. 6 février.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=48475>>
- 2004b. « Central African Republic : Impact of War on the Northwest ». *IRIN News*. 3 mars.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=48840>>, et  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=48845>>
- 2004c. « Central African Republic : Report on the Anticipated Sudanese Peace Accord ». *IRIN News*. 24 mars. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=49239>>
- 2005a. « Central African Republic : Post-election Focus – A Country in Crisis or Recovery ? » *IRIN News*. 18 mars. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=53481>>
- 2005b. « Central African Republic : Major Challenges Ahead for Bozizé after Poll Victory ». *IRIN News*. 25 mai. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=54633>>
- 2005c. « Central African Republic : Disarmament of Former Combatants Begins ». *IRIN News*. 21 juin. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=54986>>
- 2005d. « Central African Republic-Chad : Insecurity, Lack of Basic Services Drive Thousands More from their Homes ». *IRIN News*. 9 septembre.  
<<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=56240>>

- . 2006a. « CAR : Gov't Accuses Ex-president of Fomenting Rebellion ». *IRIN News*. 13 mars. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=58404>>
- . 2006b. « Central African Republic : Attack on UNICEF Vehicle Kills Two Doctors ». *IRIN News*. 12 avril. UN OCHA. <<http://reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/ABES-6NTM2S?>>
- . 2006c. « CAR-Chad : 33 Die in Army-rebel Fighting ». *IRIN News*. 29 juin. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=59513>>
- . 2007a. « Central African Republic : Ensure Perpetrators of Atrocities are Brought to Book, ICC Urged ». *IRIN News*. 23 mai. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=72322>>
- . 2007b. « CAR : UN Movement Ban Still in Place ». *IRIN News*. 15 juin. <<http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=72748>>
- USCRI (United States Refugee Council). 2004. « World Refugee Survey 2004 : Central African Republic Country Report ». Washington, DC : USCRI. <<http://www.refugees.org/countryreports.aspx?area=investigate&subm=19&ssm=29&cid=80>>
- US DOS (United States Department of State). 1998. *Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1997*. 30 janvier. <[http://www.state.gov/www/global/human\\_rights/1997\\_hrp\\_report/car.html](http://www.state.gov/www/global/human_rights/1997_hrp_report/car.html)>
- . 2000. *1999 Country Reports on Human Rights Practices : Central African Republic*. 25 février. <[http://www.state.gov/www/global/human\\_rights/1999\\_hrp\\_report/car.html](http://www.state.gov/www/global/human_rights/1999_hrp_report/car.html)>
- . 2005. *Central African Republic : Country Reports on Human Rights Practices 2004*. 28 février. <<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2004/41594.htm>>
- . 2006. *2005 Country Reports on Human Rights Practices : Central African Republic*. 8 mars. <<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2005/61560.htm>>
- Wang, T.Y. 2002. « Taiwan's Foreign Relations Under Lee Teng-Hui's Rule, 1988-2000 ». *American Asian Review*. Vol. 20, n° 1, p. 71-106.
- World Bank. 2003. « Chad : Demobilization and Reintegration Pilot Program – Structural Adjustment Credit ». New York : World Bank, Disability Project Directory. <<http://wbln0018.worldbank.org/HDNet/hddocs.nsf>>
- Xinhua. 2005. « China to Enhance Military Cooperation with Central African Republic ». 23 novembre. <[http://english.people.com.cn/200511/23/eng20051123\\_223269.html](http://english.people.com.cn/200511/23/eng20051123_223269.html)>

